



Parc naturel  
DE L'ARDENNE  
MÉRIDIONALE

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

---

# 2024

Posons  
une **empreinte**  
nouvelle !

## Table des matières

Mot de la Présidente.....	3
Mot de la Directrice .....	4
Le territoire.....	5
1. Orientations stratégiques 2020-2030 .....	7
2. Expérimentation et innovation .....	13
3. Activités réalisées en 2024.....	25
AXE 1 – Protection, gestion et valorisation du Patrimoine naturel .....	26
1. Patrimoine naturel .....	27
2. Environnement .....	34
3. Précisions sur les actions mises en œuvre via la Subvention Nature .....	35
4. Évènements, Formations & Actions par commune.....	39
5. Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois .....	45
AXE 2 – Paysages et Aménagement du territoire .....	56
1. Paysages.....	57
2. Urbanisme et architecture .....	63
3. Évènements, Formations & Actions par commune.....	64
3. Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois .....	68
AXE 3 – Développement rural et socio-économique .....	72
1. Agriculture.....	73
Évènements, Formations & Actions par commune .....	79
Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois ( <i>Agriculture</i> ).....	83
2. Forêt – Filière bois .....	84
Évènements, Formations & Actions par commune .....	87
Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois ( <i>Forêt</i> ) .....	90
3. Tourisme et Horeca.....	96
Évènements, Formations & Actions par commune .....	101
Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois ( <i>Tourisme</i> ).....	105
4. Patrimoine, Histoire, Culture .....	112
Évènements & Actions par commune.....	114
Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois ( <i>Patrimoine, histoire, culture</i> ) .....	118
5. Action sociale .....	121
Évènements, Formations & Actions par commune .....	125
AXE TRANSVERSAL – Accueil, Education et Information .....	128
AXE TRANSVERSAL – Partenariat et coopération .....	141
4. Organisation générale et ressources humaines.....	145

## Mot de la Présidente

---



Rédiger un rapport d'activités permet de faire le bilan des actions menées, d'analyser les résultats obtenus et de tirer des enseignements pour l'avenir. Ce processus de réflexion rétrospective est essentiel pour se projeter avec confiance et efficacité dans l'atteinte des objectifs fixés.

Je suis très fière et impressionnée de rédiger pour la première fois ce mot d'introduction tant le Parc naturel de l'Ardenne méridionale, composé de neuf communes partenaires, est une plus-value pour réfléchir ensemble à cet espace en alliant conservation de notre patrimoine préservé et développement économique et social.

La force du Parc réside, d'une part, dans un partenariat entre un ensemble d'acteurs privés et communaux, tous motivés à préserver ce cadre naturel sans alourdir les contraintes, en alliant des regards différents et riches qui se répercutent sur le choix des projets menés. D'autre part, la direction et l'équipe du Parc, composées d'une diversité d'expertises et de personnes passionnées par leur métier, travaillent au quotidien pour le développement de notre territoire et l'accompagnement des communes.

De nombreuses actions ont été mises en œuvre en 2024 dans les axes qui font notre ADN : forêt et filière bois, tourisme, préservation de la nature et de la biodiversité, paysage et aménagement du territoire, agriculture et action sociale. Plusieurs moments forts ont également structuré cette année 2024, parmi lesquels :

- le lancement et la coordination des nouvelles actions du GAL suite à la sélection du Parc naturel de l'Ardenne méridionale parmi les nouveaux GAL retenus ;
- le développement de nouveaux partenariats par les chargés de mission, notamment à travers la mise en œuvre des projets Interreg et des actions du Parc national ;
- le travail sur la charte paysagère ;
- la réflexion sur la localisation de la Maison du Parc dans les anciens locaux de l'école communale à Paliseul et les transformations de ce bâtiment pour répondre aux besoins d'une telle structure.

Il reste important de continuer à communiquer auprès des habitants de ce territoire sur les objectifs et le bien-fondé du parc, et d'assurer la visibilité des actions réalisées, vecteurs de compréhension de ces visées. Tout ce travail ne peut se faire sans un respect de la légalité, notamment les marchés publics, les nombreuses réunions avec les différentes administrations dont dépendent les subventions du parc. Il se base également sur une gestion financière rigoureuse et des rapports réguliers d'avancement.

En conclusion, je tiens à exprimer ma gratitude envers tous les acteurs impliqués dans ce processus de préservation et de dynamisation de notre cadre de vie, particulièrement dans un monde en perpétuelle évolution.

Belle lecture à toutes et tous.

**Catherine Mathelin**  
**Présidente de l'Organe d'administration**

## Mot de la Directrice

---



Chaque année, le rapport d'activités synthétise les nombreux projets menés par le Parc naturel avec l'appui de ses partenaires.

**2024** a été une année de consolidation et d'innovation, riche en engagements renforcés et en projets porteurs de sens. C'est avec une équipe toujours aussi passionnée et résolument tournée vers l'avenir que nous avons traversé ces douze mois, marqués par des actions concrètes et un contexte institutionnel en évolution.

Sur le terrain, l'un des faits marquants est le démarrage effectif des nouvelles programmations européennes. Grâce aux dispositifs Leader et Interreg, plusieurs projets ambitieux ont été lancés début 2024 pour une durée de 4 ans, consolidant l'ancrage territorial du Parc naturel dans des secteurs clés de son territoire (agriculture, sylviculture, tourisme, action social, aménagement du territoire, patrimoine) et renforçant nos partenariats transfrontaliers. Construits pour répondre aux défis actuels et futurs auxquels notre région fait face, ces nouveaux projets viennent répondre aux objectifs fixés dans le Plan de gestion à 10 ans du Parc naturel. Ils prennent place dans ce rapport aux côtés des multiples autres actions menées en 2024 dans le cadre des missions de base de notre structure.

L'octroi en 2024 d'une subvention facultative "Nature" a également été un appui précieux qui nous a permis de renforcer nos actions en faveur de la biodiversité locale. Cette dynamique s'inscrit dans une évolution plus large du cadre de subventionnement des Parcs naturels wallons, entérinée par le vote d'un nouvel Arrêté en juin 2024 qui revalorisera, dès 2025, nos moyens dédiés à la biodiversité. Une reconnaissance importante du rôle de notre Parc en matière de préservation des milieux naturels et un signal encourageant pour l'avenir.

2024, c'est aussi une année de transition au sein de notre gouvernance. Les élections communales de fin d'année ont entraîné un renouvellement partiel de nos instances, Assemblée générale et Organe d'administration, injectant un souffle nouveau dans nos organes de décision.

Après plus de 10 ans de présidence marqués par un engagement fédérateur, Michel Hardy a passé le relais à Catherine Mathelin, nouvellement élue à la tête de notre ASBL. Merci à Michel pour son accompagnement précieux et bienvenue à Catherine, dont l'enthousiasme et le dynamisme promettent de belles années de collaborations futures au service du développement durable de notre cadre de vie.

**Hélène Poncin**  
Directrice

## Le territoire

Reconnu en 2016 en tant que *Groupe d'Action Locale*, puis dès 2020 en tant que *Parc naturel*, le territoire de l'Ardenne méridionale s'étend sur neuf communes rurales du Sud de la Wallonie, à cheval sur les provinces de Namur et Luxembourg : Bertrix, Bièvre, Bouillon, Daverdisse, Gedinne, Herbeumont, Paliseul, Vresse-sur-Semois et Wellin.

Il couvre 94.500 km<sup>2</sup> où vivent 37.000 habitants.

Ses missions s'articulent autour de trois grands enjeux :

- Préserver, gérer et valoriser le patrimoine naturel et l'environnement
- Préserver les paysages et participer à un aménagement du territoire cohérent
- Contribuer au développement rural et socio-économique du territoire

Il mobilise de manière générale une approche d'innovation et d'expérimentation, de partenariat, d'éducation et de sensibilisation.

Depuis 2023, le Parc national de la Vallée de la Semois s'étend au cœur même du Parc naturel de l'Ardenne méridionale (PNAM) et du Parc naturel de Gaume qui l'ont conjointement développé avec de multiples partenaires. Le PNAM y assure le rôle d'administrateur délégué à la gestion journalière et d'opérateur de plusieurs projets, responsable de la réalisation des actions et employeur du personnel dédié.



**Ce Rapport d'activités présente les actions développées sur le territoire durant l'année 2024.**

Il traduit la mise en œuvre progressive du Plan de gestion 2020-2030 du Parc naturel, en fonction des moyens financiers mis à disposition de la Commission de gestion et des ressources humaines disponibles au sein de l'équipe. Les projets et actions décrits ci-après visent donc à rencontrer les objectifs stratégiques et opérationnels du Plan de gestion.



# 1. Orientations stratégiques 2020-2030

---



Le Plan de gestion de 2020 à 2030 liste **les grands objectifs que souhaite atteindre le territoire** par l'intermédiaire de son Parc naturel et les actions à mener. Elles peuvent être résumées suivant 3 grands axes de travail thématiques et 3 axes transversaux repris dans les tableaux ci-dessous.

### TROIS GRANDS AXES THÉMATIQUES

<b>AXE 1 : Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel</b> 	
<b>1. PATRIMOINE NATUREL</b> <i>Préserver et accroître le patrimoine naturel, ordinaire et extraordinaire, en impliquant habitants et acteurs du territoire</i>	
1.1. Sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité, stimuler et coordonner les initiatives	
1.2. Mieux connaître et protéger davantage la nature extraordinaire	
1.3. Étendre la nature ordinaire en impliquant chacun	
<b>2. ENVIRONNEMENT</b> <i>Prévenir et résorber les pollutions et points noirs environnementaux</i>	
2.1. Maintenir et améliorer la qualité des eaux et du sol	
2.2. Réduire les besoins en eau	
2.3. Lutter contre les déchets et favoriser le recyclage	

<b>AXE 2 : Paysages et Aménagement du territoire</b> 	
<b>1. PAYSAGES</b> <i>Mener un travail de préservation, de gestion et de valorisation à la fois des paysages remarquables et des paysages du quotidien</i>	
1.1. Les paysages dans leur diversité : se donner un cap	
1.2. Les paysages extraordinaires : des pépites à protéger et à mettre en valeur	
1.3. Les paysages du quotidien : sensibiliser le grand public à leur importance et aux impacts, positifs et négatifs, des actes posés	



<p><b>2. URBANISME ET ARCHITECTURE</b></p> <p><i>Amplifier les efforts pour une bonne intégration urbanistique et architecturale des projets de construction, rénovation et réaffectation</i></p>
2.1. Maintenir et améliorer la qualité des eaux et du sol
2.2. Réduire les besoins en eau
2.3. Lutter contre les déchets et favoriser le recyclage
<p><b>3. ÉNERGIE</b></p> <p><i>Accompagner le territoire, ses acteurs et ses habitants dans leur transition énergétique, leurs efforts de réduction de leurs besoins et de production de leur propre énergie</i></p>
3.1. Construire une politique énergétique commune afin de tendre vers l'autonomie
3.2. Réduire la consommation énergétique des bâtiments et équipements
3.3. Étendre l'utilisation du potentiel « biomasse » local
3.4. Sensibiliser tous les publics à la question de l'énergie par une communication adaptée
<p><b>4. MOBILITÉ</b></p> <p><i>Quitter progressivement le « tout à la voiture individuelle à moteur thermique » en multipliant les solutions alternatives, collectives, partagées et/ou écologiques</i></p>
4.1. Rendre possibles et visibles les solutions alternatives à la voiture individuelle et promouvoir leur utilisation
4.2. Favoriser les déplacements moins polluants

<p><b>AXE 3 : Développement rural et socio-économique</b></p> 
<p><b>1. AGRICULTURE ET FILIÈRE AGRO-ALIMENTAIRE</b></p> <p><i>Consolider et amplifier les différents rôles d'une activité essentielle de l'Ardenne méridionale afin d'en assurer la pérennité</i></p>
1.1. Accompagner les agriculteurs vers une gestion plus durable et résiliente de leur exploitation
1.2. Développer des outils partagés de transformation et de distribution des productions agro-alimentaires
1.3. Soutenir une diversification agricole intelligente, rentable, compatible avec le territoire
1.4. Favoriser l'émergence ou la reprise d'exploitations agricoles
1.5. Étendre les canaux de vente et la consommation des produits agro-alimentaires de l'Ardenne méridionale
1.6. (Re)créer des liens entre les agriculteurs, les habitants et d'autres publics
1.7. Mieux insérer la culture de sapins de Noël dans son environnement
<p><b>2. FORET FILIERE BOIS</b></p> <p><i>Tendre vers un meilleur équilibre entre les différentes fonctions de la forêt &amp; contribuer au maintien de la filière bois locale</i></p>
2.1. Améliorer la gestion de la forêt privée
2.2. Stimuler le dialogue entre utilisateurs de la forêt
2.3. Faire connaître et comprendre les rôles de la forêt et la gestion forestière

2.4. Favoriser une meilleure cohabitation entre l'activité cynégétique et les autres fonctions de la forêt
2.5. Structurer et soutenir la filière bois locale en renforçant les circuits courts
<b>3. RESSOURCES DU SOL ET DU SOUS-SOL</b> <i>Soutenir le secteur de l'exploitation des ressources du sol et du sous-sol par la diversification des débouchés et la stimulation de leur utilisation locale</i>
3.1. Connaître et faire connaître les ressources locales
3.2. Renforcer le recours aux ressources naturelles locales
<b>4. TOURISME ET HORECA</b> <i>Accompagner le secteur touristique dans ses efforts de différenciation et de structuration en vue d'en assurer la viabilité</i>
4.1. Définir une vision stratégique partagée du tourisme et l'opérationnaliser
4.2. Donner une coloration « Parc naturel » aux opérateurs du territoire
4.3. Renforcer la capacité de guidage du territoire
4.5. Participer à la concrétisation de nouveaux produits touristiques
4.6. Renforcer l'attractivité des itinéraires et des sites patrimoniaux d'intérêt
4.7. Accompagner les Maisons du tourisme et les Massifs forestiers dans leur rôle de promotion touristique
<b>5. PATRIMOINE, HISTOIRE, CULTURE</b> <i>Préserver et transmettre la connaissance historique, le savoir-faire, le patrimoine oral, le patrimoine bâti</i>
5.1. Rassembler et étoffer les connaissances sur le patrimoine et l'histoire du territoire
5.2. Faire connaître le patrimoine et l'histoire dans un objectif de sensibilisation et de préservation
5.3. Pérenniser le patrimoine matériel
5.4. (Re)valoriser, renforcer et faire connaître le savoir-faire local
<b>6. ACTION SOCIALE</b> <i>Entre collaborations, sensibilisation et bien-être : des initiatives innovantes et créatrices de liens pour tous les âges</i>
6.1. Soutenir les associations et les services du territoire
6.2. Sensibiliser les plus jeunes autour des ressources du territoire
6.3. Favoriser les liens sociaux au travers d'activités culturelles

### TROIS AXES TRANSVERSAUX

<b>AXE 1 : Innovation et expérimentation</b>
<b>AXE 2 : Partenariat et coopération</b>
<b>AXE 3 : Accueil, éducation, information</b>



## 2. Expérimentation et innovation

---



Outil de développement territorial, le Parc naturel permet de mettre en œuvre des projets supra-communaux répondant aux enjeux régionaux et locaux grâce à un fort ancrage partenarial et des moyens financiers concrets. L'équipe du Parc est constamment attentive aux nouvelles dynamiques qu'il est possible de créer et aux opportunités qui permettent de mettre en œuvre **le Plan de gestion à dix ans** dont s'est doté le territoire. Il doit également être considéré comme un laboratoire à ciel ouvert et à grande échelle où sont testées et mises en œuvre des méthodes de gestion d'un territoire rural dans ses multiples composantes et dans une approche transversale.

Cette recherche permanente d'expérimentation et d'innovation soutient les différents projets et actions développés.

Dans cette optique, le PNAM s'est inscrit en 2024 dans des projets régionaux ou européens qui lui permettent d'atteindre les objectifs de son Plan de gestion à dix ans en soutenant de nombreuses initiatives.

Les actions menées sont décrites au sein de chaque axe thématique. Cette partie du rapport reprend les différents programmes et stratégies de collaboration dans lesquelles elles s'inscrivent.

De manière générale, l'année 2024 marque le démarrage concret de plusieurs nouvelles programmations européennes, Leader et Interreg, notamment.

## 2.1. Une mission Biodiversité valorisée

### Octroi d'une subvention « facultative Nature » en 2024

En 2024, le PNAM a pu bénéficier d'une subvention « facultative » de 112.000€ dédiée à des projets en faveur de la biodiversité.



Trois fiches-actions ont été déposées et validées fin 2023. Leur mise en œuvre s'est déroulée durant l'année 2024 et se finalise début 2025.

Les projets concernés sont :

- L'aménagement de trois cimetières « nature » favorables à la biodiversité à Lomprez (Wellin), Alle-sur-Semois (Vresse) et Bouillon ;
- La création de trois espaces publics « nature » à Paliseul, Oizy (Bièvre) et Vresse-sur-Semois ;
- La levée d'obstacle et la restauration de frayère sur le Ri du Wéry à Wellin.

Ces actions sont développées dans la suite de ce rapport, axe 1 « Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel ».

### Revalorisation de la subvention organique « Biodiversité » des Parcs naturels dès 2025

À la suite du nouvel AGW de subventionnement des Parcs naturels voté par le Gouvernement wallon en juin 2024, la subvention organique (annuelle) « biodiversité » a été revalorisée, passant d'un montant de 21.000€ à 157.000€ et permettant au Parc d'avoir des moyens structurels dédiés spécifiquement aux projets liés à la préservation et à la restauration de la biodiversité.

Cette revalorisation a donné lieu fin 2024 à la planification et budgétisation des actions à mener en 2025 grâce à cette subvention sur base des besoins du territoire : restauration et valorisation des réserves naturelles, de

carrières, d'arboretum, création de lisières et de zones ouvertes intra-forestières, levées d'obstacles sur des cours d'eau, développement du réseau bocager et de la mission pédagogique du Parc naturel.

## 2.2. GAL PNAM - Programmation LEADER pour 2024-2027

La programmation LEADER du GAL Parc naturel de l'Ardenne méridionale a pleinement débuté au 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour une durée de 4 ans.

La nouvelle stratégie de développement local prévoit la mise en œuvre de 6 fiches-projets de 2024 à 2027 :

1. **Coordination du GAL** : Coordination, animation et gestion du Groupe d'action locale
2. **Agriculture** : Cultiver pour un avenir durable : soutenir et développer une agriculture pérenne à taille humaine.
3. **Action sociale** : Entre collaboration, sensibilisation et bien-être : des initiatives innovantes et créatrices de liens pour tous les âges.
4. **Tourisme-Patrimoine** : Patrimoine, Histoire et Nature au service du Tourisme pour une attractivité renforcée du territoire.
5. **Forêt et filière bois** : Plus d'interconnexions locales pour une filière prospère !
6. **Coopération interterritoriale** : Cycle complet du sapin de Noël en gestion différenciée dans les GAL d'Ardenne.

Durée des projets : 4 ans

Budget global de la Stratégie : 1.700.000€ (33,37% FEADER / 56,62% RW / 10% Communes)

RH liée : 4,5 ETP

Programmation LEADER 2023-2027		
Tableau récapitulatif des actions de la Stratégie de Développement Local (SDL) du GAL Parc naturel de l'Ardenne méridionale		
Fiches projets	Axes	Actions
<b>Coordination</b>	Animation, coordination, représentation du GAL	
	Gestion administrative, financière et humaine	
	Promotion, capitalisation des actions	
<b>Agriculture</b>	Favoriser l'accès à la terre, aider à l'installation et à l'émergence de nouveaux modèles agricoles	Faciliter la transmission et rendre les terres publiques accessibles aux jeunes agriculteurs
		Faire évoluer le territoire vers une meilleure autonomie alimentaire
	Innover en termes de valorisation et de production des ressources du territoire	Valoriser les fruits des vergers communaux
		Mise en production d'arbres têtards
	Circuits courts et liens sociaux	Création d'un réseau d'épiceries solidaires ou sociales & développement des tiers-lieux
		Mise en commun des ressources pour les groupes d'achats communs

<b>Action sociale</b>	Valoriser et soutenir les associations et services du territoire	Mettre en relation les associations entre elles et avec les volontaires, et développer leurs compétences : recensement, programme de formations, plateforme d'information et salon du volontariat
		Réaliser un guide informatif à destination des aînés et de leur famille, défini en fonction des besoins des aînés.
	Favoriser l'épanouissement et la formation des jeunes en valorisant les ressources du territoire	Développer, pour les écoles primaires du territoire, un journal de classe spécifique au territoire, ainsi que des animations en lien.
	Favoriser les liens sociaux au travers d'activités culturelles	<p>Conserver et valoriser le patrimoine immatériel : recueil et promotion des différents patois, de l'histoire et des traditions orales - supports de communication et activités ludiques et intergénérationnelles</p> <p>Proposer un festival de cinéma itinérant à vélo à travers l'Ardenne méridionale lors duquel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'énergie nécessaire à la diffusion des films est fournie par les spectateurs (vélo) ;</li> <li>• les projections portent sur le thème du développement durable.</li> </ul>



<b>Tourisme/Patrimoine</b>	Valorisation touristique du patrimoine matériel et immatériel du territoire	Implication des citoyens dans la dynamique de valorisation touristique du patrimoine de leur territoire : relevé du patrimoine matériel et immatériel en collaboration avec l'Agence wallonne du Patrimoine.
		Formation des citoyens et des ouvriers communaux intéressés à la conservation du patrimoine.
		Création de supports ludiques, sentiers thématiques pour valoriser le patrimoine sur l'ensemble du territoire.

Thématisation et ludification des itinéraires pédestres du territoire	Identification des sentiers à thématiser et de leur potentiel historique, patrimonial, naturel.
	Thématisation de 2 à 3 sentiers selon leur richesse patrimoniale, historique et naturelle.
	Promotion des sentiers thématiques.
Amélioration de la qualité d'accueil du territoire par une meilleure gestion des flux et une professionnalisation accrue des professionnels du tourisme	Identification de la meilleure formule de formation en néerlandais pour le secteur touristique et démarches administratives.
	Promotion des cours de néerlandais auprès des professionnels du tourisme.
	Organisation des cours de néerlandais.
	Organisation de tables de conversation en néerlandais animées par des néerlandophones.
	Promotion des tables de conversation auprès des professionnels du tourisme.
	Identification des lieux nécessitant un capteur de passage en plusieurs endroits du territoire.
	Installation des capteurs et démarches administratives liées.
Suivi, gestion et analyse des données sur les flux touristiques	



<b>Forêt</b>	Mise en réseau - Information des acteurs	Constituer un « Groupe d'action locale » pour la filière bois
		Accompagner et animer le Groupe : événements, réseau
	Développement du circuit court - Renforcement de la filière locale de transformation	Stimuler le circuit court dans la filière
		Explorer, analyser et développer des modes de ventes innovants favorisant le circuit court et la transformation locale

		Augmenter l'attractivité des métiers du bois pour les jeunes locaux : valorisation et formations
<b>Coopération</b>	Maintien des essais en gestion différenciée de culture de sapins de Noël	Poursuivre les actions de gestion et suivis des essais afin de terminer un cycle de production en réduisant le nombre d'essai à 3 par GAL
		Poursuivre les mesures des taux d'humidité du sol et des risques de gel des sapins dans des parcelles en gestion différenciée (avec couvert végétal) en comparaison avec des parcelles gérées de manière conventionnelle.
		Poursuivre l'analyse économique des surcoûts liés aux techniques culturales mises en place avec analyse de la qualité des sapins avant commercialisation
	Formation et sensibilisation des producteurs	Diffuser les résultats des méthodes de cultures respectueuses de l'environnement ainsi que les échanges de bonnes pratiques - possibilité d'ajouter une dimension trans-nationale pour cet aspect

Les actions spécifiques développées en 2024 sont décrites dans les chapitres correspondants à chaque secteur d'action.

## 2.3. Interreg VI

### Les projets en cours de mise en œuvre

Le territoire du Parc naturel de l'Ardenne méridionale est éligible sur deux programmations : *France-Wallonie-Flandre* pour l'ensemble de ses 9 communes et *Grande Région* pour les 6 communes de la Province de Luxembourg.

Le PNAM a développé courant 2023-2024 plusieurs partenariats transfrontaliers et est actuellement partenaire de cinq projets dans le cadre de l'appel européen INTERREG : trois en territoire F-W-V et deux en territoire Grande Région.

La mise en œuvre de ces projets a débuté courant 2024.

- INTERREG Grande Région

Horizon Climatic: nos paysages face aux changements climatiques : observer, comprendre et imaginer

*Durée du projet* : 4 ans – 2024-2028

*Budget global du PNAM* : 478.915,20 € (90% INTERREG (60% FEDER - 30% RW) / 10% co-financement local)

*RH liée* : 0,7 ETP sur 4 ans (0,2 ETP Admin – 0,5 ETP Chargé de mission)

*Partenaires financiers du projet* : Parc naturel (PN) de Gaume (B), PN de la Vallée de l'Attert (B),

Parc naturel de l'Ardenne méridionale – Rapport d'activités 2024



PN Haute-Sûre Forêt d'Anlier (B), PN des deux Ourthes (B), Parc naturel régional (PNR) de Lorraine (F), PNR des Vosges du Nord (F), Paysages de l'après pétrole (F), Cité des paysages (F), Réserve de Biosphère Palatine (D), Natur & Umwelt (L).

Partenaires méthodologiques du projet : Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne (B), LOTERR-Centre de Recherches en Géographie – Université de Lorraine (F), Réserve de Biosphère de Bliesgau (D), Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER) (L), Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire (L), Parc Naturel de la Haute-Sûre (L).

**Objectif général du projet :** acquérir des connaissances sur les mécanismes d'évolution du paysage en lien avec les changements climatiques afin de doter les territoires des clés de compréhension des mutations à venir. Il s'agit d'élaborer une méthode d'analyse des dynamiques paysagères en tenant compte des spécificités locales. L'objectif est également de créer des outils d'aide à la décision et d'aménager plusieurs points de vue.

Les actions du projet réalisées en 2024 sont décrites au sein de l'Axe 2 *Paysages et Aménagement du territoire*.

### Sous nos pieds : valorisation touristique du patrimoine géologique

**Durée du projet :** 4 ans – 2024-2028

**Budget global du PNAM :** 468.627€ (90% Interreg (60% FEDER – 30% CGT) / 10% co-financement local)

**RH liée :** 0,7 ETP sur 4 ans (0,2 Admin – 0,5 Chargée de mission)

**Partenaires :** Parc naturel de Gaume (B), Parc naturel de la Vallée de l'Attert (B), Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier (B), Parc naturel des deux Ourthes (B), Parc naturel régional de Lorraine (F), Parc naturel de la Haute Sûre (L), Le Natur- & Geopark Mëlldall (L)

**Partenaire méthodologique zone PNAM :** Géopark Famenne-Ardenne

**Objectif général du projet :**

Renforcer la connaissance du patrimoine géologique et industriel de la Grande Région et le valoriser afin de le faire découvrir au plus grand nombre. Il s'agit de réaliser des inventaires précis de ces richesses patrimoniales et d'en assurer la transmission par la mise en place d'outils touristiques numériques innovants et une promotion commune, accessible à tous.

Les actions du projet réalisées en 2024 sont décrites au sein de l'Axe 3 *Développement rural et économique – Secteurs Tourisme et Patrimoine*.



- INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen

Le PNAM est partenaire de 3 projets déposés dans le cadre du portefeuille de projets « *Ardenne Transition Durable* » piloté par le Groupement Européen d'Intérêt Economique Destination Ardenne (GEIE).

Ces projets ont été validés par les autorités européennes courant 2024 et ont démarré de façon effective avec l'arrivée des chargés de mission dédiés, en septembre 2024.

### Ardenne GoodLife

**Durée du projet :** 4 ans – 2024-2028

**Budget global du PNAM :** 468.627€ (90% Interreg (60% FEDER – 30% RW) / 10% co-financement local)

**RH liée :** 0,5 ETP sur 4 ans

**Partenaires :** Fondation Chimay-Warsoise (B), Parc naturel Viroin-Hermeton (B), GEIE Albatros (F), Club Albatros (B), Parc naturel régional des Ardennes (F), Association des prestataires de soins de la Thiérache franco-belge (B), Association pour adultes et jeunes en situation de handicap des Ardennes (F)

**Notre Parc naturel participe aux volets suivants :**

- Mise en valeur des bienfaits physiologiques, psychologiques et cognitifs de la nature sur la santé : compiler les données scientifiques, cartographier les professionnels du territoire transfrontalier et mettre en réseau les acteurs ;
- Atelier de proprioception (parcours santé) : équiper le territoire du PNAM d'un atelier de proprioception apte à être utilisé pour la rééducation, la détermination du corps dans l'espace et l'échauffement des pratiquants d'activités de pleine nature
- Parcours adaptés aux personnes à besoins spécifiques : équiper le territoire du PNAM d'un parcours accessible aux personnes en situation de handicap
- Développement des jardins inclusifs et thérapeutiques :
  - Poursuivre les activités liées au jardin Terre'Happy à Bièvre et au jardin nature de l'asbl La Source
  - Créer un jardin thérapeutique en collaboration avec l'hôpital Vivalia de la Clairière de Bertrix
  - Développer un réseau de jardins thérapeutiques en transfrontalier



Les actions du projet réalisées en 2024 sont décrites au sein de l'Axe 3 *Développement rural et économique – Secteur Action sociale*.

### Ardenne Itinérance Mobilité Infrastructures

**Durée du projet :** 4 ans – 2024-2028

**Budget global du PNAM :** 163.229,34€ (90% Interreg (60% FEDER – 30% RW) / 10% co-financement local)

**RH liée :** 0,2 ETP sur 4 ans

**Partenaires** sur le volet Etude et aménagements écologiques : Parc naturel régional des Ardennes (F), Parc naturel Viroin-Hermeton (B)

**Participation du PNAM** pour la restauration de zones écologiques le long d'itinéraires cyclables :

- travaux de restauration écologique et installation d'aménagements écologiques au sein de min. 3 zones d'environ 3 ha chacune ;

- valorisation de ces zones comme support pédagogique permettant la formation des services communaux dans la gestion des espaces naturels.

Les actions du projet réalisées en 2024 sont décrites au sein de l'Axe 1 *Patrimoine naturel*.

### Ardenne Tourisme Responsable pour Tous

*Durée du projet* : 4 ans – 2024-2028

*Budget global du PNAM* : 99.455€ (80% Interreg (50% FEDER – 30% RW) / 20% co-financement local)

*RH liée* : 0,25 ETP sur 4 ans

*Partenaires* : Agence de développement touristique des Ardennes (F), Parc naturel régional des Ardennes (F), UNAT Grand Est (F), Maison du Tourisme du Pays des Lacs (B), Maison du Tourisme du pays de Bouillon-en-Ardenne (B), Office du Tourisme Explore Meuse (B), Fédération touristique de la Province de Luxembourg (B), Gal Nov'Ardenne (B)

*Participation du PNAM* sur le volet professionnalisation et accessibilité des personnes à besoins spécifiques

- Accompagner les professionnels dans leur mise en accessibilité
- Rendre la destination Ardenne accessible aux visiteurs en situation de handicap et de précarité
- Envisager des cofinancements en équipement pour permettre l'accessibilité de services, infrastructures et offres touristiques
- Création de séjours adaptés sans rupture de chaîne de services

Les actions du projet réalisées en 2024 sont décrites au sein de l'Axe 3 *Développement rural et économique – Secteur Tourisme*

### Un nouveau projet déposé, en cours d'examen

Un nouveau projet a été déposé en phase 1 dans le cadre du second appel à projet Interreg France-Wallonie-Flandre, le 30 octobre 2024. La validation du projet en phase 1 a été reçue début 2025. La candidature se poursuit en phase 2.

### TAMISEE : Territoire Avec Moins d'illuminations, par Soucis Ecologique et Energétique

*Durée du projet* : 3 ans, début potentiel en juin 2026

*Budget global du PNAM* : 192.000 € - 90% INTERREG (60% FEDER - 30% RW) / 10% co-financement local

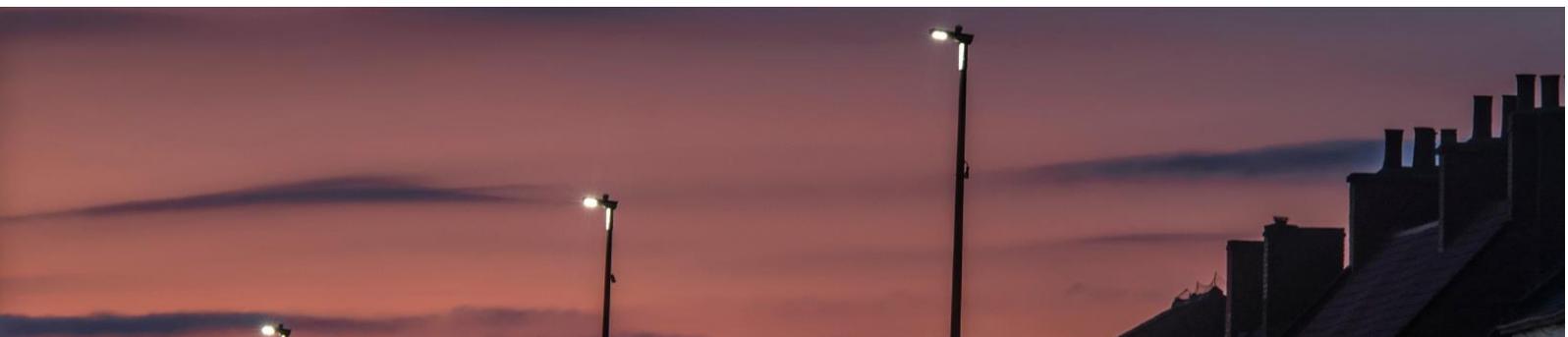
*RH liée* : 0,5 ETP sur 3 ans

*Partenaires de projet* : (B) PNESEM, PNVH, Virelle Nature, CNABH, PNDG, PNAM, EE (F) PNRA, ReNard, INRAE

*Opérateurs associés* : PNVS, ASCEN, DEMNA, DNE

*Objectifs poursuivis* :

- Cartographie de la trame noire du territoire
- Mise en place d'un Plan de gestion de la nuit transfrontalier visant la réduction de la pollution lumineuse
- Adaptation des infrastructures d'éclairage
- Restauration des habitats (inventaire des habitats d'espèces nocturnes, conception d'aménagements, suivi et monitoring)
- Education et sensibilisation (animations pédagogiques, visites techniques et d'étude)



## 2.4. Parc national de la Vallée de la Semois

- Reconnaissance par le Gouvernement wallon le 8 décembre 2022
- Mise en œuvre d'un Plan opérationnel de 75 fiches-actions de 2023 à juin 2026
- Une superficie de 29.000 hectares
- 8 communes concernées : Bertrix, Bouillon, Chiny, Florenville, Herbeumont, Paliseul, Tintigny et Vresse-sur-Semois (dont 5 font partie du Parc naturel de l'Ardenne méridionale)
- Des actions de préservation du patrimoine naturel et de développement d'un tourisme durable
- Une Fondation d'utilité publique rassemblant une cinquantaine d'acteurs

Territoire de projet situé au cœur des deux Parcs naturels de l'Ardenne méridionale et de Gaume et traversant cinq des 9 communes du PNAM, le Parc national, via sa Fondation, confère des moyens financiers au PNAM pour la mise en œuvre de 36 fiches-actions de 2023 à juin 2026.

Le Parc naturel de l'Ardenne méridionale assure également le rôle de Comité exécutif du Parc national, aux côtés du Parc naturel de Gaume, en tant qu'administrateurs-délégués à la gestion journalière, financière et administrative. Les deux directeurs des Parcs naturels sont responsables de la direction du Parc national.

Durant l'année 2024, le Parc naturel de l'Ardenne méridionale, au-delà de son rôle de pilotage général au sein du Comité exécutif, a poursuivi la mise en œuvre des fiches-actions dont il a la responsabilité en tant qu'opérateur. Les différentes actions réalisées en 2024 sont résumées ci-dessous au sein des axes thématiques du Plan de gestion du Parc naturel.

Pour en savoir plus, un rapport d'activités spécifique au *Parc national de la Vallée de la Semois* est également disponible sur le site du PNVS : [www.semois-parcnational.be](http://www.semois-parcnational.be)

### *Patrimoine naturel*

- Améliorer les connaissances scientifiques propres à la Vallée de la Semois
- Accroître les connexions entre les divers milieux naturels (forêts, cours d'eau, prairies...) du territoire afin de favoriser la diversité d'espèces qui y vivent
- Préserver, restaurer et développer les principaux milieux de vie faunistiques et floristiques
- Protéger les espèces animales emblématiques de la vallée tels que le lynx, la loutre, les chauves-souris, la vipère péliade, la moule perlière...
- Conserver et améliorer la qualité biologique de la Semois

### *Pratiques durables en forêt*

- Adapter les pratiques de chasse sur le territoire notamment par l'instauration d'une coopération entre chasseurs et gestionnaires
- Modifier les pratiques sylvicoles pour augmenter la capacité d'adaptation de nos forêts aux enjeux actuels

### *Patrimoine paysager, culturel et bâti*

- Préserver, restaurer et valoriser les paysages et le patrimoine de la vallée en ce compris les périmètres d'intérêt et points de vue, les sites archéologiques, le petit patrimoine populaire...
- Sauvegarder et promouvoir le patrimoine immatériel lié à la Semois (la littérature, les contes et légendes, la culture du tabac...)

### *Mobilité vers et au sein du Parc national*

- Améliorer la mobilité et l'accessibilité du territoire et gérer les déplacements des visiteurs
- Munir le Parc national d'outils efficaces pour faciliter la multifonctionnalité de la forêt et la gestion urbanistique et paysagère

### *Tourisme durable*

- Développer un réseau de guides professionnels ambassadeurs de la Vallée de la Semois et de ses atouts
- Pourvoir le territoire de nouvelles infrastructures ou équiper l'existant pour améliorer l'expérience du visiteur
- Créer de nouveaux produits touristiques et accompagner le secteur dans une dynamique durable

### *Education et sensibilisation*

- Doter le territoire d'outils éducatifs propres au patrimoine naturel du périmètre
- Impliquer les habitants dans la gouvernance du Parc national et les inciter à adopter des gestes respectueux de leur environnement



### 3. Activités réalisées en 2024

---





**AXE 1 – Protection, gestion et  
valorisation du Patrimoine naturel**





## 1. Patrimoine naturel



### 1.1. Sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité, stimuler et coordonner les initiatives

#### *Permanences « Conseil biodiversité chez vous ! »*

Sensibilisation du grand public à la préservation et au développement de la biodiversité par la mise en place de permanences-conseils gratuites sur les aménagements favorables à la biodiversité :

- informations sur la plantation et l'entretien de haies, vergers et arbres fruitiers ;
- projets de restauration du bocage en partenariat avec les communes et les agriculteurs de Bouillon et Paliseul ;
- accompagnement du collectif citoyen du « Verger d'Antan » à Straimont, avec la construction d'un abri à moutons ;
- accompagnement de l'internat de Morsehan dans leur candidature pour l'intégration au Réseau Wallon des Vergers Conservatoires.

➔ De nombreux appuis personnalisés, ponctuels ou récurrents, ont été réalisés en direction des privés, citoyens ou agriculteurs en 2024.

#### *Actions de communication et de sensibilisation*

- **Sensibilisation à la préservation de la biodiversité et à la création d'aménagements**

Rédaction et publication d'articles en toutes-boîtes via le Journal du Parc distribué en 21.100 exemplaires sur les 9 communes :

- Sections « *Quoi de 9* » sur :
  - l'évolution des cimetières du territoire vers la gestion différenciée et de l'accompagnement du Parc naturel dans cette démarche ;
  - la préservation et la valorisation des vergers du territoire.
- Articles sur :
  - les pelouses calcaires de la Calestienne, présentant leurs richesses historiques, paysagères et pour la biodiversité.
  - les fruits et savoir-faire du verger mettant en avant les actions réalisées par le Parc naturel en lien avec le patrimoine fruitier ainsi que le programme de formations du Parc pour l'année 2025 ;
  - les zones humides, invitant à les découvrir et valorisant les fonctions clés de ces écosystèmes en péril.

Participation à un reportage en radio dans le cadre de l'émission Grandeur Nature : cap sur l'Ardenne méridionale, avec un focus sur les initiatives du Parc naturel en termes de plantation de haies et de vergers.

- **Semaine de l'arbre 2024**

Le Parc naturel a accompagné ses communes pour divers aspects relatifs à cet évènement.

*La réalisation d'un cahier des charges pour les **commandes groupées des plants** et la mise en concurrence*

*La réalisation de **fiches explicatives** concernant chaque essence distribuée au grand public*

Dans le cadre des distributions gratuites d'arbres organisées pendant la Semaine de l'Arbre 2024, des fiches didactiques ont été rédigées afin de fournir au grand public les informations essentielles sur les essences distribuées : conseils de plantation, critères d'identification, ainsi que possibilités de consommation ou de transformation des fruits

*La tenue de **stands didactiques** pour animer l'évènement lors du week-end de distribution*

Les 23 et 30 novembre 2024, le Parc naturel a tenu des stands didactiques lors de la Semaine de l'arbre sur les communes de Bertrix, Herbeumont, Daverdisse, Paliseul, Bouillon, Bièvre, Gedinne et Wellin. Lors de ces évènements, l'équipe du Parc a proposé différents supports pour sensibiliser les citoyens à la biodiversité : bâches didactiques des sept milieux naturels présents sur le territoire (réalisées par le PNAM), figurines réalistes des espèces d'oiseaux indigènes, documentation variée, dossier pédagogique de la loutre (réalisé par le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier et la Fédération des Parcs naturels), carnet de coloriage « La Maison de Oufi » (réalisé par l'Office Economique Wallon du Bois), distribution de sachets de semis fleuris....

La présence de chargés de mission du Parc naturel sur ces stands didactique a permis de nombreux échanges avec les citoyens.

*La réalisation de 9 **animations** (reprises ci-dessous).*

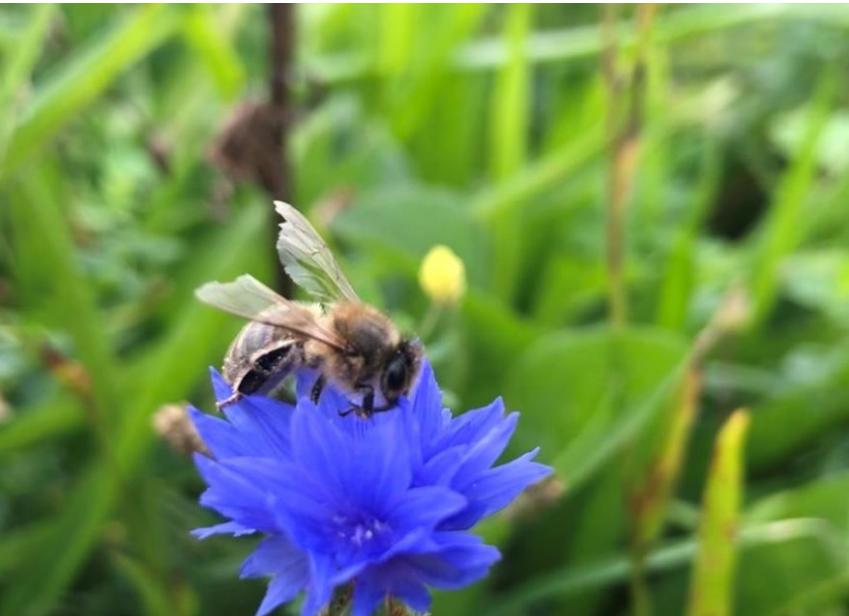
- **Animations pédagogiques**

Seize animations pédagogiques de sensibilisation à la préservation de la biodiversité ont été organisées en 2024 à destination du public scolaire :

- 3 activités « mares et zones humides » avec les écoles de Porcheresse et Gembes (60 élèves), en partenariat avec le Contrat de Rivière Lesse ;
- 4 activités de plantations de petits fruits et arbres fruitiers demi-tige avec l'école de Graide (66 élèves) ;
- 6 activités en forêt aux abords de la réserve naturelle agréée de l'étang des cannes à Paliseul sur la thématique de l'écosystème forestier. En collaboration avec les contrats de rivières Semois-Chiers et Lesse et Natagora. (120 élèves) ;
- 1 animation sur les oiseaux de nos jardins avec l'école de St Médard (15 élèves) ;
- 1 animation sur la vannerie et la création de structure en osier avec l'école de St Médard (15 élèves) ;
- 1 animation avec les membres du café papote de Paliseul sur la biodiversité de nos jardins (10 personnes).

Voir le tableau des activités en pages 39 et 40.





- **Outil de mobilisation citoyenne**

En 2024, le Parc naturel a relancé une nouvelle commande de sachets de semis fleuris personnalisés. Ces sachets seront distribués gratuitement lors des événements et animations, pour inviter chacun à semer un coin de nature chez soi. Trois nouveaux mélanges sont mis à disposition : un mélange fleuri mellifère, un mélange fleuri favorisant les auxiliaires du verger et un mélange fleuri pour zones humides.

## 1.2. Mieux connaître et protéger davantage la nature extraordinaire

### *Préservation des populations de Vipères péliades*

Sur notre territoire nous retrouvons 3 des principaux sites de présence de la Vipère péliade en Wallonie. La préservation de cette espèce passe prioritairement par la préservation et la restauration de son habitat : les landes à callunes qui tendent à s'amoinrir de plus en plus.

En 2024, les actions menées ont été reprises dans le cadre d'une fiche d'action spécifique du Parc national de la Vallée de la Semois porté par le Parc naturel – Voir en page 53.

### *Projets de restauration écologique*

- **Cartographie du réseau écologique du territoire**

Un des objectifs du Parc naturel est d'établir la cartographie du réseau écologique de notre territoire. Celle-ci nous permettra :

- d'identifier les zones essentielles à la biodiversité (noyaux, corridors, zones de rupture) ;
- de préserver la connectivité entre les milieux naturels ;
- d'outiller les acteurs locaux dans leurs prises de décision : intégration des enjeux écologiques dans l'aménagement du territoire, orientation des actions de préservation, gestion cohérente et durable du territoire... ;
- anticiper les effets du changement climatique (adaptation des espèces et résilience des écosystèmes).

D'année en année, nous travaillons à la réalisation de cet objectif et orientons les actions reprises dans les points suivants en fonction.

Néanmoins, la cartographie fine du réseau écologique du territoire est censée se baser sur les travaux de cartographie du réseau écologique wallon en cours à l'Université de Gembloux. Les premiers documents utiles à la base de travail étaient attendus en début d'année 2023, mais ne sont toujours pas disponibles.

Plusieurs échanges avec l'université ont tout de même permis de discuter de la méthodologie à suivre et des cartes préalables à l'analyse globale ont été réalisées (ex. cartes des densités d'échantillonnage). À cet égard, un guide méthodologique concernant la trame bleue a été rédigé pour la cartographie et le recensement des trames et sous-trames existantes au sein du territoire.



- **Accompagnement des communes dans le cadre de l'appel à projets BiodiverCité**

*Rédaction des fiches et soutien technique/administratif*

Les chargés de mission du Parc naturel ont accompagné les communes à divers degrés pour le dépôt des candidatures et la réalisation des projets : aide au choix du projet, accompagnement technique et administratif, rédaction des différents cahiers de charges liés, suivis, etc.

En 2024, les fiches-projet ayant reçu un appui particulier ont été les suivantes :

- Projet de restauration d'un ancien verger et d'un étang à Haut-Fays : aide à la rédaction du cahier des charges, piquetage du chantier et suivi lors de la réalisation des travaux ;
- Projet de restauration de la continuité écologique du Ry de Wéry à Wellin :
  - objectif : une série d'actions combinées vont permettre d'améliorer la qualité écologique de ce ruisseau à fort potentiel pour la reproduction de la truite fario et de l'ombre commun ;
  - soutien : rédaction du permis d'urbanisme et du cahier des charges (réalisation du chantier en juin 2025) ;
- Projet de restauration d'une mare sur la commune de Gedinne
- Projet d'aménagement du sentier de la Madeleine à Bertrix : aide à la rédaction du cahier des charges, création de plans et de contenus (en 2024) en vue de la mise en place de panneaux didactiques et de caillebotis en 2025 ;
- Projet d'aménagement de la zone humide de Gribomont : aide à la rédaction du cahier des charges et appui technique en 2024 en vue de la mise en place d'un sentier didactique en bois en 2025.

*Suivi de mise en œuvre*

À la suite de l'accompagnement prodigué en 2023 dans le cadre de l'appel à projets BiodiverCité, le Parc naturel a veillé en 2024 à la bonne mise en œuvre de :

- l'aménagement d'un cimetière Nature avec la commune de Bertrix ;
- l'aménagement de l'ancien terrain de foot de Paliseul ;
- la mise en place de module didactique sur le Parc Francken à Paliseul ;
- la mise en place du verger citoyen de Herbeumont.

- **Accompagnement de la Commune de Bouillon dans l'entretien du point de vue du Tombeau du Géant**

L'entretien des points de vue remarquables est primordial afin de proposer une meilleure expérience touristique. Le site du Tombeau du géant, point de vue exceptionnel, est particulièrement compliqué à gérer car envahi par de la fougère aigle. Sollicité par la commune de Bouillon, le PNAM a travaillé à une solution d'entretien et de maintien d'ouverture.

En 2023, le Parc naturel avait réalisé le classement du site en SGIB et établi un diagnostic des travaux à effectuer (rénovation clôture, gestion fougère, éco-pâturage, ...). Le site a ensuite été inclus dans le projet de réouverture des pentes et crêtes de la Semois porté par le PNAM via le Parc national de la Vallée de la Semois.

Ainsi en 2024, un chantier a été lancé afin de couper la végétation qui avait envahi la clôture. Les travaux se poursuivront en 2025 avec le démontage de la clôture existante, l'arrachage de la fougère sur l'ensemble de la surface, puis la pose d'une nouvelle clôture.

### **Protéger davantage la nature extraordinaire**

- **Création de nouveaux SGIB sur le territoire du Parc naturel**

En 2024, plusieurs dossiers SGIB (demandes d'extension ou de création) ont pu être rédigés sur le territoire du Parc naturel :

- À Paliseul, création d'un SGIB « Entre le Haustroi et la Scayire » au niveau des parcelles précédemment restaurées dans le cadre du projet LIFE Elia
- A cheval entre Paliseul et Bertrix, extension du SGIB « La Géripont », pour englober les zones de sources du bois de Bertrifontaine
- A Vresse-sur-Semois, extension du SGIB « Vallée de la Semois de Poupehan à Alle » pour englober une zone ouverte intra-forestière riche en sources et ruisseaux de sources
- A Vresse-sur-Semois, création du SGIB « Les Voies de Bohan », reprenant une grande surface forestière feuillue abritant la source du Ruisseau de Bohan, une série d'étangs et une belle population de Coucou gris.

- **Inventaires Loutre**

En 2024, le Parc naturel a participé de façon active à 1 journée de recherche de preuve de présence de la loutre sur le bassin versant de la Semois. Cette journée fut l'occasion de parcourir de nombreux kilomètres de cours d'eau grâce à la participation de nombreux acteurs du territoire. Ces inventaires sont menés en collaboration avec le DEMNA, le DNF et le Contrat de Rivière Semois-Chiers.

Malgré ces nombreuses heures de recherche, aucune trace de présence de Loutre n'a été trouvée. Cependant, de nombreuses traces de présence d'autres espèces de mammifères ont été observées ce qui confirme l'importance primordiale de préserver les ripisylves et les abords de rivières et ruisseaux.



## **1.3. Étendre la nature ordinaire en impliquant chacun**

### **Création et développement de projets naturels**

- **Plantation de près de 2400m de haies**

- Dans le cadre du subside « Droit de Tirage » à destination des communes, le Parc naturel et le DNF ont été sollicités par la commune de Paliseul pour définir ensemble un plan de plantation cohérent par rapport au maillage écologique, aux plantations déjà réalisées sur la commune et au budget disponible. Grâce au travail préalable réalisé en 2023, l'année 2024 a pu être consacrée à la signature des versions finales des conventions avec les agriculteurs ainsi qu'aux plantations de près de 2.000 m de haies.
- En 2024, une première cartographie des emplacements possibles a été réalisée, ainsi que plusieurs visites de terrain et rencontres avec les différents agriculteurs propriétaires ou mitoyens des zones repérées. Un total de 2.400 m de haies et/ou alignements d'arbres pourront ainsi être plantés en 2025.

- **Création d'un verger conservatoire dans un lieu public à Bouillon**

Accompagnement de l'internat de Morsehan pour le montage du dossier de création d'un verger conservatoire sur les parcelles attenantes à l'internat.

Le but de ce projet est d'aboutir à la création d'un verger contenant des pommes et des poires de variétés anciennes et locales, dont les greffons auront été prélevées sur le territoire du Parc naturel et greffés lors des animations proposées aux citoyens. Les arbres seront plantés par les élèves de l'école de Izel et les parcelles seront clôturées et occupées par les poules du projet de poulailler pédagogique de l'internat de Morsehan.

L'objectif final est de créer un lieu de conservation du patrimoine fruitier, pouvant accueillir du public et être le siège de nombreuses formations en lien avec la thématique. Ce projet est construit en collaboration avec le Parc naturel, plusieurs écoles et le Réseau Wallon des Vergers Conservatoires de Wallonie.

- **Création du plan « Ami des hirondelles » au départ de Vresse-sur-Semois**

Interpellé par le comité de l'enclave de Sugny, Bagimont et Pussemange, le Parc naturel a participé à plusieurs réunions de concertation avec divers partenaires, notamment la commune de Vresse-sur-Semois et l'ASBL Qualité-Village-Wallonie. Ces échanges visaient à déterminer la meilleure façon de restaurer l'ancien abreuvoir de Bagimont, élément essentiel au maintien de la population d'hirondelles rustiques dans le village.

Finalement, ces discussions ont conduit à la création du plan « Ami des Hirondelles », qui sera mis en œuvre en 2025 grâce à la revalorisation de la subvention Biodiversité du Parc et avec une ambition plus large que la seule restauration de l'abreuvoir.



- **Restauration de la mare du Vivy à Herbeumont et aménagement de ses abords**

Pour faire suite au besoin de l'école d'Herbeumont, la commune a décidé de faire appel au Parc pour restaurer la mare du Vivy. Ce projet est l'occasion d'en faire un lieu didactique et pédagogique axé sur la biodiversité de la mare et des milieux humides.

- Curage de la mare et modification de sa forme
- Gestion différenciée des espaces verts
- Mise en place d'une clôture en bois
- Création d'un sentier de planches pour faire le tour de la mare
- Mise en place de panneaux pédagogiques

Les travaux ont eu lieu en début d'année 2024 et se poursuivent en début 2025.



### **Lutte intégrée - Sapin de Noël en gestion différenciée**

Le projet de coopération interterritorial mené dans le cadre du programme LEADER *Sapin de Noël en gestion différenciée* prévoit la réalisation d'aménagements favorables à la biodiversité au sein même des parcelles de sapins de Noël, dans un objectif de lutte intégrée.

Dans le cadre de la précédente mesure LEADER, de 2019 à 2023, des couverts végétaux, semis de bandes fleuries, des haies, des nichoirs et des perchoirs à rapaces ont été mis en place au sein des parcelles d'essais sur environ 26 hectares. La nouvelle mesure LEADER permet de continuer l'entretien et le suivi de ces parcelles sans autre investissement prévu.

Ce projet est détaillé davantage dans l'Axe 3 - 1.7.

### **Projet INTERREG VI F-W-VL « Ardenne ITInérance Mobilité Infrastructure » (AITIMI)**

Ce projet a pour objectif principal, dans la continuité de l'Interreg V Ardenne Cyclo, de promouvoir et faciliter la mobilité douce (vélo...) ainsi que d'améliorer les infrastructures liées à celle-ci, au sein des territoires de l'Ardenne transfrontalière.

24 opérateurs et 3 opérateurs associés travaillent ensemble sur le projet AITIMI, parmi lesquels le BEP, IDELUX, des communes belges et des communautés de communes françaises, le SPW, les Provinces de Namur et Luxembourg... ainsi que les 3 Parcs naturels de l'Ardenne Méridionale (belge), Viroin-Hermeton (belge) et le Parc naturel régional des Ardennes (françaises).

Les différents opérateurs se répartissent dans les différents modules d'actions du projet. Le PNAM travaille principalement avec le Parc naturel Viroin-Hermeton et le Parc Naturel Régional des Ardennes, dans le module concernant la restauration des corridors écologiques le long des itinéraires cyclables.

Le projet a effectivement démarré en juillet 2024, à l'arrivée du chargé de mission à 0,2 ETP.

Les quelques mois consacrés au projet ont principalement permis la compilation et le classement des données cartographiques et issues d'inventaires, en vue de réaliser la carte du réseau écologique, les trames verte et bleue transfrontalières du territoire. Cette cartographie permettra, une fois établie, d'aider à diagnostiquer les zones de corridors écologiques à restaurer, dans le cadre du projet.

En lien avec le partenariat Interreg, mise en place des comités techniques, d'accompagnement et séminaires de lancement des différents axes du projet.



## 2. Environnement

### 2.1. Maintenir et améliorer la qualité des eaux et du sol

#### Projet « Cimetière Nature »

Plusieurs communes de l'Ardenne méridionale collaborent avec le Parc naturel pour adopter une gestion écologique de leurs cimetières, favorisant la biodiversité par divers aménagements (végétalisation, gestion différenciée, plantations). En 2023, deux projets pilotes ont été réalisés à Gedinne, avec un accompagnement personnalisé et un financement via marchés publics. En 2024, ces deux projets ont été finalisés et trois nouveaux cimetières sont en cours d'aménagement à Lomprez (Wellin), Alle (Vresse) et Bouillon.

#### Projet « Restauration de frayères »

Le projet de restauration de la continuité écologique du Ry de Wéry à Wellin a connu en 2024 une première phase essentielle de préparation afin d'améliorer la qualité de ce ruisseau, propice à la reproduction de la truite fario et de l'ombre commun. Des visites de terrain ont été organisées avec les différentes parties prenantes ainsi que des

entrepreneurs spécialisés pour analyser les obstacles existants et définir les travaux à mettre en œuvre. Suite à ces observations de terrain, une réunion de concertation a permis d'arrêter les choix techniques et de planifier la mise en œuvre des interventions. Parallèlement, le permis d'urbanisme a été rédigé, garantissant ainsi la conformité réglementaire du projet avant le lancement des travaux.

En 2025, le projet entrera dans sa phase opérationnelle avec la rédaction du cahier des charges, précisant les interventions à réaliser pour restaurer la continuité écologique du cours d'eau. Les travaux pourront débuter courant juin afin d'effectivement améliorer la connectivité du ruisseau favorisant la libre circulation des espèces piscicoles et ainsi leur permettre d'accéder aux zones de frayères situées en amont de l'obstacle. Grâce à cette approche concertée, le Ry de Wéry retrouvera progressivement des conditions optimales pour le développement de sa faune, contribuant ainsi à la préservation de la biodiversité locale et à l'amélioration de la qualité écologique du ruisseau.



#### Témoignage

*Contribuer à redonner de l'espace à la nature tout en dialoguant avec les acteurs locaux est une source de fierté au quotidien. Qu'il s'agisse de rouvrir des rivières aux poissons migrateurs, de restaurer le maillage écologique ou d'accompagner pour une production de sapins de Noël plus respectueuse de l'environnement, chaque action s'inscrit dans une dynamique de territoire au service du vivant.*



**Antonio Ramirez**  
Pôle Nature





## 3. Précisions sur les actions mises en œuvre via la Subvention Nature

### 3.1. Subvention Biodiversité organique 2024

Cette section apporte des précisions sur les activités réalisées dans le cadre de la subvention organique « biodiversité » du Parc en 2024 (21.000€).

#### *Design, graphisme et impression de panneaux didactiques*

En 2024, une partie de la subvention annuelle a été employée à des fins pédagogiques et de sensibilisation. Ainsi, les chargés de mission ont travaillé sur la création de panneaux didactiques à installer sur plusieurs points clés du territoire :

- *Bertrix - sentier didactique de la Madeleine* : le sentier était équipé de panneaux didactiques anciens, abîmés et peu lisibles. Ceux-ci ont été retravaillés pour fournir des informations pertinentes sur les différents habitats et espèces de la zone.
- *Daverdisse* : finalisation de l'équipement de la commune en panneaux didactiques, notamment au niveau du verger de Haut-Fays et de la zone humide des Quatre-Vents.
- *Herbeumont* : création de panneaux didactiques pour la mare restaurée à proximité du Vivy ainsi qu'au niveau du sentier des songes.

#### *Restauration du verger forestier de Sainte-Agathe*

En complémentarité avec la fiche BiodiverCité de la commune, le Parc naturel a apporté son soutien technique et financier pour la restauration de l'ancien verger forestier de Sainte-Agathe, à Haut-Fays. Les travaux menés dans le cadre de ce projet ont été les suivants :

- réouverture du milieu par débroussaillage et mis en tas des débris ;
- pose d'une clôture sur le pourtour du verger ;
- remplacement des arbres morts ;
- achat et pose de protections autour des fruitiers : nouvelles protections sur les jeunes plants et remplacement des anciennes protections sur les arbres plus âgés.

#### *Achat de semis fleuris*

En 2024, le Parc naturel a renouvelé son stock de sachets de semis fleuris à distribuer lors des événements. Trois mélanges distincts ont ainsi été commandés en sachets de 5g aux couleurs du Parc naturel. Pour chacun des mélanges, les graines sont d'origine wallonne et toutes les espèces choisies sont endémiques. Le mélange « mellifère » contient une majorité de plantes à fleurs attractives pour les espèces d'insectes pollinisateurs, tandis que le mélange « Accueil des auxiliaires au verger » a été conçu spécialement pour être attractif pour favoriser la lutte intégrée dans les vergers. Enfin, le mélange « Zones humides et mares » a été réfléchi de manière à favoriser la biodiversité aux abords des zones humides et des mares.

### Renforcement du matériel pédagogique et scientifique

Lors des ateliers à destination des écoles, réalisés en partenariat avec le Contrat de Rivière Lesse, les chargés de missions du Parc naturel ont pu constater la réelle plus-value de l'utilisation de binoculaires lors des activités didactiques avec les enfants. Fort de ce constat, une partie du budget 2024 a été allouée à l'acquisition de binoculaires de qualité, à la fois performants et facilement transportables sur le terrain. Ce nouvel équipement ne servira pas uniquement aux animations pédagogiques, mais constituera également un outil précieux pour les chargés de mission dans le cadre des inventaires scientifiques.

## 3.2. Subvention facultative 2024

Cette section apporte des précisions sur les activités réalisées dans le cadre de la subvention facultative « Nature » allouée au Parc naturel en 2024 pour un montant de 112.000€.

### Projet « Cimetières nature »

La gestion différenciée des espaces verts est de plus en plus présente dans nos communes que ce soit dans les espaces verts fréquemment utilisés, dans les massifs de fleurs, sur les trottoirs, bords ou excédents de voiries. Cependant, les cimetières représentent souvent pour les communes la dernière difficulté dans la mise en place de ces pratiques sans intrants chimiques et plus respectueuses de l'environnement. Une conception très minérale et une perception des « herbes folles » liées au sentiment d'abandon en sont la cause. La diversité des personnes qui interviennent dans la gestion - collectivité, entreprises de pompes funèbres, familles des défunts, mais aussi les coûts liés à cette transition - complexifient encore plus la démarche de transition écologique.

Un plan de gestion est coconstruit avec la commune, les services techniques et les utilisateurs. Plusieurs marchés publics ont été rédigés pour financer les travaux par sous-traitance. Des outils de communication et de sensibilisation seront également associés afin de permettre la réussite du projet.

Courant 2024, grâce à la subvention facultative « nature » octroyée par le SPW ARNE, le PNAM a pu accompagner l'aménagement de 3 « Cimetières nature » sur son territoire.

Les **trois cimetières** concernés sont :

- Cimetière de Lomprez (commune de Wellin)
- Cimetière de Alle (commune de Vresse-sur-Semois)
- Cimetière de Bouillon

Les **actions** suivantes ont été réalisées :

- Projection et planification des différents aménagements à réaliser sur chacun des cimetières : visites sur sites, réalisation de plans d'aménagements cartographiques, calculs de métrés et présentation aux Collèges concernés.
- Procédure de marché public et initiation des travaux

*Ci-contre, un exemple d'aménagements prévus sur le cimetière de Lomprez.*



Les différents types d'aménagements qui y sont réalisés sont les suivants :

- Végétalisation des zones empierrées :
  - allées secondaires ;
  - entre-tombes par des couvre-sols ou des sédums.
- Hétérogénéiser le cimetière :
  - plantation d'arbre et d'arbustes ;
  - plantation de massifs de plantes mellifères sur les espaces libres ;
  - création de zones de haute herbe agrémentées de bulbes.
- Gestion des murs :
  - mise en place de plantes grimpantes favorable à la biodiversité ;
  - plantations d'arbres fruitiers palissés.
- Gestion des espaces verts autour du cimetière :
  - plantations d'arbres et d'arbustes ;
  - mise en place d'espaces de gestion différenciés avec plantation de bulbes et divers aménagements (haies, haies de bois mort, tas de pierres, bosquets...).

### Projet « Espaces publics au naturel »

Le projet de création de 3 espaces publics « naturels » a débuté en 2024 avec la recherche, dans trois communes différentes, des emplacements centraux, accessibles et visibles par le plus grand nombre. Ces aménagements contribuent au renforcement du maillage écologique et favorisent l'accueil de la biodiversité ordinaire. Une attention particulière est portée à la sensibilisation du grand public à travers des supports pédagogiques adaptés.

Sur deux de ces espaces verts (Vresse et Paliseul), une collaboration a été initiée avec le Parc national de la Vallée de la Semois, afin d'aménager au mieux ces espaces qui se situent également au niveau de deux portes d'entrée du Parc national. Cette collaboration a permis de mobiliser des budgets complémentaires, permettant ainsi l'aménagement plus poussé de ces deux espaces.

Les **trois lieux concernés** sont :

- Commune de Vresse sur Semois : espace vert public situé devant le Centre d'interprétation d'art de Vresse ;
- Commune de Paliseul : espace vert public situé devant l'ancienne école de Paliseul-Gare, future Maison du Parc naturel ;
- Commune de Bièvre : espace vert public situé dans le village de Oizy.

Dès le début de l'année 2024, les **différentes étapes** suivantes ont été initiées :

- *Benchmarking des aménagements réalisables*

Recherche documentaire sur les aménagements en faveur de la biodiversité pouvant desservir plusieurs fonctions comme :

- fonction nourricière et de refuge pour la biodiversité ;
- fonction esthétique et paysagère permettant d'améliorer le cadre de vie des habitants ;
- fonction didactique permettant de devenir le support de partage de connaissance.

L'entretien de ces aménagements est également une variable à ne pas négliger, cette dernière influence grandement le design et les choix d'aménagement.

- *Design, projection et planification des aménagements*

Le design de ces aménagements étant un élément structurant du projet, des visites de terrain ont eu lieu afin que ces aménagements puissent au mieux répondre aux diverses fonctions précitées.

Une attention particulière est apportée à l'espace vert de Vresse où une touche artistique est apportée, ce qui implique l'intégration du Centre d'Art dans la réflexion.

La présentation et la modification des projets ont été une étape importante permettant une appropriation des projets au sein des différents services communaux.

- *Création des marchés publics*

Rédaction des cahiers des charges pour la multitude d'aménagements :

- espace de hautes herbes : délimiter des espaces de hautes herbes, plantations de bulbes dans ces espaces, mise en place de prairies fleuries avec des plantes vivaces ;
- plantations d'arbres et arbustes : arbres et d'arbustes en bosquet, haies fruitières, arbres isolés, haie de saule à recéper tous les deux ans ;
- plantations de plantes mellifères : plantes grimpantes favorables à la biodiversité, création d'espaces de type « jardin des plantes » ;
- création d'aménagement : haie de bois mort, tas de bois (bien rangé), tas de branche ou andain de bois, muret de pierre sèche, hibernaculum ou murgier, espaces de terres nues (abeilles et insectes terricoles) ;
- éléments didactiques – exemplatifs : installation de panneaux et d'éléments didactiques.

**Projet « Entretien ou remise en état de frayères sur les rivières du territoire »**

Le projet intégré de restauration de la continuité écologique du Ry du Wéry (Wellin) est possible notamment via l'apport de la subvention facultative 2024 qui intervient dans la suppression d'un point noir sur le ruisseau. Par l'effacement de l'obstacle en question, les salmonidés pourront remonter vers les frayères en amont du ruisseau. (Voir supra)





## 4. Évènements, Formations & Actions par commune

### 4.1. Évènements | Animations

Ce tableau reprend la liste des animations et évènements réalisés ou soutenus par le Parc naturel dans le cadre de l'Axe thématique 1 - Protection, gestion et valorisation du Patrimoine naturel.

Type d'évènement	Thématique	Public visé	Lieu	Date	Partenaires éventuels
Chantier participatif	Construction de l'abri à moutons du Verger Citoyen (deux jours)	Grand public	Herbeumont	29-02-24	Commune de Herbeumont
Rencontre professionnelle	Sapin de Noël : Comité technique UAP : présentations résultats, démonstration, essai et échanges de bonnes pratiques	Pépiniéristes	Jéhonville	18-09-24	UAP
Évènement grand public	Semaine de l'arbre : stand d'animations lors de la distribution de plants	Grand public	Bertrix	23-10-24	DNF, Idelux
			Herbeumont	23-10-24	DNF, Idelux
			Daverdisse	23-10-24	CR Lesse

			Paliseul	23-10-24	CR Semois-Chiers, DNF, Natagora	
			Bouillon	23-10-24	DNF	
			Bièvre	23-10-24	Office du Tourisme de Bièvre, CR Lesse, Natagora, Centre culturel de Bièvre, DNF	
			Gedinne	30-10-24	DNF	
			Wellin	30-10-24	DNF, Centre culturel de Wellin	
Animation avec les écoles	Animation sur les nichoirs	Élèves de l'école de Saint-Médard	Jardin collectif de Gribomont	20-02-24		
		Elèves de maternelle de l'école de Saint-Médard	Saint-Médard	20-02-24		
	Semaine de l'arbre	Scolaire	Etang des cannes - Paliseul		21-11-24	
			Etang des cannes - Paliseul		22-11-24	Conservateur de la Réserve, Natagora, CR Lesse et CR Semois-Chiers, commune de Paliseul
			Ecole de Graide		25-11-24	
			Ecole de Graide		26-11-24	
			Haut-Fays		28-11-24	CR Lesse
			Haut-Fays		29-11-24	CR Lesse



## 4.2. Formations | Colloques

Ce tableau reprend la liste des formations ou colloques suivis par les chargés de mission dans le cadre de l'Axe thématique 1 - Protection, gestion et valorisation du Patrimoine naturel.

Type d'évènement	Thématique	Lieu	Date	Organisateur	Chargé(e) de mission
Colloque/Séminaire	L'observation de la Terre au service de la conservation environnementale et de la gestion des Parcs nationaux	Viroinval	06-06-24	ISSeP - Groupe de travail Observation de la Terre	Antonio Ramirez, Marie Weisse
	Journées Européennes des Parcs naturels	Bütgenbach	10/11-06/2024	Fédération des Parcs naturels	Équipe
	Colloque DNF au Festival International Nature Namur	Namur	15-10-24	FINN, DNF	Marie Weisse
Formation	Formation à la reconnaissance des plantes exotiques envahissantes	Gembloux	05-06-24	FPNW, Contrats de Rivière et Uliège	Marie Weisse, Baptiste Goguillon
	Taille des arbres fruitiers palissés	Froidlieu	03-02-24	Pressoir d'Hortus	Marie Weisse
	Soins d'été, auxiliaires et ravageurs au verger	Froidlieu	31-05-24	Pressoir d'Hortus	Marie Weisse

	Prospection loutre : formation à la reconnaissance de traces et indices	Suxy	20-02-24	DEMNA, Contrats de Rivière	Marie Weisse, Antonio Ramirez
	Formation inventaire, collecte et identification de fruits dans les anciens vergers	Gembloux	07-08-24	CRA et Diversifruits	Marie Weisse
Webinaire	Information intervention mesure 355	Visioconférence	08-07-24	SPW	Marie Weisse Baptiste Goguillon
	International Pond Conference 2024	Visioconférence	12/11/2024 & 13/11/2024	Ponderful and the European Pond Conservation Network	Marie Weisse
	Nouvel AGW "Réserves naturelles et Cavités souterraines d'intérêt scientifique"	Visioconférence	19-11-24	SPW ARNE	Marie Weisse Baptiste Goguillon



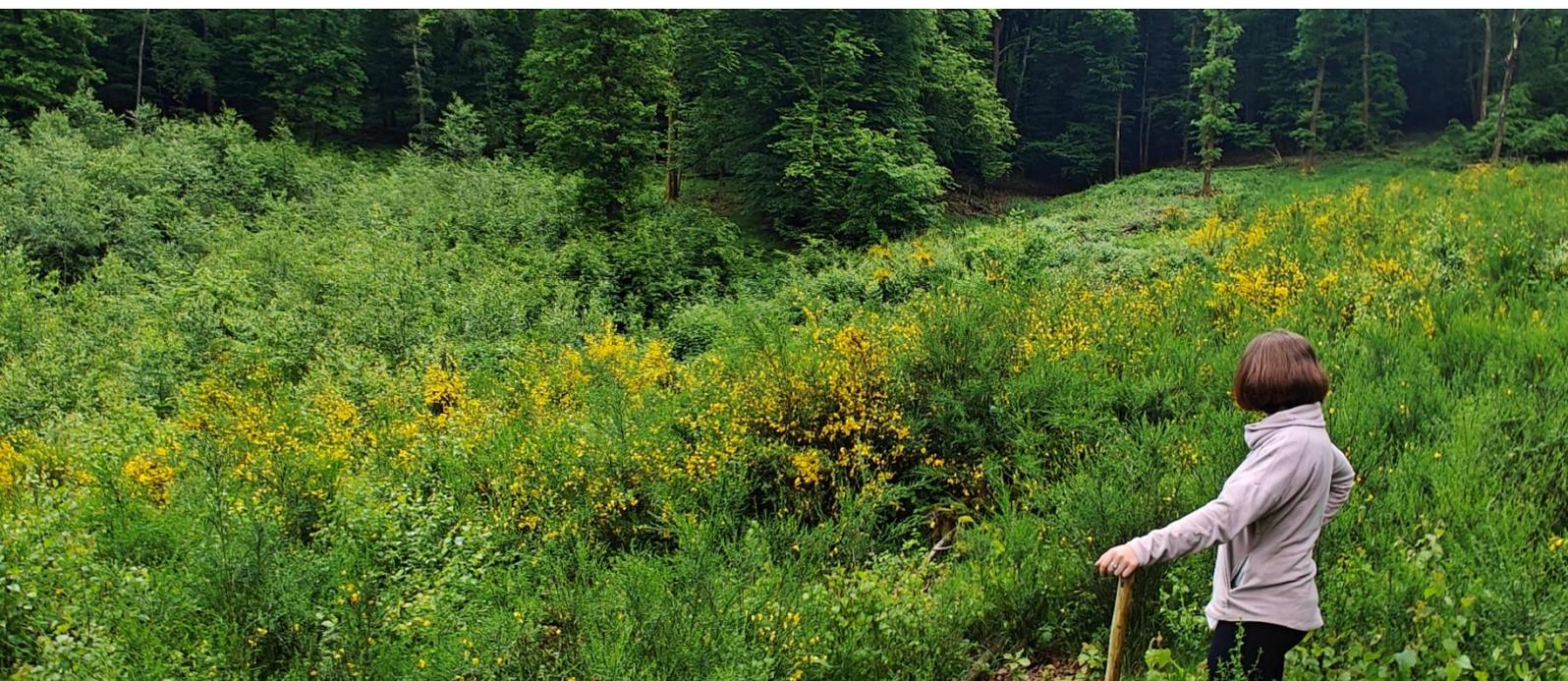
### 4.3. Actions par commune

Ce tableau synthétise les actions réalisées en 2024 par commune pour l'Axe thématique 1 - Protection, gestion et valorisation du Patrimoine naturel.

BERTRIX	
Lieu	Type d'actions
Bertrix Hall	Stand d'animations lors de la Semaine de l'Arbre
Jéhonville	Comité technique de l'UAP

Mortehan	Accompagnement technique et financement du sentier de la madeleine
Bertrix	Accompagnement de la commune sur la création de fiche BiodiverCité
Rossart	Accompagnement technique sur la restauration de la RND de Rossart
BOUILLON	
Lieu	Type d'actions
Esplanade du château	Stand d'animations lors de la Semaine de l'Arbre
Zone Vivy-Mogimont-Ucimont	Collaboration avec le DNF et la commune pour les plantations liées au droit de tirage : restauration du bocage agricole
Bouillon	Accompagnement des ouvriers communaux pour la taille des fruitiers
Bouillon	Accompagnement technique et financier sur l'aménagement du cimetière nature
Noirefontaine	Pressage de fruits & Fête de la pomme, en soutien à l'école de Noirefontaine
BIÈVRE	
Lieu	Type d'actions
Centre culturel	Stand d'animations lors de la Semaine de l'Arbre
École de Graide	Animations plantations avec les élèves de l'école
Verger rue de Bellefontaine	Appui à la commune pour la mise en pâturage du verger
Bièvre	Accompagnement des ouvriers communaux pour la taille des fruitiers
Oizy	Accompagnement technique et financier sur l'aménagement d'un espace vert naturel
Oizy et Petit-Fays	Accompagnement pour nouvelles plantations de fruitiers
DAVERDISSE	
Lieu	Type d'actions
Hall ouvrier	Stand d'animations lors de la Semaine de l'Arbre
Zone humide des Quatre-Vents	Animations avec les écoles sur le thème des mares, en partenariat avec le Contrat de Rivière Lesse
Gembes	Accompagnement pour la fiche BiodiverCité 2024
Haut-Fays	Suivi et financement pour la mise en œuvre de la restauration du verger et de l'étang de Sainte-Agathe
Daverdisse	Accompagnement des ouvriers communaux pour la taille des fruitiers
Haut-Fays	Finalisation de l'accompagnement sur la création des mares forestières
Haut-Fays & Gembes	Fin de l'accompagnement sur le dossier de plantations de haies
GEDINNE	
Lieu	Type d'actions
Hall ouvrier	Stand d'animations lors de la Semaine de l'Arbre
École	Plantations de fruitiers
Willerzie	Accompagnement technique et financier sur l'aménagement du cimetière nature
Louette St Denis	Accompagnement technique et financier sur l'aménagement du cimetière nature
Louette St Pierre	Accompagnement technique sur la restauration de la mare
Willerzie	Accompagnement sur la réflexion d'amélioration de la RND des Fanges de l'Abîme
HERBEUMONT	
Lieu	Type d'actions
Jardin collectif de Gribomont	Stand d'animations lors de la Semaine de l'Arbre
Jardin collectif de Gribomont	Construction de nichoirs avec les élèves de l'école maternelle
Saint Médard	Animation sur la vannerie et création d'une cabane en osier

Gribomont	Accompagnement sur la création du sentier de la zone humide
Herbeumont	Accompagnement technique et financier sur l'aménagement du sentier Nature accessible
Herbeumont	Accompagnement technique et financier sur l'aménagement de la mare du Vivy
Straimont	Construction de l'abri à moutons du Verger Citoyen
PALISEUL	
Lieu	Type d'actions
Espace Solmon	Stand d'animations lors de la Semaine de l'Arbre
Étang des Cannes	Animations avec les écoles, en partenariat avec Natagora et les Contrats de Rivière Lesse & Semois-Chiers
Bibliothèque de Paliseul	Mercredi Kids : sous le parapluie du Lynx – en partenariat avec la Bibliothèque
Paliseul	Accompagnement sur le projet BiodiverCité
Paliseul	Accompagnement technique et financier sur l'aménagement d'un espace vert naturel
Paliseul	Accompagnement sur le projet de restauration du Bois du ropté
Zone Framont-Opont-Maissin	Collaboration avec le DNF et la commune pour les plantations liées au droit de tirage : restauration du bocage agricole
VRESSE-SUR-SEMOIS	
Lieu	Type d'actions
Bagimont	Préparation du projet « Ami des Hirondelles »
Nafraiture	Conseils pour aménagement biodiversité et création de mares à l'école
Vresse sur Semois	Accompagnement technique et financier sur l'aménagement d'un espace vert naturel
Alle sur Semois	Accompagnement technique et financier sur l'aménagement d'un cimetière nature
Orchimont	Restauration de 3 mares forestières
WELLIN	
Lieu	Type d'actions
Office du tourisme	Stand d'animations lors de la Semaine de l'Arbre
Wellin	Accompagnement pour les projets de plantation de haies
Wellin	Accompagnement technique sur la création des fiches BiodiverCité
Lomprez	Accompagnement technique et financier sur l'aménagement d'un cimetière nature





## 5. Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois

Cette section reprend les activités qui seront menées par le Parc national de la Vallée de la Semois en lien avec l'Axe thématique 1 - Protection, gestion et valorisation du Patrimoine naturel du Parc naturel.

Amélioration des connaissances		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<p>FA 1 : Inventaires scientifiques : l'état écologique des cours d'eau</p> <p>Opérateur en charge de la fiche : Contrat de rivière Semois-Chiers</p>	<p>Amélioration des connaissances concernant la qualité écologique des cours d'eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de l'état écologique des masses d'eau de surface du PNVS <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Concertation avec la Direction des Eaux de Surfaces (responsable du rapportage Directive Cadre Eau)</li> <li>○ Les MESU déclassées, les raisons du déclassement et les actions à mettre en place sont déjà identifiées et en cours de mises en œuvre par la Direction des Eaux de Surfaces</li> </ul> </li> <li>• Amélioration de nos capacités d'étude du milieu <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Co-organisation de l'événement GTEO avec le PNESEM et l'Issep (6 juin 2024)</li> <li>○ Evaluation en cours de l'apport potentiel des méthodes d'acoustique passive pour le suivi des milieux aquatiques</li> <li>○ Mise en place d'un suivi de l'impact thermique de retenues dans la Semois</li> </ul> </li> </ul>
<p>FA 2 : Inventaires scientifiques des habitats forestiers et patrimoniaux sensibles</p>	<p>Cartographie des habitats d'intérêt communautaire et sensibles sur l'ensemble du territoire du PNVS et évaluation de leur état de conservation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection des habitats d'intérêt à inventorier avec l'aide d'experts (Comité scientifique du Parc national et Département de l'Étude du Milieu naturel et agricole)</li> <li>• Sélection cartographique des zones à prospecter pour l'inventaire des habitats d'intérêt sur base de données biologiques,</li> </ul>

<p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>		<p>pédologiques, topographiques et d'imagerie satellite</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction d'un protocole d'inventaire ainsi que des fiches de reconnaissance des habitats</li> <li>• Formation et échange avec le Département de l'Étude du Milieu naturel et agricole (DEMNA) pour adopter une méthodologie commune</li> <li>• Déroulement de l'inventaire des habitats de fin mai à fin octobre 2024 qui a permis d'inventorier 13 habitats d'intérêt sélectionnés dont d'intérêt communautaire (annexe I de la Directive Habitats 92/43/CEE)</li> </ul>
<p><b>FA 3 : Inventaires scientifiques des espèces emblématiques du territoire</b></p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parcs naturels de l'Ardenne méridionale et de Gaume, Natagora</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la connaissance des espèces et de leur répartition sur le territoire</li> <li>• Mise en place de gestions adaptées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction de la stratégie d'inventaire 2024</li> <li>• Préparation du travail d'inventaire et de terrain</li> <li>• Réalisation d'inventaires faune-flore des zones peu connues (en termes de biodiversité) du territoire</li> <li>• Développement de partenariats scientifiques pour l'inventaire des espèces</li> <li>• Traitement des données biologiques du Parc national</li> <li>• Rédaction d'un rapport scientifique annuel sur la biodiversité du PNVS</li> </ul>
<p><b>FA 4 : Monitoring des habitats et espèces à enjeux</b></p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parcs naturels de l'Ardenne méridionale et de Gaume, Natagora</p>	<p>Développement d'un réseau d'observateurs naturalistes en vue de pérenniser le monitoring sur le territoire du Parc</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'un week-end d'ornithologie</li> <li>• Organisation d'un événement de sensibilisation à l'occasion de la journée de la biodiversité</li> <li>• Développement d'un réseau d'observateur</li> </ul>
<p><b>FA 5 : Création d'un Observatoire des changements climatiques et de la biodiversité</b></p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Centralisation et valorisation des résultats et données concernant la biodiversité sur le PNVS qui pourraient avoir un impact sur les politiques communales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre et partage d'expérience avec différents observatoires de la biodiversité existants</li> <li>• Réflexion sur la structure de la page web de l'observatoire ainsi que sur la mise en place d'un atlas de la biodiversité permettant de visualiser les données naturalistes à l'échelle du Parc national</li> <li>• Animation du comité scientifique : logistique, organisation des réunions, lien avec l'équipe opérationnelle, etc.</li> </ul>
<p><b>FA 9 : Trame noire - lutte contre la pollution lumineuse, amélioration de la connectivité nocturne, création d'une réserve internationale de ciel étoilé</b></p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un 'Parc dans le Parc' reliant l'ensemble des surfaces non éclairées</li> <li>• Établissement de la liste des critères pour certification Darksky et comment atteindre les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostique Trame Noire : récolte de données par le challenge 'Chasseurs de lumières'</li> <li>• Etat de la Trame Noire : cartographie en cours</li> <li>• Communication réalisée autour de cet événement : 2 passages en radio, 2 en TV</li> </ul>

	80% d'acteurs pour ce projet	locales et 1 en TV Nationale à une heure de grande écoute <ul style="list-style-type: none"> <li>• Labellisation : Possible labellisation 'Territoire Etoilé', dossier en cours de remplissage pour que 4 communes au minimum candidates, ce qui entrainerait la labellisation de l'ensemble du Parc.</li> <li>• Dépôt de l'INTERREG TAMISEE (Territoire Avec Moins d'Illuminations par Souci Ecologique et Energétique), phase 2 en cours d'élaboration</li> </ul>
--	------------------------------	---

“

**Témoignage**

En 2024, les inventaires réalisés ont permis d'enrichir considérablement les données naturalistes du territoire. Grâce à ces observations, la connaissance de la faune et de la flore locales s'est affinée, offrant une meilleure compréhension des écosystèmes et de leur évolution. Ces nouvelles données sont essentielles pour orienter les actions de conservation et de gestion, en veillant à préserver la biodiversité tout en adaptant les pratiques aux spécificités du Parc.



**Corentin De Keyser**  
Pôle Nature

”



Maillage écologique : identification et restauration		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<b>FA 6 : Augmentation des surfaces de réserves intégrales (RFI)</b> Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale	Augmentation des surfaces de RFI pour atteindre un total de 287 ha	Proposition des zones potentielles (287 ha) à mettre en réserve forestière intégrale aux Collèges communaux sur base de la cartographie réalisée

<p>FA 7 : Développement des zones ouvertes intra-forestières et des zones de transition (lisières)</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Création d'un réseau de lisières et de zones ouvertes à l'intérieur des massifs forestiers pour atteindre un total de 100 ha</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prospection du territoire avec leur DNF selon des critères environnementaux et une pré-analyse cartographique</li> <li>• Compilation et soumission des emplacements repérés aux autorités compétentes</li> <li>• Rédaction des cahiers des charges pour la réalisation des travaux</li> <li>• Lancement et coordination des chantiers d'abattage et de préparation du sol en vue des plantations hivernales</li> </ul>
<p>FA 8 : Lutte contre la fragmentation des habitats, levée des obstacles identifiés et augmentation des surfaces strictement protégées (réseaux écologiques : trames verte, bleue, noire)</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un outil d'aide à la décision pour tout acteur du territoire du PNVS grâce à une cartographie fine de son réseau écologique</li> <li>• Augmentation (créer/étendre) des surfaces d'aires protégées de min. 50 ha de milieux hétérogènes constitutifs de la trame verte et bleue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction d'un plan méthodologique pour la cartographie de la trame bleue</li> <li>• Cartographie de la trame bleue</li> </ul>
<p>FA 25 : Levée des obstacles liés à la libre circulation des poissons</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Contrat de rivière Semois-Chiers</p>	<p>Restauration de la connectivité écologique des cours d'eau, par levée ou aménagement d'obstacles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de nombreuses réunions de concertation et coordinations avec les gestionnaires, acteurs et partenaires des cours d'eau</li> <li>• Participation au mouvement local et international, dont conférence internationale Free Flow aux Pays Bas et développement d'un application à destination de tous les acteurs des cours d'eau en Wallonie,</li> <li>• Lancement du projet ORP (Open River Program), une étude hydro sédimentaire pour évaluer les impacts de la suppression d'obstacles sur la Semois : réunions stratégiques, aspects socio-économiques et coordination avec les gestionnaires.</li> <li>• Lancement d'une étude sur l'impact des retenues sur la faune piscicole avec l'ULiège</li> <li>• Co-construction d'un projet de suivi thermique de l'impact des retenues de la Semois</li> <li>• Encadrement de stagiaires et étudiantes MSc/PhD sur des problématiques de connectivité écologiques.</li> <li>• Journées d'échanges et collaborations transfrontalières avec le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier et d'autres acteurs</li> <li>• Inventaires de terrain : 295 obstacles identifiés sur le territoire</li> </ul>



Préservation et restauration des milieux d'intérêt écologique prioritaires		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<p>FA 10 : Restauration des biotopes menacés sur les pentes de la Semois</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Restauration de 20 ha de biotopes de pente</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prospection du territoire avec leu DNF selon des critères environnementaux et une pré-analyse cartographique.</li> <li>• Compilation et soumission des emplacements repérés aux autorités compétentes</li> <li>• Rédaction des cahiers des charges pour la réalisation des travaux</li> <li>• Lancement et coordination des chantiers d'abattage et de préparation du sol en vue des plantations hivernales</li> </ul>
<p>FA 11 : Désenrésinement et restauration du lit majeur de la Semois et de ses affluents</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Restauration de 30 ha de zones humides</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prospection du territoire avec leur DNF selon des critères environnementaux et une pré-analyse cartographique</li> <li>• Compilation et soumission des emplacements repérés aux autorités compétentes</li> <li>• Rédaction des cahiers des charges pour la réalisation des travaux.</li> <li>• Lancement et coordination des chantiers d'abattage et de préparation du sol en vue des plantations hivernales</li> </ul>
<p>FA 13 : Restauration et préservation des sites ardoisiers</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Ardenne et Gaume</p>	<p>Restauration (et protection forte) d'au moins 3 sites ardoisiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite des inventaires biologiques dans 21 sites ardoisiers et récolte de 1 742 données se rapportant à 422 taxons</li> <li>• Sélection de 4 sites ardoisiers à restaurer et réalisation de démarches administratives en vue des déboisements</li> <li>• Poursuite de la rédaction de plans de gestion et de restauration des sites ardoisiers, avec la production d'une première version bien aboutie de 6 plans fin 2024</li> <li>• Participation à la formation d'un réseau de guides ambassadeurs du PNVS via la présentation d'un exposé lors de la session « Géomorphologie et sites ardoisiers »</li> </ul>

<p>FA 14 : Création d'un réseau de mares forestières</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Création d'un réseau de mares forestières pour améliorer le maillage écologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérage des zones potentielles pour la création et restauration de plus de 80 mares</li> <li>• Rédaction et dépôt des demandes de permis</li> <li>• Piquetage des chantiers</li> <li>• Rédaction des dossiers de demande de subside via Mesure 355a PWDR</li> </ul>
<p>FA 23 : Restauration des berges de la Semois</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Contrat rivière Semois-Chiers</p>	<p>Amélioration de la diversité botanique des berges et l'état écologique des cours d'eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de la diversité floristique des berges du camping de Florenville par la plantation d'hélophytes (500 plants)</li> <li>• Accompagnement complémentaire de deux campings faisant face à des problèmes d'érosion en collaboration avec le SPW-MI</li> <li>• Concertation avec SPW-MI pour la mise en place de projets "Résilience face aux changements climatiques"</li> <li>• Montage d'un projet de plantation de ripisylve à Martué (650m de ripisylve prévus ; bloqué à la commune de Florenville depuis plusieurs mois)</li> </ul>
<p>FA 24 : Restauration des zones humides, îles et frayères</p> <p><i>Opérateurs en charge de la fiche :</i> Contrat rivière Semois-Chiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation des frayères à espèces phytophiles en Semois navigable</li> <li>• Préparation de projets de restauration ou création de nouvelles frayères</li> <li>• Poursuite des projets de restauration des îles de la Fondation Roi Baudouin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction des permis d'urbanisme et d'un marché public : 17/19 permis acceptés</li> <li>• Réalisation des frayères : 6/17 frayères réalisées en septembre-novembre, les 11 restantes prévues pour 2025</li> <li>• Collaboration avec le SPWMI : Restauration de 2 frayères dans les communes de Vresse et Bouillon</li> <li>• Finalisation du monitoring : Sites potentiels surveillés en novembre-décembre</li> <li>• Descriptif technique des travaux : Tintigny et Herbeumont (réalisé en 2024) - Bertrix, Bouillon et Vresse (prévu en 2025)</li> <li>• Travaux de protection de berges : réalisés par le SPWMI sur les îles de Poupehan et Bohan en fin d'année</li> <li>• Mise en place d'une pépinière à hélophytes : Athénée Royal d'Izel</li> </ul>





<b>Favoriser les espèces animales emblématiques</b>	
<b>Fiches Action</b>	<p>FA 17 : Actions en faveur du lynx</p> <p style="background-color: #76b82a; color: white; padding: 2px;"><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i></p>
<b>Objectifs</b>	<p>Amélioration des 3 critères nécessaires à un retour durable du lynx (Qualité d'habitat, Fragmentation d'habitat, Acceptabilité) et rédaction d'un PLAN Lynx</p>
<b>Actions 2024</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monitoring réalisé en 2024 grâce au déploiement de 14 pièges photographiques, à la réalisation d'une session de snowtracking et la collecte de 4 témoignages d'observations dont un a abouti à la réalisation d'un test ADN qui s'est avéré négatif.</li> <li>• Réalisation d'une étude caractérisant le réseau écologique du lynx en Belgique et dans les régions limitrophes en vue de la constitution d'un plan d'actions</li> <li>• Lancement de 3 sujets de mémoire dont 2 seront réalisés en 2025 en collaboration avec Gembloux Agro-Bio Tech (Analyse de l'infranchissabilité des infrastructures linéaires de transport et Analyse de la densité de gibier en forêt)</li> <li>• Déploiement acoustique dans deux parcs animaliers pour la collecte de données acoustiques en vue du développement d'une intelligence artificielle dédiée à la reconnaissance des vocalisations du lynx.</li> <li>• Organisation de 3 ciné-rencontres à Bouillon, Tintigny et Bertrix ayant rassemblé au total 286 participants</li> <li>• Co-organisation du Mercredi Kids « Sous le parapluie du lynx » avec la bibliothèque de Paliseul</li> <li>• Participation au point presse organisé par le WWF pour la journée de la biodiversité et réalisation de 4 interviews sur l'intelligence artificielle (Tv Lux, MaTélé, RTL et RTBF).</li> <li>• Formation des guides ambassadeurs du territoire sur l'espèce et les actions menées en sa faveur.</li> <li>• Réalisation de 6 capsules « Le Saviez-vous ? » sur l'espèce via les réseaux sociaux du Parc national</li> <li>• Rencontre d'acteurs ressources de 3 programmes de conservation du lynx en Europe (Vosges, Palatinat, Forêt noire).</li> <li>• Participation aux 6 réunions du groupe de travail « Reintroduction Practicalities » organisées par le Missing lynx project (UK)</li> <li>• Participation au workshop Nature Connectivity à Bruxelles et présentation du projet du Parc national en partenariat avec le WWF et l'Université de Liège.</li> <li>• Participation au meeting Eurolynx ayant rassemblé plus de 100 acteurs de la conservation du lynx</li> <li>• Lancement d'une collaboration avec les partenaires transfrontaliers en vue de créer un projet européen axé sur la restauration des connectivités et au retour de l'espèce</li> </ul>

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<p>FA 18 : Actions en faveur de la loutre</p> <p><i>Opérateurs en charge de la fiche : Contrat rivière Semois-Chiers</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des connaissances sur l'espèce et développement de synergies avec les régions transfrontalières</li> <li>• Amélioration de la connectivité entre bassins hydrographiques</li> <li>• Réduction du risque de mortalité par collision</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des connaissances <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Recherche de traces de loutre : 35 participants, 50 km parcourus, 180 observations encodées, 5 espèces de mustélidés détectées</li> <li>○ Pose de 25 pièges photos en continu sur 2024, avec plus de 49 000 images identifiées par IA</li> <li>○ Exploration des méthodes acoustiques pour la détection de la loutre</li> <li>○ Encadrement d'un mémoire sur la modélisation de l'habitat favorable à la loutre en Belgique et pays limitrophes.</li> </ul> </li> <li>• Actions de restauration <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Demande déposée pour 7 passages à faune</li> <li>○ Concertation pour un projet de connectivité écologique à Martilly/Menugoutte (financement à trouver)</li> <li>○ Participation aux initiatives locales et internationales</li> <li>○ Échanges aux Pays-Bas dans le cadre du projet INTERREG "Otter over de grens"</li> <li>○ Participation au workshop Nature Connectivity à Bruxelles</li> <li>○ Collaboration transfrontalière pour des projets d'amélioration de la connectivité du paysage</li> </ul> </li> <li>• Communication : trois interventions médiatiques sur l'intelligence artificielle et la loutre (presse belge et luxembourgeoise)</li> </ul>
<p>FA 19 : Plan d'actions en faveur des chiroptères</p> <p><i>Opérateurs en charge de la fiche : Natagora</i></p>	<p>Maintien, voire redéploiement, des populations de chiroptères dans la région</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurisation des ardoisières principales <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Identification des principales ardoisières utilisées par les chauves-souris pour l'hibernation</li> <li>○ Visite de certains sites en hiver pour le monitoring N2000 des chauves-souris - Constatation que ces sites sont majoritairement sécurisés (grilles ou portes pour assurer la tranquillité)</li> <li>○ Un problème de porte constaté sur une ardoisière Ste Adèle à la Cornette. A voir si des travaux sont envisageables d'ici juin 2026</li> <li>○ Le tunnel de Ste Cécile est un site majeur d'hibernation pour les chauves-souris. Constatation qu'il n'est pas suffisamment sécurisé</li> </ul> </li> </ul>

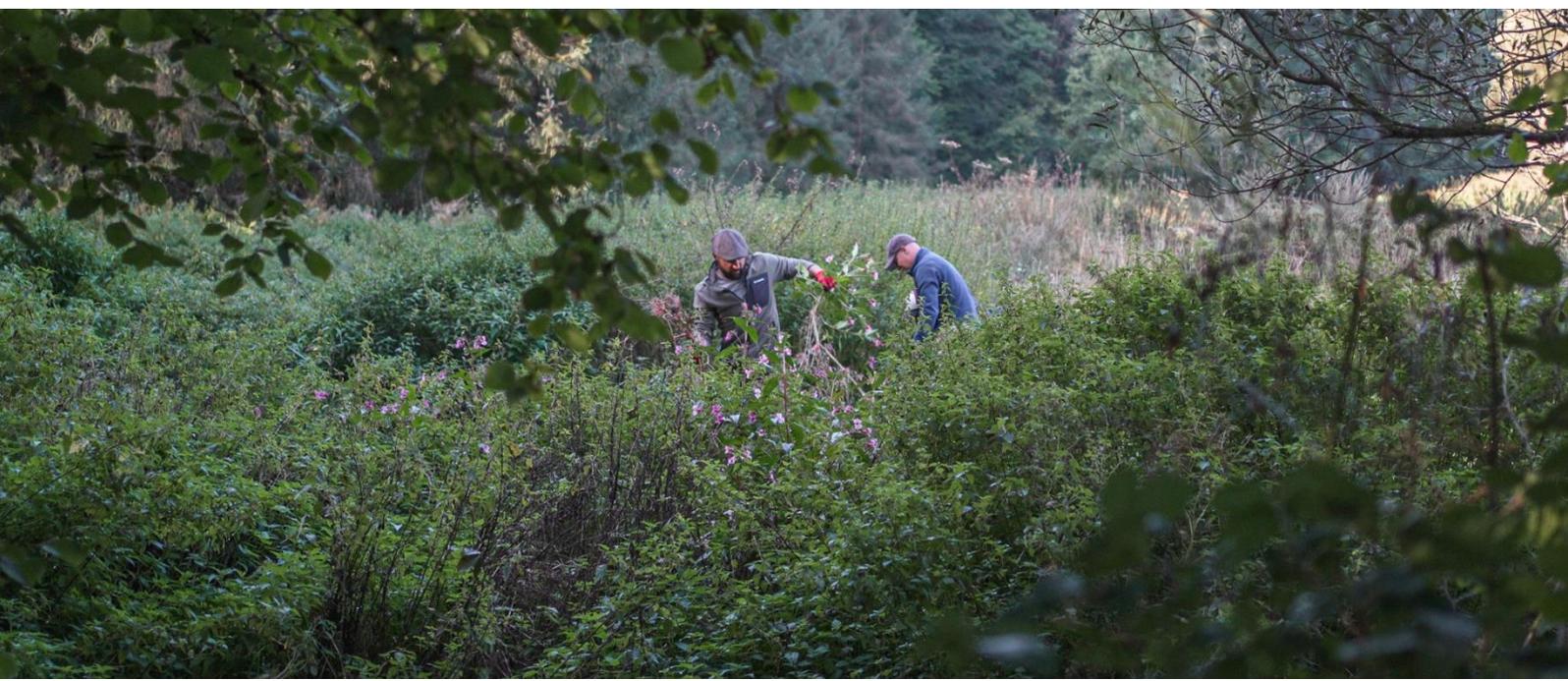
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inventaires des combles et clochers <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'inventaire des combles et clochers des 8 communes du PnVS est quasiment exhaustif. Seules 3 églises ne sont pas inventoriées</li> <li>○ Etude de potentialité d'aménagements dans les combles et clochers des églises situées au sein du PnVS (11 églises)</li> </ul> </li> <li>• Inventaires des ouvrages d'art <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 150 ouvrages d'art ont été caractérisés</li> <li>○ Le pont de Poupehan a été aménagé pour préserver la colonie de murins de Daubenton</li> <li>○ Les ouvrages d'art les plus intéressants ont été déterminés et seront suivis</li> </ul> </li> <li>• Recherche de colonies de Grands rhinolophes et de barbastelles - Inventaires acoustiques <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 77 points acoustiques ont été réalisés pour un total de 350 nuits d'enregistrements. Le grand rhinolophe a été détecté sur 34 points et la barbastelle sur 30 points</li> <li>○ 6 captures menées : 1 colonie de barbastelles trouvée sur Orval et 1 arbre gîte de barbastelle mâle a été identifié sur le territoire du PnVS</li> <li>○ 1 colonie de 10 individus de grands rhinolophes a été découverte dans un bâtiment près de Muno suite à des prospections</li> </ul> </li> </ul>
--	--	--



Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<p>FA 20 : Plan d'actions en faveur de la vipère péliade</p> <p><i>Opérateurs en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale et Natagora</i></p>	<p>Restaurer et gérer 15 hectares spécifiquement pour la vipère péliade</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche de l'espèce sur le périmètre du PNVS <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 100% des habitats favorables du PNVS ont été prospectés</li> <li>○ 100% des 3 sites historiques ont été inventoriés</li> </ul> </li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conforter la présence de la vipère sur les 3 sites <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Création d'une RND de 16ha environ sur Bertrix en faveur de la Vipère</li> <li>○ Création d'une RND de 7ha environ sur Bièvre en faveur de la Vipère</li> <li>○ Proposition de gestion sur 14ha d'habitats favorable à la vipère sur Gedinne</li> </ul> </li> <li>• Les opérations de restaurations : en attente de travaux d'exploitations forestières qui devront avoir lieu au début d'année 2025 pour restaurer environ 37 ha d'habitats favorables</li> </ul>
<p><b>FA 21 : Plan d'actions en faveur de la moule perlière</b></p> <p><i>Opérateurs en charge de la fiche : Contrat rivière Semois-Chiers</i></p>	Amélioration des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Campagnes de terrain : évaluation des populations et de leur habitat (août, septembre), en lien avec l'étude hydro-sédimentaire de la FA 25.</li> <li>• Échange scientifique : collaboration avec le Parc Naturel Haute Sûre Anlier et le DEMNA sur la connectivité et le statut des populations de moules perlières</li> <li>• Sélection des bassins versants : identification des bassins prioritaires pour la conservation des espèces aquatiques, incluant les moules et mulettes.</li> <li>• Participation à des workshops et conférences : intégration de la problématique des moules dans la gestion des rivières, notamment au colloque sur la qualité de l'eau en Wallonie.</li> <li>• Développement d'un jeu éducatif : réflexion en cours</li> </ul>
<p><b>FA 26 : Identification et conservation des souches de poisson locales</b></p> <p><i>Opérateurs en charge de la fiche : Contrat rivière Semois-Chiers</i></p>	Production de 2000 alevins de truites de souche ardennaise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection de cours d'eau et prélèvement d'échantillons : 11 cours d'eau sélectionnés, prélèvements réalisés en avril et septembre 2024 avec le Service de la Pêche</li> <li>• Analyses ADN : Réalisées par l'UCLouvain, découverte d'une population composée de 50% individus sauvages et 50% hybrides sur le Rebais (Alle-sur-Semois)</li> <li>• Remise en état de la pisciculture : Écloserie de Sugny</li> <li>• Prélèvement et reproduction artificielle : Géniteurs du Rebais prélevés en décembre 2024</li> <li>• Élevage à l'écloserie : 200 alevins élevés à l'écloserie de Sugny</li> </ul>

Lutter contre les espèces exotiques envahissantes		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<p>FA 16 : Lutte contre les espèces invasives végétales</p> <p><i>Opérateurs en charge de la fiche : Contrat rivière Semois-Chiers</i></p>	<p>Eradication de la balsamine de l'Himalaya entre Tintigny et Morteahan, vallée de la Liresse et du Ru au Moulin</p>	<p>Gestion des balsamines par arrachage manuel le long de la Semois entre Tintigny et Cugnon ainsi que le long de certains affluents</p>
<p>FA 22 : Lutte contre les espèces invasives animales (EEE)</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i></p>	<p>Augmentation de la capacité de lutte contre le raton-laveur sur le territoire en fournissant des moyens et en coordonnant les actions</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration d'un plan d'actions pour lutter contre les impacts négatifs du raton-laveur : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Analyse du cadre réglementaire</li> <li>○ Analyse des méthodes de lutte et des moyens de protection</li> <li>○ Échanges et retours d'expérience d'autres territoires</li> <li>○ Réunions avec le DNF pour définir la collaboration dans le cadre de la lutte</li> <li>○ Réunions avec le Cellule de piégeage du SPW pour définir la collaboration dans le cadre d'une action de piégeage coordonnée</li> <li>○ Préparation d'un cahier des charges pour commande de matériel de piégeage</li> </ul> </li> <li>• Sensibilisation du grand public : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Collaboration avec le Parc naturel de Gaume et le DNF local pour l'organisation d'une soirée d'information pour sensibiliser le grand public à la problématique du raton-laveur (Rossignol - 16/09/2024 - 70 personnes)</li> <li>○ Organisation d'une réunion avec les communes pour évaluer l'ampleur de la problématique et les besoins éventuels (17/09/2024)</li> </ul> </li> </ul>





## **AXE 2 – Paysages et Aménagement du territoire**





## 1. Paysages



### 1.1. Les paysages dans leur diversité : se donner un cap

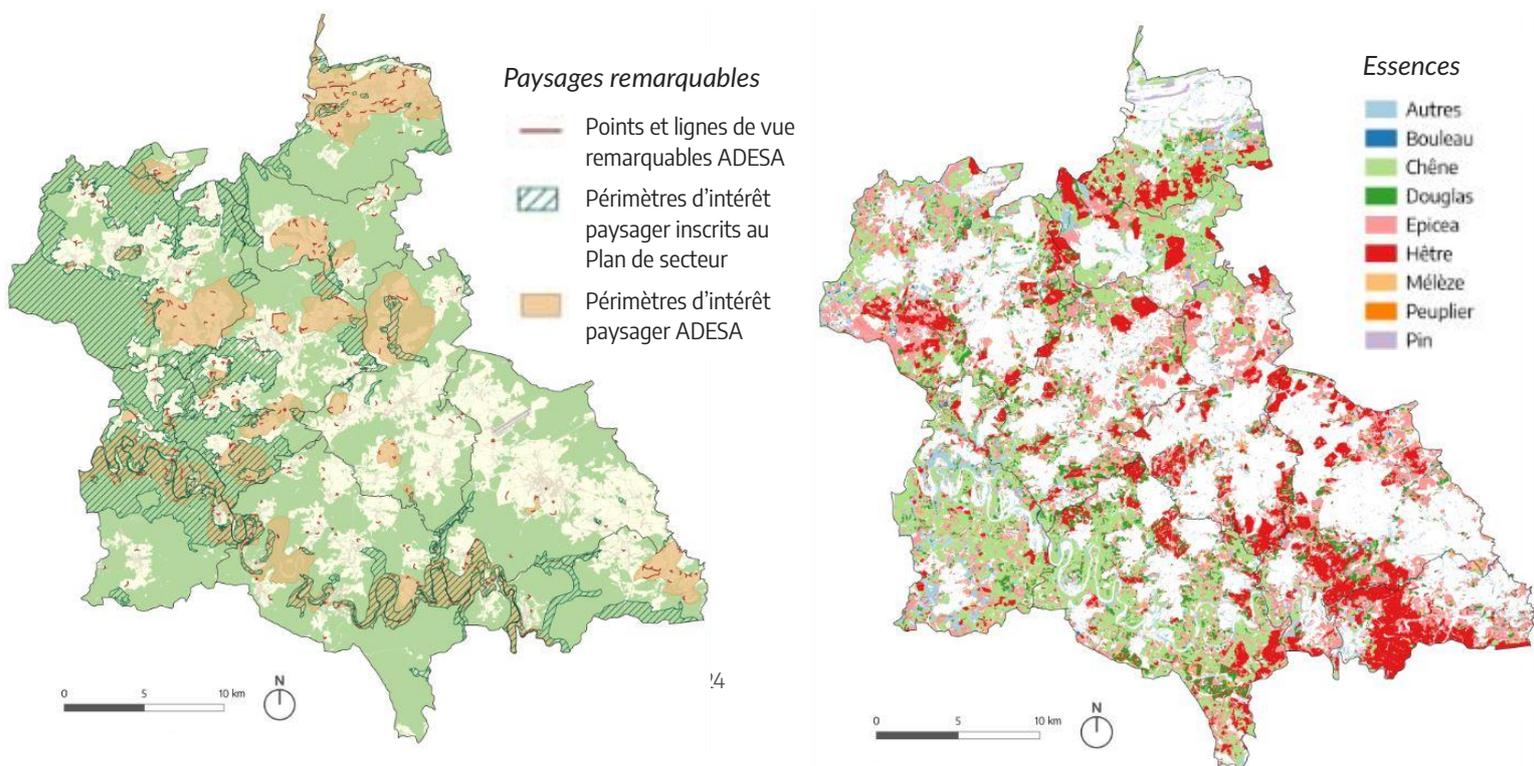
L'objectif de cette action est la concrétisation du programme « Paysage » du Parc naturel au travers de la Charte paysagère qui doit être adoptée dans les premières années de la création du Parc naturel par le Pouvoir organisateur (les 9 Communes du territoire).

#### La Charte paysagère

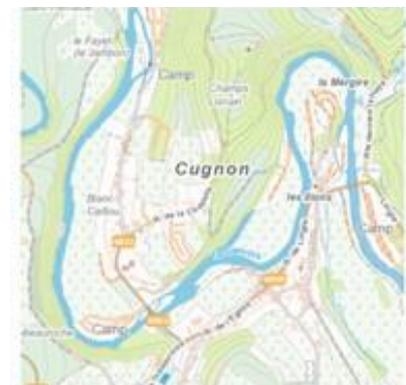
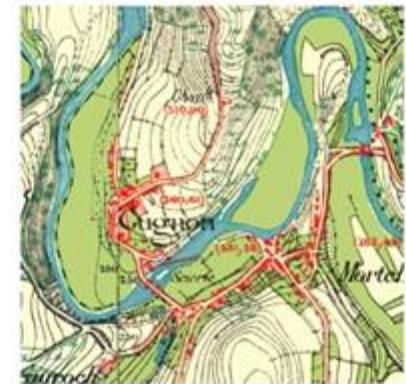
La Charte paysagère est composée d'une analyse, d'un cahier de recommandations et d'un programme d'actions. De cette charte et de ses orientations non-contraignantes découleront les actions à mener en matière de gestion des paysages dans les années futures. Elle constituera à la fois un outil de connaissance et de sensibilisation aux paysages mais également un outil d'accompagnement pour les acteurs du territoire pour une aide à la décision lors de projets d'aménagement du territoire.

Le diagnostic se compose de plusieurs parties : analyse descriptive (finalisée en 2024), évolutive (finalisée fin 2024) et évaluative (en cours). Courant 2024, poursuite du travail :

- **Création de nouvelles cartographies à l'échelle du territoire illustrant l'analyse descriptive**



- **Rédaction et recherche de l'analyse évolutive :**
  - rédaction sur l'évolution du territoire par village ;
  - analyse prospective sur base des outils d'aménagement du territoire et sur les facteurs et moteurs susceptibles de faire évoluer les paysages.
- **Rédaction et travail pour l'analyse évaluative :**
  - réalisation d'analyses AFOM thématiques sous forme de tableaux ;
  - réalisation d'analyses AFOM par faciès paysagers sur base de blocs-diagramme ;
  - organisation de deux réunions d'équipe (05/08/2024 et 26/08/2024) pour compléter les analyses AFOM et déterminer les enjeux paysagers.
- **Préparation d'un formulaire en vue d'établir des recommandations et actions en concertation avec les 9 communes**
- **Participation à diverses rencontres en lien avec la matière :**
  - COMAC Paysage - ADT (12/03/2024) ;
  - groupe de travail sur la charte paysagère et sur des thématiques en lien avec le paysage ;
  - plateforme paysage à Burdinne (17-10-2024) ;
    - conférences sur l'agriculture, l'architecture, le changement climatique ;
    - journées des visites et d'échanges organisées par la fédération des Parcs naturels de Wallonie.



“

### Témoignage

*Quelle aubaine pour une paysagiste de travailler sur des paysages aussi remarquables que ceux de l'Ardenne méridionale et du Parc national. Chercher à les préserver, à apporter des lignes directrices pour bien les aménager et les gérer sont des missions qui m'animent, et qui trouvent tout son sens par rapport aux enjeux actuels !*



**Mélanie Georges**  
Pôle Paysages et ADT

”

À suivre en 2025 : la formulation des recommandations et des actions de la charte.

### Projets de coopération sur la thématique des paysages

Afin de pouvoir réaliser des projets concrets d'aménagements du territoire et de préservation et valorisation de ses paysages, le Parc naturel s'inscrit dans des dynamiques de coopération avec d'autres partenaires, ce qui permet d'accéder à des financements pour amplifier ses actions.

- **Parc national de la Vallée de la Semois**

Les activités réalisées par le Parc national de la Vallée de la Semois en matière de préservation des paysages et d'aménagement du territoire sont détaillées de la page 68 à 71.

- **Interreg VI Grande Région « Horizon Climatic »**

Ce projet est mené en collaboration avec des partenaires wallons, français, luxembourgeois et allemands en Grande région.

L'objectif du projet est de développer des outils de compréhension des transformations des paysages face aux changements climatiques.

Il a pour but de :

- créer un observatoire photographique des paysages face aux changements climatiques ;
- mettre en place un outil de modélisation 3D afin d'imaginer les paysages de demain ;
- aménager des points de vue ordinaires et remarquables dans les différents territoires des partenaires ;
- créer des outils pédagogiques à destination des citoyens, écoles...

La durée du projet est de 4 ans, de 2024 à 2027.

En 2024, un chargé de mission dédié au projet INTERREG « Horizon Climatic » a été recruté (0,5 ETP) et est entré en fonction en milieu d'année.

- **En vue de la création de l'Observatoire Photographique du Paysage :**
  - Participation à différentes réunions ainsi qu'à un voyage d'étude dans les Vosges du Nord (03/2024).
  - Réalisation d'un cahier des charges pour marché public conjoint (PNDG et Pnam) afin de recruter un photographe permettant la réalisation et l'animation de l'Observatoire photographique.
  - Inventaire, sélection et cartographie de différents points de vue remarquables ou non afin de constituer l'observatoire photographique des paysages du Parc naturel. Les relevés sur le terrain ont été entamés à partir d'octobre 2024. Les premières campagnes photographiques réalisées par le photographe, auront lieu en 2025 et se dérouleront à raison de 2 par an, tout au long du projet (jusque fin 2027).
  - Un comité de suivi sera constitué, en 2025, pour sélectionner les photographies et point de vue à reconduire par campagne ainsi que pour aider à l'interprétation des transformations observées grâce à l'observatoire photographique.

- **Réunions et groupes de travail**

Le chargé de mission a également participé à différentes réunions et différents groupes de travail concernant les autres finalités du projet, notamment :

- les différentes réunions mensuelles avec tous les partenaires pour faire le point sur l'avancement du projet ou concernant l'élaboration d'outils pédagogiques à propos des paysages et du changement climatique dans la Grande Région ;
- les réunions des groupes de travaux des différents modules du projet dont : le Groupe de travail pour l'aménagement des points de vue et la réunion préparatoire du groupe de travail « Expert/Modélisation/Outils participatifs » ;
- diverses séances d'information sur le changement climatique et les paysages : notamment avec un climatologue, le 26/09.



## 1.2. Les paysages extraordinaires : des pépites à protéger et à mettre en valeur

L'étude et l'inventaire sur les points de vue remarquables de l'ensemble du territoire ont été finalisés courant 2023. L'objectif de cette action est de compléter et d'affiner l'inventaire ADESA sur les communes du PNAM. Il s'agit aussi d'harmoniser progressivement l'aménagement des points de vue remarquables et de tendre vers un aménagement cohérent du territoire.

Cette action est également soutenue via la fiche action 34 du Parc national de la Vallée de la Semois, portée par le PNAM, « Recensement-valorisation des paysages remarquables ».

Elle l'est également via le projet INTERREG VI Grande Région « Horizon Climatic » dont un des objectifs est de créer un observatoire photographique et d'équiper plusieurs points de vue.

### *Inventaires et collectes des données*

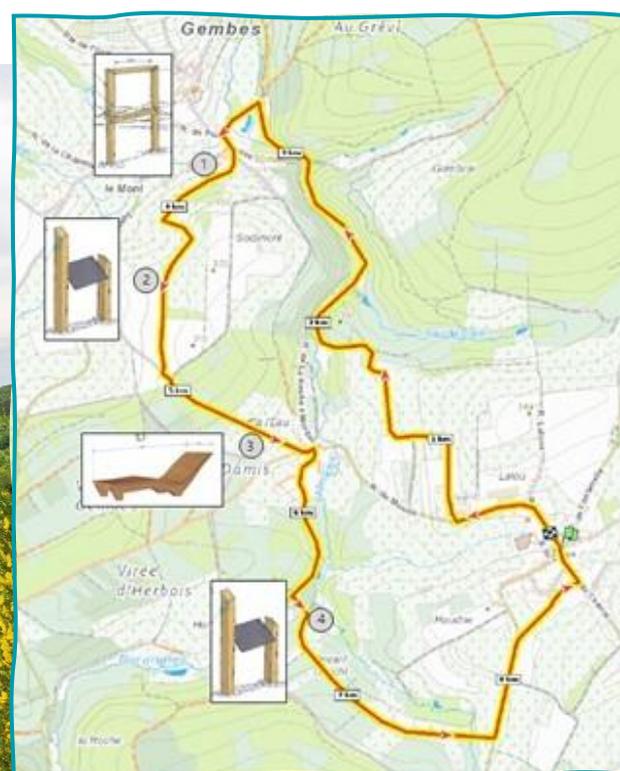
Dans le cadre du projet INTERREG GR « Horizon Climatic », les points de vue du PNAM (dont des points de vue ADESA) ont été relevés et inventoriés sur le terrain afin de sélectionner les différents points de vue initiaux repris dans l'Observatoire photographique du paysage.

### *Carte interactive WebGIS du territoire*

Actualisation et mises à jour de la carte interactive WebGIS au fur et à mesure de l'année en fonction des besoins et nouvelles couches cartographiques disponibles.

### *Mise en valeur du patrimoine paysager*

- Création de boucles paysagères et installation de panneaux et cadres paysagers en collaboration avec le pôle tourisme du Parc naturel :
  - définition et équipement de boucles paysagères à Cugnon (Bertrix), Martilly (Herbeumont), Gembes (Daverdisse), Sohier (Wellin) et Houdremont (Gedinne)
  - équipements placés le long des boucles paysagères : 7 panneaux, 2 bancs, 1 table de pique-nique, 2 transats, 2 cadres paysagers.





- Réalisation d'un livret de présentation des Paysages d'exception du Parc naturel :
  - photographies des 27 points de vue finalisées par Thomas Meunier ;
  - rédaction et finalisation du contenu du livret ;
  - réalisation et attribution d'un marché public pour le graphisme et l'impression du livret, ce travail est en cours de réalisation avec le bureau « Octopus ».
- Gestion du désenrésinement en lien avec les PVR
  - Tombeau du Géant : détermination du cône de vue et pose de clôture pour l'installation future d'un pâturage
  - Roche de Dampirée : désenrésinement du versant à l'Est du point de vue

### 1.3. Les paysages du quotidien : sensibiliser le grand public à leur importance et aux impacts, positifs et négatifs, des actes posés

L'objectif de cette action est de sensibiliser la population ainsi que les autorités locales à la thématique de l'aménagement du territoire et en particulier des paysages, au travers notamment de visites guidées, d'événements spécifiques, de journées de formation, de travail avec les écoles, via la diffusion d'outils de vulgarisation...

#### Outils de sensibilisation

- **Mise en œuvre des outils de lecture et d'analyse paysagère et des fiches pédagogiques** en lien avec le paysage :
  - « Dessinons le paysage », perception du paysage à travers le dessin ;
  - « Les types de paysages », découverte des types paysagers au travers d'un jeu de cartes et d'une balade ;
  - « Paysages d'autrefois », enquête et découverte des paysages du passé.
- **Animations et collaboration avec les écoles primaires du territoire :**
  - 4 juillet 2024 AM à Oizy - 4-5-6P - dessinons le paysage
  - 4 juillet 2024 PM à Oizy - 1-2-3P - les types de paysages
  - 16 septembre 2024 à Carlsbourg - 5-6P - animation sur mesure (cycle paysage en collaboration avec le PNVS)
  - 19 septembre 2024 à Bertrix - 5-6P - animation sur mesure (cycle paysage)
  - 24 septembre 2024 à Haut-Fays - 4-5-6P - les types de paysages
  - 26 septembre 2024 AM à Porcheresse - les paysages d'autrefois
  - 26 septembre 2024 PM à Gembes - dessinons le paysage
  - 3 octobre 2024 à Cugnon - animation sur mesure (cycle paysage)
  - 14 octobre 2024 à Carlsbourg - 5-6P - animation dessin avec artiste local (cycle paysage)
- **Rédaction de deux articles pour le Journal de l'Ardenne méridionale (JAM !)** avec une diffusion en toutes-boîtes sur l'ensemble du territoire (21.000 exemplaires) :
  - article didactique sur les paysages à destination des enfants dans le JAM n°12 en juillet 2024 ;
  - article « *Comprendre et préserver la beauté de nos paysages* » dans le JAM n°10 paru en décembre 2024.

- Mise à jour du contenu des missions « Paysage et AT » sur le site web du Parc naturel de l'Ardenne méridionale
- Animation d'un GT « données géostatistiques » lors du voyage d'études en lien avec le projet Interreg VI Grande Région « Horizon Climatic » (13.03.2024)
- Autres actions en lien : réalisation d'illustrations diverses pour la section enfants « Les p'tits explorateurs du Parc » dans le JAM





## 2. Urbanisme et architecture



### 2.1. Tendre vers un aménagement cohérent du territoire du Parc naturel

Le Parc naturel et sa Sous-Commission Aménagement du Territoire et Urbanisme (SCATU) ont pour mission la sauvegarde, l'amélioration et la valorisation du cadre de vie du Parc naturel et se veulent un relais entre le particulier et les administrations, un lieu de sensibilisation et de concertation. Le but est d'assurer la qualité de l'image rurale du territoire et la pérennité de ses paysages.

Dans ce cadre, le Parc naturel a pour mission de remettre des avis non contraignants sur les demandes de permis urbanistiques qui sont déposés auprès des Communes ou du fonctionnaire délégué des Provinces. Ils portent en particulier sur l'impact paysager ou environnemental des projets.

#### *Sous-Commission Aménagement du Territoire et Urbanisme*

- **Animation des réunions de la Sous-Commission en Aménagement du Territoire et Urbanisme (SCATU) – Des réunions mensuelles (4 en 2024)**

Dates des réunions de SCATU
23/01/2024
20/02/2024
21/05/2024
18/06/2024

Schéma du traitement des demandes de permis avec la SCATU :

Analyse de la demande, visite de terrain, échanges avec différents acteurs → rédaction d'un résumé et envoi aux membres de la SCATU → débats en réunion → rédaction de l'avis → approbation collégiale

- **Traitement de 15 demandes de permis en 2024**

En concertation avec la SCATU, analyse et remise d'avis sur 15 demandes de permis (sur 50 demandes d'avis reçues). Au sein de ces demandes, 34 émanent du SPW Territoire (68%), 14 demandes émanent directement des communes (28%), une demande émane du SPW DNF, et une demande de SPF Economie. Ce sont 8 avis favorables (avec ou sans recommandations), 4 avis favorables conditionnels, 1 avis défavorable et 2 avis par formulaire qui ont été remis. Exemples de demande d'avis : maintien ou création de campings, installation de panneaux photovoltaïques au sol, construction de station d'épuration, extension d'un centre sportif, etc.



### 3. Évènements, Formations & Actions par commune

#### 3.1. Évènements | Animations

Ce tableau reprend la liste des animations et évènements réalisés ou soutenus par le Parc naturel de l'Axe thématique 2 - Paysages et Aménagement du territoire

Type d'évènement	Thématique	Lieu	Date	Partenaires éventuels
Animations avec les écoles (public scolaire)	Animation « dessiner le paysage »	Olzy (Bièvre)	04/07/2024	/
	Animation « les types de paysage »	Olzy (Bièvre)	04/07/2024	/
		Haut-Fays (Daverdisse)	24/09/2024	/
		Gembes (Daverdisse)	26/09/2024	/
	Journée d'animation « cycle paysage »	Carlsbourg (Paliseul)	16/09/2024	PNVS
		Bertrix	19/09/2024	PNVS
		Cugnon (Bertrix)	03/10/2024	PNVS
	Atelier croquis « cycle paysage »	Carlsbourg (Paliseul)	14/10/2024	PNVS
	Animation « les paysages d'autrefois »	Porcheresse (Daverdisse)	26/09/2024	/

## 3.2. Formations | Colloques

Ce tableau reprend la liste des formations ou colloques suivis par les chargés de mission dans le cadre de l'Axe thématique 2 - Paysages et Aménagement du territoire.

Type d'évènement	Thématique	Lieu	Date	Organisateur	Chargé(e) de mission
Rencontre professionnelle	Comité d'accompagnement (COMAC) 'Aménagement du territoire et paysage'	Namur	12/03/2024	SPW Territoire, FPNW	Mélanie Georges
	Voyage d'études sur les observatoires photographiques	La Petite Pierre (FR)	13-03-25 au 15-03-2024	Parc naturel régional des Vosges du Nord	Mélanie Georges
	Pratiques et actions des paysagistes au sein des Parcs naturels et des Parcs nationaux	Couvin	23-04-2024	Parc national de l'Entre-Sambre et Meuse	Mélanie Georges
	Plateforme paysage	Burdinne	17-10-2024	PNBM, FPNW	Louise Delecluse et Mélanie Georges
Atelier	GT Charte paysagère	Visioconférence	21-03-2024	FPNW	Mélanie Georges
	GT Paysage	Nismes	20-06-2024	PNVH, FPNW	Louise Delecluse et Mélanie Georges
	GT Paysage	Visioconférence	07-10-2024	FPNW	Mélanie Georges
Colloque	L'observation de la Terre au service de la conservation environnementale et de la gestion des parcs nationaux	Viroinval	06-06-2024	ISSeP – GT Observation de la Terre	Mélanie Georges
Conférence	Paysages et changements climatiques. Un œil sur demain : défis et résilience	Houffalize	27-05-2024	Parc naturel des Deux Ourthes	Mélanie Georges
	Cinéma-rencontre « Paysage, agriculture et architecture »	Hotton	10-10-2024	ICA-WB	Mélanie Georges
	« Mes infrastructures touristiques face aux changements climatiques »	Cens (Tenneville)	28-11-2024	PNDO, Contrat Rivière Ourthe	Mélanie Georges

### 3.3. Actions par commune

Ce tableau synthétise les actions réalisées en 2024 par commune pour l'Axe thématique 2 - Paysages et Aménagement du territoire.

BERTRIX	
Lieu	Type d'actions
Bertrix	Animation scolaire sur les paysages
Cugnon	
Cugnon	Equiperment de la boucle paysagère : 3 panneaux didactiques axés sur le patrimoine et 1 cadre paysager
Commune	Valorisation des paysages de la commune au travers de la création du livret <i>Les paysages d'exception du Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>
BOUILLON	
Lieu	Type d'actions
Commune	Valorisation des paysages de la commune au travers de la création du livret <i>Les paysages d'exception du Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>
BIÈVRE	
Lieu	Type d'actions
Oizy	Animations scolaires sur les paysages
Commune	Valorisation des paysages de la commune au travers de la création du livret <i>Les paysages d'exception du Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>
DAVERDISSE	
Lieu	Type d'actions
Haut-Fays	Animations scolaires sur les paysages
Porcheresse	
Gembes	
Gembes-Porcheresse	Equiperment de la boucle paysagère : 2 panneaux didactiques, 2 transats en bois et 1 cadre paysager
Commune	Valorisation des paysages de la commune au travers de la création du livret <i>Les paysages d'exception du Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>
GEDINNE	
Lieu	Type d'actions
Commune	Valorisation des paysages de la commune au travers de la création du livret <i>Les paysages d'exception du Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>
HERBEUMONT	
Lieu	Type d'actions
Martilly	Equiperment de la boucle paysagère : 1 panneau didactique, 1 table de pique-nique et déplacement d'un cadre paysager existant
Commune	Valorisation des paysages de la commune au travers de la création du livret <i>Les paysages d'exception du Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>
PALISEUL	
Lieu	Type d'actions
Carlsbourg	Animations scolaires sur les paysages
Commune	Valorisation des paysages de la commune au travers de la création du livret <i>Les paysages d'exception du Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>
VRESSE-SUR-SEMOIS	
Lieu	Type d'actions
Commune	Valorisation des paysages de la commune au travers de la création du livret <i>Les paysages d'exception du Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>
WELLIN	
Lieu	Type d'actions
Sohier	Equiperment d'un sentier avec un panneau d'interprétation du paysage

Commune	Valorisation des paysages de la commune au travers de la création du livret <i>Les paysages d'exception du Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i>
---------	--



Ce tableau synthétise les différentes demandes de permis d'urbanisme traités par commune dans le cadre du point 2.1 repris ci-dessus.

Commune concernée	Nombre de demandes d'avis reçues	Avis rendus
Bertrix	14	4 : 3 favorables, 1 favorable conditionnel
Bouillon	22	7 : 4 favorables, 2 favorables conditionnel, 1 défavorable
Bièvre	3	2 : 1 favorable, 1 favorable conditionnel
Daverdisse	2	0
Gedinne	2	1 neutre
Herbeumont	4	0
Paliseul	4	3 : 1 favorable, 1 défavorable conditionnel, 1 via formulaire
Vresse-sur-Semois	2	1 favorable
Wellin	1	0

### 3. Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois

Cette section reprend les activités qui seront menées par le Parc national de la Vallée de la Semois en lien avec l'Axe thématique 2 - Paysages et Aménagement du territoire (paysages et mobilité) du Parc naturel.

Valoriser les paysages et mettre en tourisme des lieux patrimoniaux (naturels et bâtis)		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<p>FA 34 : Recensement et valorisation des périmètres d'intérêt et points de vue</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Création d'une expérience unique avec la création d'une route des points de vue et l'aménagement original d'au moins 8 points de vue</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection des points de vue à réaménager en concertation avec différents acteurs (communes, DNF).</li> <li>• Réalisation des esquisses de projet pour les sites sélectionnés et rédaction d'un dossier de présentation pour ces projets</li> <li>• Réalisation des premières étapes de conception des projets : rédaction d'un cahier des charges pour l'entretien des sites, recherche de prestataires et de références, contacts en lien avec les demandes de permis</li> </ul>
<p>FA 36 : Revalorisation du Centre d'interprétation du paysage : Paysalia</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> ADL de Florenville</p>	<p>Revalorisation du Centre d'interprétation du paysage : Paysalia</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inventaire du matériel didactique de Paysalia et de la Bibliothèque paysage</li> <li>• Décision de développer un module spécifique d'animation en réalité virtuelle sur la thématique du paysage, en collaboration avec la FA 66 (au lieu d'un dispositif de remplacement du Visiorama existant) : participation au cahier des charges, élaboration d'une convention...</li> <li>• Définition des espaces et mise en cohérence entre Paysalia et la porte d'entrée (collaboration avec la FA 45)</li> </ul>



Canalisation et gestion des flux de visiteurs		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
FA 41 : Analyse et gestion des flux <i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume	Obtenir une connaissance fine de la fréquentation de certains sites naturels du territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recherche et définition de la méthodologie de mesure des flux de fréquentation.</li> <li>Identification et validation des zones pertinentes pour y étudier la fréquentation</li> <li>Détermination des outils de mesure pour chaque site</li> </ul>
Favoriser l'accès au territoire pour tous, par des modes de transport durable		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
FA 43 : Connexion des pôles d'attractivité du territoire – navettes et parking <i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume	Aménagement des parkings sur différents sites où convergent plusieurs actions du Parc national	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diagnostic des besoins du territoire en matière de parkings</li> <li>Validation et estimation des travaux</li> <li>Réalisation des plans, et cahiers des charges</li> </ul>
Favoriser la mobilité douce au sein du Parc, y compris pour les publics fragilisés		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
FA 44 : Développement de la mobilité douce, active et inclusive – Equipement du territoire <i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale	Développement de la mobilité douce et de l'écotourisme sur le territoire en incitant les citoyens, les familles et les visiteurs à se déplacer au quotidien ou dans le cadre touristique/de loisirs de manière respectueuse de l'environnement et de la nature	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse cartographique de l'offre d'itinéraires et de services cyclables</li> <li>Identification des manquements en termes de niveau de service</li> <li>Identification des offres et des localisations pouvant répondre à ces manquements</li> <li>Discussions avec les pouvoirs locaux sur la pertinence des réponses</li> <li>Budgétisation des réponses à apporter</li> <li>Rédaction des marchés publics</li> </ul>

“

### Témoignage

Évoluer dans un environnement où les valeurs sont partagées et pouvoir mener mon projet aux côtés de collègues engagés favorisent des échanges constructifs et une approche diversifiée des enjeux du territoire. 2024 a été principalement axée sur l'analyse des actions futures en termes de mobilité douce. J'ai hâte de passer à la mise en œuvre dans les mois à venir !



**Zoric Simoens**  
Pôle ADT (Mobilité)

”



Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<p><b>FA 46 : Accueil et développement de la filière équestre : itinéraire et station</b></p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : SMAFH ASBL</i></p>	<p>Construction d'une station équestre et développer un réseau d'itinéraires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de l'avant-projet et de la demande de permis d'urbanisme par l'Auteur de projet mais incohérence financière</li> <li>• Consultation et élaboration dossier CGT pour octroi subsides propre au tourisme équestre</li> <li>• Consultation et élaboration dossier Infrasports pour octroi subsides propres aux sports équestres</li> <li>• Adaptation des plans de la station équestre en fonction des critères de chaque organisme consulté</li> <li>• Ebauche des parcours balisés mais qui nécessitent quelques adaptations et la création d'un nouveau dossier CGT</li> </ul>
<b>Guider les visiteurs en préservant les zones sensibles</b>		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<p><b>FA 48 : Multifonctionnalité de la forêt : cartographie des itinéraires de mobilité douce</b></p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i></p>	<p>Cartographie des itinéraires en forêt existants et des circuits balisés, avec information sur les autorisations d'accès des différents usagers de la forêt</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition des données de l'IGN</li> <li>• Cartographie des voiries existantes</li> <li>• Annotation des voiries existantes pour définir les usagers autorisés</li> </ul>
<p><b>FA 49 : Multifonctionnalité de la forêt : calendrier d'usage des itinéraires de mobilité douce</b></p>	<p>Cartographie interactive pour faciliter l'équilibre entre les activités humaines et le</p>	

Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume	besoin de protection de la biodiversité	
FA 50 : Développer des outils de gestion urbanistique et paysagère  Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de la cohérence urbanistique à l'échelle du territoire</li> <li>• Production des fiches de bonnes pratiques pour guider les acteurs locaux</li> <li>• Contribution au maillage écologique en intégrant des aménagements favorables à l'accueil de la biodiversité</li> <li>• Valorisation de la biodiversité grâce à des projets exemplaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagements propices à l'accueil de la biodiversité : fiches de bonnes pratiques</li> <li>• Plans réalisés : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vresse, aménagements aux abords de la Porte d'entrée et du parking de la locomotive</li> <li>○ Paliseul, aménagements aux abords de la Porte d'entrée</li> <li>○ Rossignol, aménagements aux abords de la Porte d'Entrée, jardin biodiversité et jardin des pollinisateurs</li> <li>○ Florenville, réaménagement de l'aire de BA+P51+Q51.</li> </ul> </li> </ul>





## AXE 3 – Développement rural et socio-économique





## 1. Agriculture



Dans le cadre d'un projet LEADER « *Cultiver pour un avenir durable : soutenir et développer une agriculture pérenne à taille humaine* », le Parc naturel de l'Ardenne méridionale a pour objectif d'aider à l'installation et à l'émergence de nouveaux modèles agricoles, notamment en agissant sur l'accès à la terre sur son territoire. Le projet vise également à soutenir l'innovation en termes de valorisation et de production des ressources du territoire. Enfin, le Parc maintient et renforce ses actions en faveur des circuits courts, notamment via la création de réseaux et la mise en commun d'outils au sein du territoire.

### 1.1. Accompagner les agriculteurs vers une gestion plus durable et résiliente de leur exploitation

#### *Mise en place d'aménagements en faveur de la biodiversité*

Le Parc naturel accompagne depuis plusieurs années les agriculteurs dans leurs projets de réalisation d'aménagements en faveur de la biodiversité. On peut citer en 2024 :

- Dans le cadre du subside « Droit de tirage aux communes », accompagnement de plusieurs communes dans leurs partenariats avec les agriculteurs pour planter des haies sur les parcelles agricoles communales et privées :
  - 2 km de haies et alignements d'arbres plantés à Paliseul ;
  - 2.4 km de haies et alignements d'arbres repérés à Bouillon.
- Suivi de chantier pour la réalisation de mares prairiales à Bièvre.

### 1.2. Développer des outils partagés de transformation et distribution des productions agro-alimentaires

#### *Rénovation et agrandissement de l'abattoir de Gedinne*

Pilier indispensable dans le maintien de la filière viande en Ardenne méridionale, l'abattoir de Gedinne doit faire l'objet de travaux de rénovation afin d'assurer sa pérennité.

En 2024, le Parc naturel a apporté son soutien à la commune de Gedinne à la fois pour la constitution d'un dossier de demande de reconnaissance en tant que S.I.E.G. (Service d'Intérêt général) permettant l'accès à des subventions annuelles et pour le suivi du transfert de la demande de subvention « Hall Relais » qui avait été décrochée pour un projet d'atelier de découpe (HRA 2018-068).

Il s'agit dans une première phase de construire une extension avec un bureau et un accueil pour les clients, de rénover les machines frigorifiques et d'installer une unité de production de panneaux photovoltaïques (<10KVA). Le montant global du budget estimatif s'élève à 197.288,90 € et les justificatifs seront couverts par la subvention à hauteur de 80%.

La réaffectation du subside HRA à ce projet est bénéfique pour la filière viande toute entière puisqu'il touche un plus grand nombre de producteurs, de particuliers et de boucheries, l'abattoir comptant environ 1000 clients sur le territoire et en périphérie de celui-ci.

La notification de la promesse de principe a été reçue le 23/01/24. L'AGW relatif du 15/02/2024 a été publié au moniteur belge le 17/05/2024. En 2024, le Parc naturel s'est également penché sur la rédaction du ROI de l'abattoir.

### **Une remorque-frigo à disposition des producteurs locaux**

Une remorque frigo floquée aux couleurs du Parc naturel est mise à disposition des éleveurs et producteurs du territoire pour le transport de leurs produits.

Elle a dû être révisée et a subi quelques réparations en 2024.



## **1.3. Soutenir une diversification agricole intelligente, rentable, compatible avec le territoire**

L'agriculture étant principalement liée à l'élevage, une valorisation potentielle des prairies est celle de l'écosystème pré-verger qui permet de coupler production d'herbe et de fruitiers haute-tige. Cela a pour effet également de renforcer le caractère permanent des prairies. Le Parc poursuit donc l'objectif de redévelopper la filière des vergers haute tige sur le territoire par l'entretien d'anciens vergers et par la mise en place de nouveaux. Parallèlement, l'objectif est également de rassembler les acteurs autour de cette thématique.

### **Soutien à l'entretien des vergers anciens et création de nouveaux vergers**

En 2024, le Parc naturel a continué son rôle de mise en réseau des demandeurs et des acteurs spécialisés de la filière fruitière.

- Sur la Commune d'Herbeumont, les citoyens du « Verger d'antan », dont le pâturage est assuré par les moutons de la Petite Ferme de Menugoutte, se sont rencontrés pour construire un abri à moutons et un espace de rangement de leur matériel.
- À Haut-Fays, le Parc naturel a participé à la restauration d'un ancien verger forestier.
- Le Parc naturel a participé à la plantation d'arbres et arbustes fruitiers à l'école de Graide, ainsi qu'à la mise en pâturage du verger de Bièvre et à la préparation pour la mise en pâturage du verger de l'école de Oizy.
- Sur les parcelles publiques de l'internat de Morsehan, un projet de verger a été conçu grâce au soutien du Parc naturel et a été sélectionné début 2025 pour intégrer le Réseau Wallon des Vergers Conservatoires.

Le Parc naturel conserve également son rôle d'appui pour la constitution des dossiers de demande de primes à la plantation.

### **Promotion autour des vergers haute-tige**

En 2024, deux articles ont été rédigés sur la thématique des vergers :

- pour le Carnet des Espaces Naturels : « Préserver et valoriser nos vergers ! » ;
- pour le JAM ! n°13 : « Fruits et savoir-faire du verger : de la découverte à l'expertise ».

Lors de la Fête de la pomme, organisée le 18/10/2024 en collaboration avec l'Association des Parents d'élèves de Noirefontaine, un stand didactique et de nombreuses activités ont permis aux citoyens de découvrir l'écosystème du verger haute-tige. Une activité de pressage de fruits et une visite du Pressoir d'Hortus (Froidlieu) ont également été organisées avec les élèves de l'école.

### **Organisation de formations « Vergers »**

Plusieurs formations ont été organisées par le Parc durant l'année :

- En collaboration avec l'ASBL Diversifruits et le Parc naturel de Gaume, 4 journées complètes de formation à destination des élagueurs et autres professionnels des Parcs et Jardins ont été organisées. Ces formations ont eu lieu dans les vergers du Parc naturel d'Ardenne méridionale et de Gaume
- En collaboration avec Benjamin Cerisier, de la Fédération des Parcs naturels, plusieurs journées et demi-journées de formation à la taille des arbres fruitiers, réparties sur plusieurs communes du territoire, ont été organisées à destination des citoyens et des ouvriers communaux.
- En juillet, deux demi-journées de découverte autour de la biodiversité au verger ont été proposées aux citoyens du territoire.



## Faire évoluer le territoire vers une meilleure autonomie alimentaire

Dans le cadre du projet Agriculture « Leader 2024-2027 », un projet spécifique porte sur la filière maraîchère du territoire. En 2024, quelques rencontres avec des acteurs existants ou potentiels de la filière ont été organisées, notamment pour présenter le projet d'appui à la création d'espaces tests-maraîchers. Celui-ci a été présenté aux communes du Parc naturel mais aussi à certains collectifs citoyens ainsi qu'à des personnes en projet d'installation en maraîchage.

Le PNAM a pour mission d'apporter un appui à la transmission et la reprise des exploitations agricoles. Ce projet a pour but de faciliter la transmission et de rendre les terres publiques plus accessibles, notamment pour les jeunes agriculteurs.

### 1.4. Favoriser l'émergence ou la reprise d'exploitations agricoles

#### Création d'un outil personnalisé : LOCA TERRE

Afin de simplifier la gestion des terres agricoles communales et de sensibiliser à plus de durabilité, le Parc naturel a développé en 2024 « Loca Terre », un outil informatique conçu spécifiquement pour le territoire d'Ardenne méridionale.

Ce logiciel comprend une base de données pour gérer les inventaires des parcelles communales ainsi que toutes leurs caractéristiques. Il offre également un accès direct à des informations légales, notamment sur le bail à ferme et la location de terres publiques. En plus de respecter les règles d'allocation fixées par la Région wallonne, ce dispositif très modulable fournit à chaque commune une liste de critères complémentaires facultatifs à ajouter dans les cahiers des charges relatifs aux baux de location.

Ainsi, en fonction de sa politique foncière locale et de ses objectifs, une commune peut choisir les aspects sur lesquels elle souhaite ou non avoir un impact. Cet outil est passé en phase d'essai en fin d'année 2024 dans les communes pilotes de Paliseul et de Gedinne avant d'être déployé sur les autres entités.

#### Formation à l'utilisation de l'outil DECIDE

Afin de pouvoir réaliser des bilans environnementaux dans les fermes en phase de transmission, le chargé de mission du Parc naturel a suivi une formation à l'utilisation de l'outil DECIDE, un logiciel d'évaluation environnementale permettant d'analyser l'impact des exploitations agricoles sur leur environnement. Il facilite la collecte et le traitement des données afin d'établir un diagnostic précis et d'identifier des pistes d'amélioration en matière de durabilité. Les bilans environnementaux ainsi réalisés pourront être utilisés pour mettre en lumière les exploitations à transmettre ou pour aiguiller des projets de reprise, en fournissant une analyse détaillée des forces et des axes d'amélioration des exploitations. L'année 2024 s'est clôturée avec la réalisation d'un premier bilan environnemental au sein d'une exploitation à Corbion.

“

#### Témoignage

*L'année 2024 a vu le lancement des premières actions de notre nouvelle programmation LEADER et j'ai été particulièrement marquée par l'intérêt suscité par les actions autour de la transmission des exploitations agricoles. Je me réjouis également de voir que événements autour des vergers continuent à grandir et à rassembler un public intéressé et curieux.*



**Marie Weisse**  
Pôle Agriculture

”

## 1.5. Étendre les canaux de vente et la consommation des produits agro-alimentaires de l'Ardenne méridionale

### Réalisation de supports papier et autres visuels

- **Carte des producteurs et des commerces alimentaires de l'Ardenne méridionale**

La carte « *Les Routes gourmandes de l'Ardenne méridionale* » est disponible en ligne et distribuée dans les points touristiques et lieux d'accueil du territoire. Il s'agit de flyers et d'affiches qui permettent aux consommateurs ou aux touristes d'identifier et de repérer sur une carte les coordonnées de tous les producteurs locaux et des commerces alimentaires, le tout classé par commune sur le territoire. Les secteurs d'activité y sont représentés par des pictogrammes. La diffusion de la carte s'est poursuivie en 2024, de même que l'actualisation de la version en ligne.

- **Visuels « Made in Ardenne méridionale » (MIAM) et panneaux réalisés en partenariat avec les ADL du territoire**

Ces supports réalisés antérieurement continuent à être placés dans les points de vente de produits locaux du territoire afin de permettre une identification aisée de l'origine locale des produits.

### Réalisation d'un support web cartographique

Ce WebGis accessible depuis le site internet du PNAM permet à l'internaute de localiser les producteurs, les magasins et marchés de produits locaux du territoire de l'Ardenne méridionale. Les coordonnées des producteurs et points de vente sont indiqués afin de permettre aux consommateurs de se fournir facilement en produits locaux. Des informations plus détaillées concernant les points de vente, tels que leurs logos et horaires d'ouvertures ont été collectés en 2024 afin d'être ajoutés sur la carte interactive.

Egalement, les coordonnées des acteurs de la filière verger (planteurs, pressoir, pépinières, ...) ont été ajoutée à la carte.

## 1.6. Favoriser (Re)créer des liens entre les agriculteurs et les habitants et autres publics



### Co-organisation d'un salon B2B « Le terroir dans l'Assiette » à Bertrix (04/11/2024)

En collaboration avec les ADL et les Parcs naturels de la Province de Luxembourg, le PNAM a participé à l'organisation d'un salon B2B. Nous y avons accueilli 38 producteurs qui ont présenté leurs produits à un public professionnel d'une petite centaine d'acheteurs potentiels (épiceries locales, cuisines de collectivité, secteur Horeca...)

### Création d'un réseau d'épiceries solidaires ou sociales & développement de tiers-lieux

Afin de sonder les possibilités de création d'un réseau dynamique entre les épiceries du territoire, plusieurs rencontres de présentation du projet ont été menées en 2024 avec différents responsables de points de vente locaux du territoire : Ma P'tite Épicerie (Rochehaut), le Comptoir de Bernard (Orchimont), le Serpolet (Laforêt) et le Cellier du Baudet (Ber-

trix) notamment. Une prospection des outils logistiques disponibles a également été entreprise (voir ci-dessous).

### **Mise en commun des ressources pour les groupes d'achats commun**

L'année 2024 a permis une première prise de contacts avec les épiceries locales et GACs, afin de sélectionner un outil informatique commun : Open Food Network. Cet outil de vente et de promotion des circuits courts est open source et permet d'augmenter la visibilité des fournisseurs et des produits, tout en permettant une gestion des commandes. L'outil est en test au Baudet GAC et au Cellier du Baudet afin d'en identifier les avantages et inconvénients.

Une première prise de contact a également été effectuée avec l'outil LogCica, une plateforme digitale pour la collaboration logistique en circuit court.

## **1.7. Mieux insérer la culture de sapins de Noël dans son environnement**

### **Projet « Le cycle complet du sapin de Noël en gestion différenciée »**

Ce projet de coopération est la suite d'un projet déjà commencé lors de la mesure LEADER précédente, il concerne le territoire de trois GAL de la province du Luxembourg, soit 21 communes : Le GAL Nov'Ardenne (Libin, Libramont-Chevigny, Saint-Hubert, Sainte-Ode et Tenneville), le GAL Parc naturel Ardenne Méridionale (Wellin, Daverdisse, Gedinne, Vresse-sur-Semois, Bièvre, Bouillon, Paliseul, Bertrix, Herbeumont) et le GAL Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier (Bastogne, Fauvillers, Habay, Léglise, Martelange, Vaux-sur-Sûre, Neufchâteau).

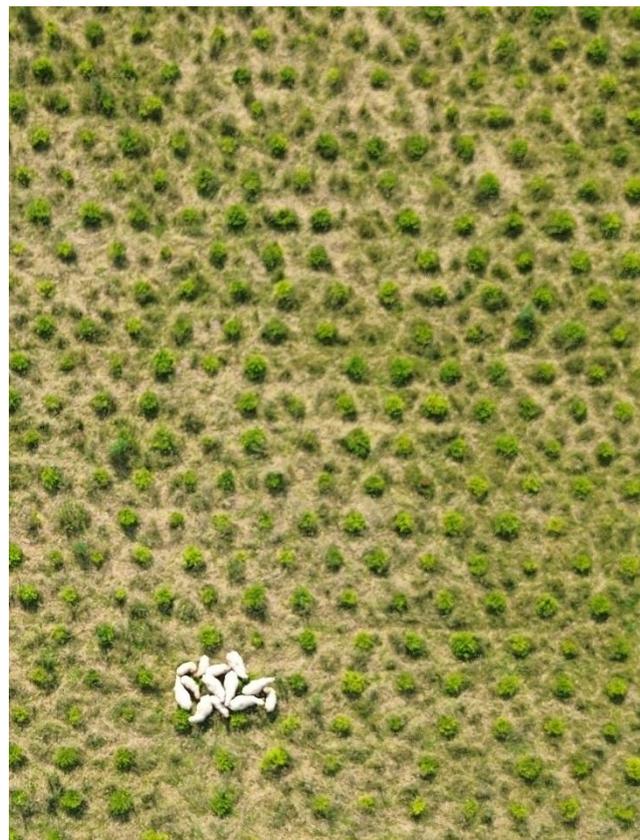
Les objectifs en sont :

- 1) Poursuivre les essais mis en place lors de la programmation précédente pour :
  - mesurer l'impact de la gestion différenciée, notamment des couverts végétaux, sur les taux d'humidité du sol et les risques de gel tardif en comparaison de la culture conventionnelle ;
  - mesurer l'impact des techniques culturales en gestion différenciée sur la croissance et la qualité morphologique du sapin de Noël ;
  - évaluer l'impact économique de ces méthodes sur le coût de production du sapin de Noël.
- 2) Communiquer sur les bonnes pratiques et les résultats des essais auprès des producteurs ; poursuivre l'information sur les méthodes de cultures respectueuses de l'environnement ; possibilité d'ajouter une dimension trans-nationale pour cet aspect.

Ce projet est en cours depuis 2019 et se poursuit activement dans les territoires des 3 GAL partenaires. À ce stade, les parcelles d'essai sont en place depuis 5 ans en moyenne, la prolongation jusqu'en 2027 permet un suivi sur l'ensemble du cycle de production des pratiques de gestion différenciée appliquées aux cultures de sapins de Noël.

En 2024, les différents suivis ont été effectués à partir de la fin de l'hiver jusqu'au début de l'été et les travaux ont porté principalement sur la gestion des couverts végétaux dans les parcelles expérimentales, avec plusieurs passages de fauchage ou du pâturage. Nous avons aussi organisé notre comité technique annuel avec l'UAP en septembre où nous avons eu l'occasion de partager nos résultats, et échanger sur les bonnes pratiques lors d'une visite de l'essai d'Ochamps, 26 personnes ont participé à ces échanges.

Parallèlement, la station météo a été remise en état après le remplacement de capteurs, ce qui permettra la reprise des mesures des risques de gel liés aux couverts végétaux au printemps prochain.



Nous prévoyons qu'en 2025, les premiers résultats qualitatifs des sapins issus des parcelles d'essai pourront être évalués grâce aux premières ventes, ce qui permettra d'analyser leur potentiel économique.

## 1.8. Évènements, Formations & Actions par commune



### Évènements | Animations

Ce tableau reprend la liste des animations et évènements réalisés ou soutenus par le Parc naturel de *la mission Agriculture*.

Type d'évènement	Thématique	Public visé	Lieu	Date	Partenaires éventuels
Formation	Élagueur Diversifruits	Professionnels des Parcs & Jardins	Rossignol	19-01-24	PNDG, Diversifruits
		Professionnels des Parcs & Jardins	Paliseul	16-02-24	PNDG, Diversifruits
		Professionnels des Parcs & Jardins	Rossignol	23-02-24	PNDG, Diversifruits
		Professionnels des Parcs & Jardins	Porcheresse	31-05-24	PNDG, Diversifruits
	Taille des arbres fruitiers	Citoyens du territoire	Bièvre	07-03-24	Diversifruits
		Ouvriers communaux	Bièvre	07-03-24	Diversifruits

		Ouvriers communaux	Daverdisse	12-03-24	
		Citoyens du territoire	Vivy (Bouillon)	14-03-24	Diversifruits
		Ouvriers communaux	Bouillon	14-03-24	Diversifruits
		Citoyens du territoire	Straimont (Herbeumont)	21-03-24	Diversifruits
	Élagueur Diversifruits	Professionnels des Parcs & Jardins	Porcheresse	31-05-24	PNDG, Diversifruits
Évènement grand public	Activité Biodiversité au verger avec visites en verger communaux	Grand public	Paliseul, Bièvre	17-07-24	
	Fête de la Pomme à Noirefontaine	Grand public	Noirefontaine et Froidlieu	18-10-24	Association des parents d'élèves de l'école de Noirefontaine
Animation avec les écoles	Récolte de fruits et découverte du pressoir	Scolaire	Noirefontaine et Froidlieu	04-10-24	Pressoir d'Hortus, Ecole de Noirefontaine
Evènement B2B	Salon « Le terroir dans l'assiette »	B2B	Bertrix	4 -11- 24	ADLs et autres PN

### Formations | Colloques

Ce tableau reprend la liste des formations ou colloques suivis par les chargés de mission dans le cadre de *la mission Agriculture*.

Type d'évènement	Thématique	Lieu	Date	Organisateur	Chargé(e) de mission
Formation	Taille des arbres fruitiers palissés	Froidlieu	03-02-24	Pressoir d'Hortus	Marie Weisse
	Soins d'été, auxiliaires et ravageurs au verger	Froidlieu	31-05-24	Pressoir d'Hortus	Marie Weisse
	Formation inventaire, collecte et identification de	Gembloux	07-08-24	CRA et Diversifruits	Marie Weisse

	fruits dans les anciens vergers				
	Formation théorique outil DECIDE	Visioconférence	05-04-24	CRAW Gembloux	Marc Laurant
	Formation pratique outil DECIDE	Gembloux	12-04-24	CRAW Gembloux	Marc Laurant
	Formation découverte OFN	Visioconférence	16-04-24	OPEN FOOD NETWORK BELGIUM - OXFAM	Marc Laurant
Colloque/Séminaire	Présentation du projet Blanc Bleu Vert	Libramont	19-06-24	CRAW Gembloux	Marc Laurant
Conférence	Food Club / CONFERENCE "la supply chain dans le domaine alimentaire"	Libramont	26-09-24	CCILB et IDELUX	Marc Laurant



## Actions par commune

Ce tableau synthétise les actions réalisées en 2024 par commune pour la mission Agriculture.

Nb : De nombreuses missions sont bien entendu avec une visée supra communale, telles que la carte des producteurs, mise en réseau des épiceries, création de l'outil LOCA TERRE...

BERTRIX	
Lieu	Type d'actions
Bertrix Hall	Organisation du salon B2B « Terroir dans l'assiette »
BOUILLON	
Lieu	Type d'actions
Bouillon	Formation à la taille des fruitiers à destination des citoyens
Bouillon	Accompagnement des ouvriers communaux pour la taille des fruitiers
Noirefontaine	Fête de la Pomme avec l'Association des parents d'élèves de l'école
Corbion	Réalisation d'un bilan environnemental dans une exploitation en passe de transmission
BIÈVRE	
Lieu	Type d'actions
Bièvre	Formation à la taille des fruitiers à destination des citoyens
Bièvre	Accompagnement des ouvriers communaux pour la taille des fruitiers
DAVERDISSE	
Lieu	Type d'actions
Daverdisse	Accompagnement des ouvriers communaux pour la taille des fruitiers
Haut-Fays	Restauration du verger de Sainte-Agathe
GEDINNE	
Lieu	Type d'actions
/	Proposition en test de l'outil LocaTerre
Abattoir	Suivi du dossier relatif à la rénovation et à l'agrandissement de l'abattoir de Gedinne
HERBEUMONT	
Lieu	Type d'actions
Straimont	Formation à la taille des fruitiers à destination des citoyens
/	Proposition en test de l'outil LocaTerre
PALISEUL	
Lieu	Type d'actions
/	Proposition en test de l'outil LocaTerre
VRESSE-SUR-SEMOIS	
Lieu	Type d'actions
/	/
WELLIN	
Lieu	Type d'actions
/	/





Cette section reprend les activités qui seront menées par le Parc national de la Vallée de la Semois en lien avec la mission *Agriculture* du Parc naturel.

Préservation et restauration des milieux d'intérêt écologique prioritaires		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<p>FA 12 : Préservation et restauration de la biodiversité sauvage des milieux et cultivées des milieux agricoles</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<p>Préservation et restauration de la biodiversité dans les milieux agricoles à travers la préservation des prairies maigres de fauche (finalisation de l'inventaire des prairies maigres de fauche et lister les prairies intéressantes à passer sous convention)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Récolte des données</li> <li>• Inventaire des prairies</li> <li>• Cartographie des prairies conventionnées et non-conventionnées</li> </ul>
<p>FA 15 : Développement d'un réseau de haies, vergers et alignements d'arbres.</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de Gaume</p>	<p>Amélioration du maillage écologique en plantant des haies et des arbres (fruitiers)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation et concertation des communes du territoire pour faire le point sur les différentes formes de financement pour la plantation de ligneux</li> <li>• Cartographie des linéaires potentiels sur l'ensemble du territoire du Parc national</li> <li>• Localisation des zones de plantation par commune</li> <li>• Présentation des linéaires potentiels à chaque commune</li> <li>• Démarchage des propriétaires privés</li> </ul>

## 2. Forêt – Filière bois



### 2.1. Améliorer la gestion de la forêt privée

#### *Facilitation de la gestion forestière par les propriétaires privés*

En collaboration avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée – CAPFP, les propriétaires privés de petites parcelles forestières (moins de 5 ha) peuvent recevoir une aide pour l'organisation, la coordination et le suivi de vente de bois et de travaux forestiers groupés. Dans ce contexte, l'appui du Parc naturel est intéressant, en tant que relais territorial et « facilitateur » auprès des Communes. Parallèlement à ces actions groupées, les petits propriétaires peuvent obtenir des conseils simples de gestion (visite individuelle), de même que recevoir une information dans le cadre de la gestion des crises sanitaires forestières (cas des scolytes).

Les bénéficiaires de l'action sont des propriétaires privés de moins de 5 ha (le territoire compte quelques 8.000 propriétés forestières privées, dont plus de 90% sont d'une superficie inférieure à 5 ha !). L'objectif est de redynamiser la gestion forestière au sein de ces petites propriétés morcelées afin de mieux valoriser leurs bois au travers, notamment, de ventes groupées.

En 2024 s'est déroulé le suivi des actions groupées initiées en 2023 sur les communes de Gedinne et Bièvre (en collaboration avec l'ADL Bièvre-Vresse pour cette dernière).

Quelques retours chiffrés sur cette action :

- séance d'information sur les actions groupées de la CAPFP pour les propriétaires de la Commune de Gedinne organisée le 18/10/2023 (1.549 propriétaires privés contactés - 60 participants - 76 visites conseil réalisées par les techniciens forestiers de la CAPFP) ;
- séance d'information sur les actions groupées de la CAPFP pour les propriétaires de la Commune de Bièvre organisée le 31/01/2024 (1.780 propriétaires privés contactés - 90 participants - 95 visites conseil réalisées par les techniciens forestiers de la CAPFP) ;
- réalisation de ventes groupées de bois rassemblant des petites propriétés privées des deux communes en 2024 (11 propriétaires pour Gedinne et 25 propriétaires pour Bièvre) : 3 ventes pour divers types de lots (mise à blanc de résineux, éclaircies en résineux et éclaircies en feuillus), avec un volume total de 9533 m<sup>3</sup> vendus pour 773.786 € ;
- réalisation d'appels d'offres groupés pour des travaux forestiers de plantation pour 6 propriétaires (1 Gedinne et 5 Bièvre), avec un total planté de 5,33 ha.

## Mise en place d'associations de propriétaires forestiers privés

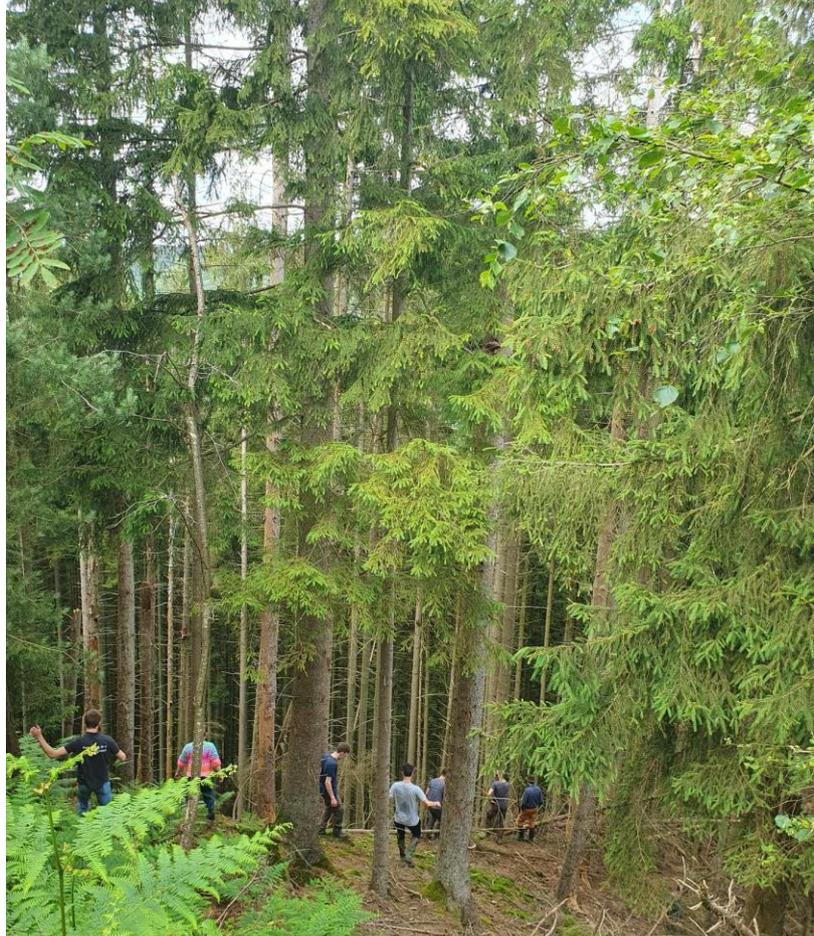
Le Parc naturel conserve la volonté de développer une meilleure synergie entre les propriétaires forestiers du territoire via un regroupement, sans pour autant être certain de la forme que ce dernier prendrait. Cette volonté est d'ailleurs partagée par les acteurs du territoire et a été retranscrite dans la fiche-projet « Forêt & Filière Bois » validée dans le cadre de la nouvelle programmation LEADER 2024-2027 du PNAM.

Le rôle du Parc vise à créer une dynamique de mise en réseau des acteurs de la filière, qu'ils soient propriétaires ou acteurs de la filière de l'exploitation et de la transformation.

Dans ce cadre, le chargé de mission a participé à plusieurs rencontres d'échange avec divers groupements de propriétaires forestiers dans les régions limitrophes :

- Rencontre avec le LandesForsten du Rheinland-Pfalz (16/04/2024 à Schlaussen (DE)) pour aborder la gestion forestière publique et privée en Allemagne
- Rencontre avec le Bosgroep Oostvlaanderen (25/04/2024 à Renaix) pour aborder le regroupement forestier privé en Flandre
- Rencontre avec le Letzebuenger Privatbësch (22/11/2024 à Eschdorf (LU)) pour aborder le regroupement forestier privé au Luxembourg

Une des fiche-action du Parc national de la Vallée de la Semois portée par le PNAM vise également à créer une association de propriétaires forestiers propre au massif de la vallée et en lien avec les objectifs du Parc national.



“

### Témoignage

*Accompagner les propriétaires forestiers privés dans la gestion durable de leurs forêts, promouvoir la biodiversité et renforcer la mise en réseau au sein de la filière forêt-bois sont des missions passionnantes. Elles contribuent à valoriser les différentes fonctions de la forêt en conciliant production, respect de l'environnement et préservation des équilibres naturels.*



**Pierre Martin**  
Pôle Forêt

”

## Conseils pour la prise en compte de la biodiversité et de l'environnement dans la gestion forestière

- Collaboration avec la Cellule d'Appui à la Petite Propriété Privée et la Fédération nationale des experts forestiers pour l'organisation d'une séance d'information sur l'appel à projet « Forêt Résiliente » à destination des propriétaires forestiers du territoire le 22 mai 2024 à Gembes (Daverdisse), pour une vingtaine de participants.
- La candidature pour le projet Life Climat « CoForLife », avec pour chef de file Forêt.Nature et pour lequel le Parc naturel est partenaire au côté d'autres Parcs naturels, avec également la Cellule d'Appui à la petite forêt privée, vise à soutenir la transition des pratiques sylvicoles locales vers la sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC). Cette sylviculture est considérée comme une pratique s'appuyant plus fortement sur les mécani-

smes naturels de l'écosystème forestier, tout en accentuant la production de bois d'œuvre de qualité. Un des axes majeurs du projet vise à sensibiliser et former les propriétaires forestiers, mais également les autres opérateurs de la filière sylvicole, à cette sylviculture. Malheureusement en 2024 la candidature n'a pu être déposée faute d'accord de cofinancement par le Gouvernement Wallon (contexte politique précaire avec les élections). La candidature pourrait être redéposée en septembre 2025.

## 2.2. Faire connaître et comprendre les rôles de la forêt et la gestion forestière

### *Explication du cycle et des fonctions de la forêt*

- Remise en valeur de l'Arboretum de Gedinne, en collaboration avec la Commune de Gedinne et le DNF, gestionnaire de l'arboretum

Le Parc naturel est partenaire pour la valorisation pédagogique du site, avec la rénovation des plaquettes d'identification des arbres et la conception de panneaux didactiques. Un important travail de recensement des essences présentes et de leur état sanitaire a eu lieu en 2024, avec également la conception d'un modèle pour des plaquettes d'identification illustrées qui devront pouvoir être placées en 2025.

- Réalisation d'animations en forêt pour les élèves de 3e et 4e primaire des écoles communales de Paliseul, en collaboration avec Natagora, les Contrats de Rivière, la Commune et le DNF (137 élèves participants)

## 2.3. Structurer et soutenir la filière bois locale en renforçant les circuits courts

### *Mise en réseau des acteurs de la filière forêt-bois*

Le chargé de mission a pu rencontrer divers acteurs de la filière pour se renseigner et échanger sur les initiatives existantes en matière de facilitation du recours au circuit courts dans la filière, ainsi que des initiatives de mise en réseau des acteurs de la filière.

L'ensemble de ces rencontres sont reprises dans le tableau '*Formation/Colloques*' ci-dessous.



## 2.4. Évènements, Formations & Actions par commune



### Évènements | Animations

Le tableau ci-dessous reprend la liste des animations et évènements réalisés ou soutenus par le Parc naturel dans le cadre de la mission Forêt – Filière bois.

Type d'évènement	Thématique	Public visé	Lieu	Date	Partenaires éventuels
Animation scolaire	Semaine de l'arbre	Élèves de 3e et 4e primaire des écoles communales de Paliseul	Paliseul	21 et 22/11/2025	Conservateur de la Réserve, Natagora, CR Lesse et CR Semois-Chiers, DNF, commune de Paliseul
Séance d'information	Projet d'action de gestion groupée	Propriétaires forestiers privés de la Commune de Bièvre	Bièvre	31/01/2024	CAPFP, ADL Bièvre-Vresse, Commune de Bièvre
	Appel à projets Forêt Résiliente	Propriétaires forestiers privés	Gembes	22/05/2024	CAPFP, FNEF, Commune de Daverdisse
	Énergies renouvelables	Grand public	Vresse	20/08/2024	Coordinateur POLLEC Vresse
	Rencontres autour du bois	Entrepreneurs de la filière bois de la Province du Luxembourg	Saint Hubert	05/11/2024	Inissi – Parc Naturel de Gaume – Filière bois Wallonie

## Formations | Colloques

Ce tableau reprend la liste des formations ou colloques suivis par le chargé de mission dans le cadre de *la mission Forêt – Filière bois*.

Type d'évènement	Thématique	Lieu	Date	Organisateur	Chargé(e) de mission
Colloque	Les Lundis du Bois : Relocaliser la filière feuillue en Wallonie	Trois-Ponts	19/02/2024	Centre Culturel Stavelot Trois-Ponts	Pierre MARTIN
	Rencontres Filière bois 2024 : Le bois se déchaine – Défier les obstacles, libérer les potentiels	Libramont	18/04/2024	Filière Bois Wallonie	Pierre MARTIN
	DEMO Forest	Libramont	31/07/2024	Foire de Libramont Coopéralia	Pierre MARTIN
	Communication sur les avancées dans le projet Interreg W.A.V.E.	Libramont	14/11/2024	Filière Bois Wallonie	Pierre MARTIN
	Les Lundis du Bois : Rebâtir en bois, regards croisés d'architectes	Trois-Ponts	09/12/2024	Centre Culturel Stavelot Trois-Ponts	Pierre MARTIN
Groupe de Travail	GT Forêt des Parcs naturels	Bérinzenne	17/06/2024	Fédération des Parcs naturels	Pierre MARTIN
	GT forêt du réseau wallon PAC	Fourneau St Michel	18/06/2024	RwPAC	Pierre MARTIN
	Rencontres inter-GAL	Bauvechain	07/11/2024	RwDR	Pierre MARTIN
	GT Forêt des Parcs naturels	Courrières	02/12/2024	Fédération des Parcs naturels	Pierre MARTIN
Formation	Détection de parcelles à potentiel de démonstration en SMCC	Marche en Famenne	26/11/2024	Forêt.Nature	Pierre MARTIN



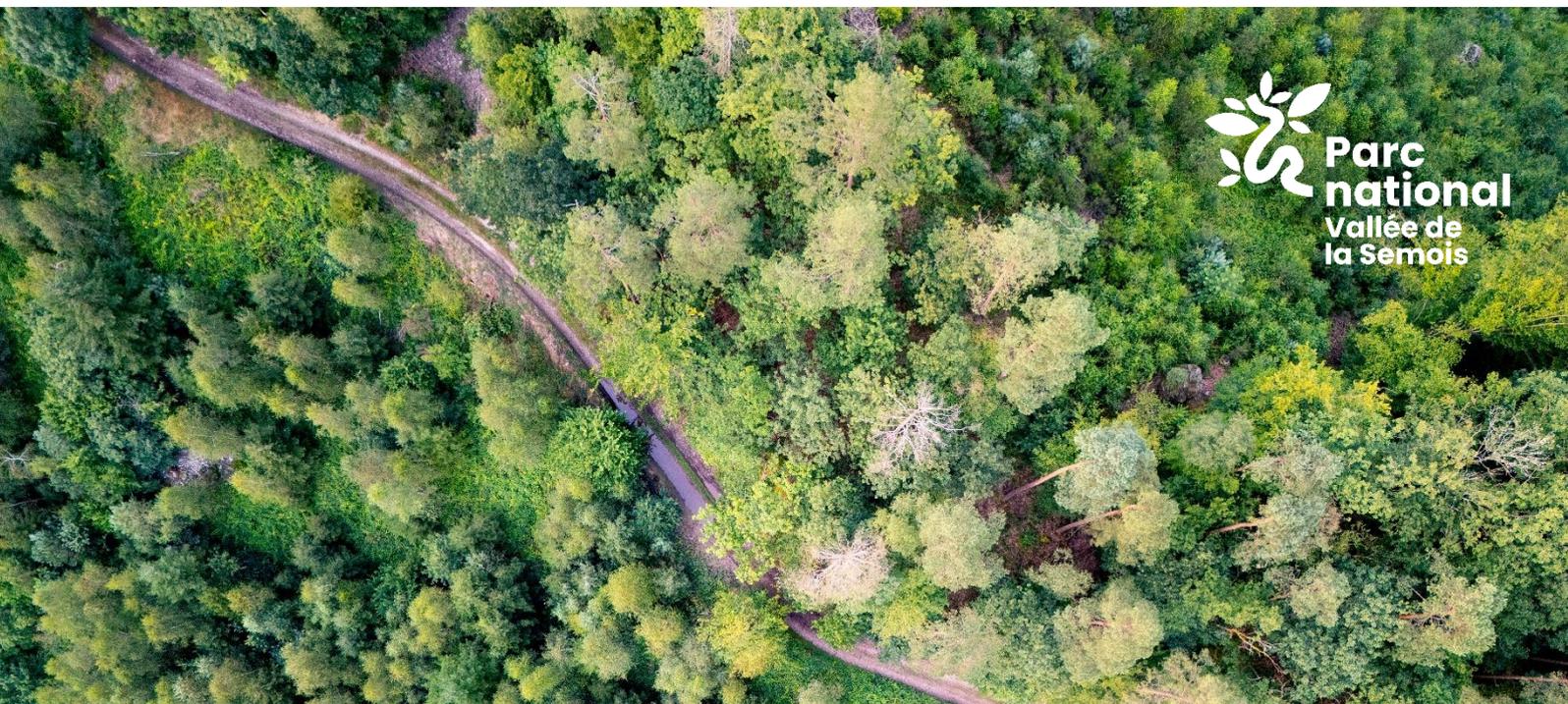
## Actions par commune

Ce tableau synthétise les actions réalisées en 2024 par commune pour la mission *Forêt – Filière bois*.

BIÈVRE	
Lieu	Type d'actions
Forêt privée de la commune	Action de gestion groupée avec la CAPFP
DAVERDISSE	
Lieu	Type d'actions
Gembes	Séance d'information « Forêt résiliente »
GEDINNE	
Lieu	Type d'actions
Arboretum	Remise en valeur de la fonction pédagogique du site
Forêt privée de la commune	Action de gestion groupée avec la CAPFP
PALISEUL	
Paliseul	Animations en forêt pour les élèves de 3e et 4e primaire des écoles communales dans le cadre de la Semaine de l'arbre
VRESSE	
Lieu	Type d'actions
Vresse	Séance d'information Energies renouvelables



## Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois (Forêt)



Cette section reprend les activités menées par le Parc national de la Vallée de la Semois en lien avec la mission Forêt – Filière bois du Parc naturel.

Équilibre sylvo-cynégétique		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<p>FA 27 : Implication du monde cynégétique dans la conservation de la faune au sein des pratiques agricoles</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Préservation des faons lors des fauches en zone agricole par le sauvetage de 30 faons par an</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration d'une collaboration avec l'asbl "Sauvons Bambi" pour coordination de l'action</li> <li>• Analyse des technologies existantes pour rédaction d'un Marché Public</li> <li>• Organisation de la collaboration avec le Conseil Cynégétique de la Semois pour sélection et formation des pilotes</li> </ul>
<p>FA 28 : Instauration d'une coopération chasseurs-gestionnaires pour un meilleur équilibre forêt-gibier</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Au moins 3000 ha de territoire public où une méthodologie est appliquée pour définir une densité-cible de population de grands ongulés, avec un plan d'action concerté pour atteindre cette densité comprenant un suivi de l'impact sur la régénération</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition de connaissances sur le sujet (Participation à une journée de visite de terrain au Luxembourg), analyse des méthodes existantes, recherches de collaboration (SRFB, DNF) dans le cadre du référentiel PEFC</li> <li>• Rencontre avec 1 propriétaire forestier privé du PNVS pour évaluer intérêt de mettre en œuvre une méthode de suivi des dégâts de gibier</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontres avec les chasseurs (Conseil Cynégétique de la Semois) pour informer sur les objectifs de l'action</li> <li>• Rédaction article vulgarisation sur le sujet, participation à un débat sur la chasse et l'équilibre forêt-gibier</li> </ul>
<p>FA 29 : Augmentation de la capacité nutritive naturelle des forêts et limitation de l'impact du nourrissage artificiel du grand gibier</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Implantation de 320 placettes de fruitiers forestiers, pour un total de 1600 arbres fruitiers forestiers</p>	<p>Analyse pour définir la méthodologie d'action et la coordination avec le DNF et les chasseurs</p>
<p>FA 30 : Modification des pratiques de chasse – battues silencieuses</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>3500 ha de territoires ayant adopté la traque-affût - dynamique d'exemplarité et de mise en vitrine pour essaimage</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'un Marché Public pour la fourniture des miradors de traque-affût</li> <li>• Soutien à l'installation des miradors sur les territoires (Cartographie, Choix des zones, réunions avec les titulaires de chasse pour détailler la technique de chasse)</li> <li>• Gestion des commandes de miradors et fourniture aux territoires de chasse</li> <li>• Suivi des traques-affût sur les territoires pour évaluer la mise en œuvre effective et éventuellement proposer des actions correctives</li> <li>• Rédaction d'un article de vulgarisation sur la méthode et interventions dans les médias locaux, réalisation d'un panneau de vulgarisation pour utiliser lors des évènements</li> </ul>



“

**Témoignage**

Gérer la forêt implique un équilibre entre des composantes nombreuses et étroitement liées. C'est aussi le cas des acteurs du monde forestier ! Chacun dépend directement ou indirectement de tous les autres. La position des Parcs naturels est intéressante dans ce contexte. Ce sont des acteurs neutres. Ils ont une bonne connaissance du territoire et de ses enjeux variés. Autant d'atouts pour désamorcer les divergences apparentes et améliorer la situation de tous !



**Romain Candaele**  
Pôle Forêt

”



**Une forêt plus résiliente face aux bouleversements climatiques**

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<p>FA 31 : Adaptation de la forêt aux changements climatiques</p> <p><b>Opérateur en charge de la fiche :</b> Parcs naturels de l'Ardenne méridionale et de Gaume</p>	<p>Permettre le maintien de tous les services écosystémiques rendus par la forêt en augmentant sa résilience face aux changements climatiques sur l'ensemble du territoire du Parc national</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prospection, sélection et validation finale des sites d'actions avec le DNF</li> <li>• Programmation des coupes lors de martelage en collaboration avec le DNF</li> <li>• Réalisation d'une étude de l'impact de l'abrouissement à l'échelle d'une parcelle sur la capacité de régénération naturelle.</li> <li>• Initiation d'une campagne de prospection de groupes d'arbres ou d'individus à protéger pour conserver leur patrimoine génétique en collaboration avec le comptoir à graines et l'UAP</li> <li>• Initiation d'une étude sur la densité de population d'espèces mammifères à l'échelle du Parc national</li> <li>• Travail de recherche sur le caractère envahissant, sylvicole et productif d'espèces forestières résineuses. Finalisation : proposition d'une liste d'espèce présentant de faible risque de devenir envahissant, productive et résistantes aux changements climatiques</li> <li>• Discussion avec le cabinet ministériel en charge des forêts et le SPW-ARNE sur les catégories UICN des Parc nationaux.</li> <li>• Actions de communication et de sensibilisation (Demo Forest, Foire de Libramont, PAC Forestière, GT Forêt,</li> </ul>

		<p>Rencontre entre professionnels de la filière bois organisés par Inissi, Journée projet W.A.V.E. organisé par Filière Bois Wallonie, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement du marché public de travaux, plantation et clôtures.</li> </ul>
<p><b>FA 32 : Utilisation du bois local pour les équipements du Parc national</b></p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Insertion de clauses "Bois Local" dans chaque appel d'offre des Administrations du Parc et valorisation du bois local auprès des différents partenaires et du grand public</p>	<p>Réalisations de plusieurs actions pour encourager la valorisation du bois local et renforcer les liens entre propriétaires forestiers et entreprises locales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une analyse approfondie des différents types de contrats existants a été réalisée afin d'identifier les meilleures solutions pour favoriser l'utilisation du bois local par des entreprises du territoire. Dans cette optique, une rencontre a eu lieu avec le Département de la Nature et des Forêts (DNF) afin de présenter les « Contrats d'approvisionnement » permettant d'établir des partenariats entre les propriétaires forestiers, notamment les Communes, et les scieurs locaux</li> <li>• Par ailleurs, un recensement des entreprises forestières présentes sur le territoire du PNVS a été effectué. Cette démarche s'est accompagnée d'une cartographie permettant de mieux localiser ces acteurs et de faciliter les connexions entre eux</li> <li>• Ces actions ont contribué à structurer une dynamique locale autour de la filière bois, en mettant en avant les opportunités de collaboration entre gestionnaires forestiers et entreprises locales</li> </ul>
<p><b>FA 33 : Implication des propriétaires forestiers privés</b></p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche :</i> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Création d'une association de propriétaires forestiers présents dans la zone de développement du PNVS</p>	<p>Réalisation de plusieurs actions pour structurer et promouvoir le projet d'Association forestière de la Semois :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tout d'abord, un partenariat a été mis en place avec la CAPFP, renforçant ainsi la collaboration autour de la gestion durable des forêts privées. Parallèlement, une cartographie détaillée du morcellement du Parc national de la Vallée de la Semois (PNVS) a été réalisée, avec un focus particulier sur les propriétés forestières privées situées dans la zone de développement.</li> <li>• Pour informer et mobiliser les acteurs locaux, une séance d'information a été organisée à destination des Communes afin de leur présenter le projet d'association forestière et d'encourager leur engagement. En complément, un flyer explicatif a été rédigé pour sensibiliser un public plus large et</li> </ul>

		<p>faciliter la communication sur les objectifs du projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un travail de fond a également été effectué avec la rédaction de la future Charte de l'Association forestière de la Semois, définissant les principes et les engagements des membres en faveur d'une gestion forestière concertée et durable.</li> <li>• Enfin, afin de toucher directement les propriétaires forestiers privés et de les inciter à rejoindre l'association, une participation active a eu lieu à l'événement DemoForest. Cet événement a permis de sensibiliser les propriétaires aux enjeux du regroupement forestier et de favoriser les échanges avec les acteurs du secteur.</li> </ul> <p>Ces différentes actions ont contribué à structurer le projet et à poser les bases d'une dynamique collective en faveur de la gestion durable des forêts privées dans la vallée de la Semois.</p>
--	--	--



<b>Sensibilisation à l'éducation et à l'environnement</b>		
<b>Fiches Action</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Actions 2024</b>
<p>FA 68 : Communication sur la forêt, sa gestion et son exploitation durable</p> <p><b>Opérateur en charge de la fiche :</b> Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	<p>Création d'un parcours didactique sur la forêt, sa gestion, ses métiers et rédaction de panneaux de sensibilisation à destination des exploitants</p>	<p>Réalisation de plusieurs actions pour la mise en place du parcours didactique « La Forêt : ses métiers et sa gestion » (site de l'arboretum de Bertrix)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tout d'abord, un site a été sélectionné pour accueillir ce parcours, en tenant compte de critères permettant une valorisation optimale</li> </ul>

		<p>des métiers et des pratiques de gestion forestière. Ensuite, l'emplacement des panneaux didactiques a été déterminé sur la base d'éléments de terrain significatifs, afin d'illustrer concrètement les différentes thématiques abordées.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Par ailleurs, un travail de création de contenu a été réalisé pour ces panneaux, avec une attention particulière portée à la sensibilisation du grand public aux métiers et aux enjeux de la gestion forestière. Ce contenu a été conçu en collaboration avec les exploitants forestiers afin de garantir une information pertinente et accessible.</li><li>• Ces actions ont permis d'avancer significativement dans la mise en place du parcours didactique, qui vise à informer et sensibiliser les visiteurs sur la gestion durable des forêts et les professions qui y sont associées.</li></ul>
--	--	---





### 3. Tourisme et Horeca



Les actions « *Tourisme* » sont mises en œuvre grâce aux projets suivants portés par le Parc naturel de l'Ardenne méridionale :

- « *Sous nos Pieds* » - Interreg VI Grande région ;
- « *Ardenne Tourisme Responsable pour Tous* » et « *Ardenne Good Life* » - Interreg VI France Wallonie Flandre 2024-2028 ;
- « *Patrimoine, Histoire et Nature au service du Tourisme pour une attractivité renforcée du territoire* » - Programme LEADER 2024 – 2027.

#### 3.1. Animation d'une vision stratégique partagée du tourisme

##### *Professionnalisation des opérateurs touristiques*

- **Organisation de cours de perfectionnement en néerlandais**

Un 1<sup>er</sup> module de perfectionnement en néerlandais a été organisé à Vresse-sur-Semois, les mardis matins du 1<sup>er</sup> octobre au 10 décembre 2024.

Ce module destiné aux professionnels et entrepreneurs du secteur touristique était composé de 8 cours. L'objectif principal était de permettre aux participants d'améliorer leurs compétences orales en néerlandais et d'être ainsi plus à l'aise face à un public néerlandophone. Les cours étaient donc axés sur la communication orale et le vocabulaire touristique. Afin de garantir une dynamique et une qualité d'échanges, le nombre de participants était restreint. Pour ce 1<sup>er</sup> module, 6 professionnels étaient inscrits.

D'autres modules seront organisés en 2025 sur le territoire du Parc naturel. L'idée est de délocaliser ces cours sur différentes communes afin de fournir un service de cours de langues à proximité des professionnels.

A l'échelle du territoire cette action a pour but d'améliorer la qualité d'accueil du public néerlandophone.

*Cette action est menée en collaboration avec la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne, l'ADL Bertrix – Herbeumont et Paliseul et l'ADL de Bièvre/Vresse-sur-Semois.*

- **Organisation de rencontres professionnelles**

Organisées une fois par trimestre, ces courtes rencontres permettent de mettre en réseau les opérateurs de terrain, de les informer et former sur des thématiques les concernant, de leur faire découvrir le territoire du Parc naturel et des lieux directement touristiques ou non.

Les sujets abordés en 2024 :

- 28/05/2024 : un exemple de diversification touristique à la ferme – Bison Ranch à Orchimont - Vresse-sur-Semois ;
- 17/09/2024 : les différents dispositifs pour se former en langue – Cellier du Baudet - Bertrix ;
- 10/12/2024 : les systèmes de réservation en ligne – Maison du Parc – Paliseul.



Cette action de réseautage se poursuivra en 2025 avec l'organisation de 4 rencontres qui prendront soit la forme d'un déjeuner soit la forme d'un afterwork.

*Elle est menée en collaboration avec la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne, l'ADL Bertrix – Herbeumont et Paliseul et l'ADL de Bièvre/Vresse-sur-Semois.*

- **Accompagnement des professionnels du tourisme dans leur mise en accessibilité**

Dans le cadre du projet Interreg « Ardenne Tourisme Responsable pour Tous », plusieurs actions vont être menées entre 2024 et 2028 afin d'augmenter l'offre touristique à destination des personnes à besoins spécifiques.

Une première étape a été la réalisation d'un diagnostic complet des offres touristiques certifiées par Access-i (CGT) ou par le service All Access de la Province de Luxembourg. L'ensemble des attractions, logements, restaurants du territoire a été listé. Ont également été répertoriées les structures « auto-déclarées », c'est-à-dire déclarés accessible aux PMR mais n'ayant pas fait l'objet d'un accompagnement ni d'une labellisation.

L'objectif sera, en 2025, de proposer à ces professionnels des formations et un accompagnement pour parfaire leur accessibilité et éventuellement prétendre à une labellisation.

## 3.2. Donner une coloration « Parc naturel » aux opérateurs du territoire

### *Mesure et gestion des flux touristiques en milieu naturel*

Afin d'objectiver et de contrôler la fréquentation de certains sentiers et sites d'intérêt, des capteurs de comptage seront placés sur le territoire du Parc naturel. L'année 2024 a permis de prendre des orientations quant au matériel souhaité (capteurs fixes ou mobiles, différenciation pédestre/cycliste) et aux sites à analyser sur le territoire.

Ces capteurs seront placés au cours de l'année 2025 et permettront d'obtenir des données par site et par jour. Ces données pourront ensuite être analysées au regard de certains facteurs.

*Cette action est menée en collaboration avec le Parc national de la Vallée de la Semois.*

## 3.3. Participer à la concrétisation de nouveaux produits touristiques

### *Création et équipement de sentiers thématiques*

- **Le sentier du Maquis de la Croix- Scaille**

Le second semestre 2024 a permis de concrétiser la thématisation d'un premier itinéraire sur notre territoire. Il s'agit d'un itinéraire sur la commune de Gedinne et plus précisément au Massif de la Croix Scaille. Cette promenade en boucle de 5,5 km préexistait déjà et était équipée de panneaux sur des sujets divers. Les panneaux étant devenus vétustes, nous avons proposé de remettre à jour ce circuit en y apportant des modifications

(définir précisément le thème du circuit, contenus pertinents, évolution du contenu au fil de la progression du circuit, aménagements nécessaires.) Ce travail a été mené en collaboration avec l'Office du Tourisme de Gedinne, l'historien Yvon Barbazon, la commune de Gedinne et la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne. Finalement ce sont 8 panneaux bilingues français/néerlandais qui équipent ce parcours. Le contenu est progressif : les premiers panneaux plantent le contexte de la seconde guerre mondiale, puis définissent la notion de Résistance et de Maquis et enfin décrivent le Maquis de la Croix Scaille : ce qui s'y passait et comment on y vivait. Les panneaux sont illustrés de photos d'époques fournies par Yvon Barbazon.

À noter qu'en 2023 ce circuit avait été équipé de bancs par le Parc naturel. En outre, c'est un circuit adapté aux Becasines (joëlette).

C'est donc une boucle de 5,5 km sur le thème du Maquis de la Croix Scaille équipée de panneaux bilingues, de bancs et accessible aux personnes circulant en Becasine.

Ce circuit a été mis en valeur le 08/09/2024 lors des commémorations des 80 ans de la Libération de Gedinne. Cet événement organisé par la commune et l'Office du tourisme de Gedinne a permis à 300 personnes de découvrir le circuit au travers de 9 balades animées par des acteurs jouant des scénettes sur le thème de la guerre et du Maquis.

En 2025, d'autres sentiers seront thématiques et aménagés sur le territoire du Parc naturel.

“

#### Témoignage

*J'aime travailler sur des thématiques variées et nouvelles : effectuer des recherches, échanger avec des personnes riches de leurs connaissances et expériences ; affiner le travail pour élaborer des contenus adaptés. Émerveiller et sensibiliser petits et grands aux richesses naturelles, historiques et patrimoniales de notre territoire au travers de sentiers aménagés m'anime particulièrement !*



**Julie-Ambre Flauder**  
Pôle Tourisme

”



### Création ou aménagement de sentiers et sites accessibles aux personnes à besoins spécifiques

- **Un sentier « Natur' accessible » pour les personnes à besoins spécifiques**

Grâce à une subvention « Natur'accessible » octroyée par le DNEV aux Parcs naturels wallons, le PNAM a pu concrétiser l'aménagement du Sentier des songes (situé à Herbeumont) en sentier dit « Natur'accessible ». Il s'agit d'un sentier de randonnée situé en milieu naturel (Natura 2000) et rendu accessible pour les personnes à besoins spécifiques, de différentes classes de handicaps.



Différentes démarches (cahiers des charges, contacts avec la commune et le DNF) ont été menées pour équiper celui-ci avec 4 bancs avec accoudoirs, 8 panneaux en 3 dimensions sur les animaux forestiers, les insectes et les oiseaux ; 3 sculptures (martin pêcheur, castor, libellule) et 6 silhouettes d'animaux en corten (sanglier, renard, cerf, blaireau, écureuil, martre). Ces aménagements se finaliseront au cours de l'année 2025. Chaque aménagement respecte des normes spécifiques pour l'accessibilité aux personnes à besoins spécifiques.

Des démarches ont également été entreprises pour le placement d'une plateforme d'observation en bord de Semois (cahier des charges, permis d'urbanisme, contacts avec la commune, le DNF, la Direction des Cours d'eau non navigables). La concrétisation de cette plateforme dépendra des budgets disponibles.

- **Augmenter l'offre de sentiers accessibles sur le territoire**

Dans le cadre du projet Interreg « Ardenne Good Life », plusieurs actions vont être menées sur le territoire transfrontalier entre 2024 et 2027 dans le but de sensibiliser le public aux liens entre nature, bien-être et santé. L'une de ces actions sera l'aménagement d'un nouveau sentier à destination des personnes à besoins spécifiques, afin de garantir un accès à la nature au plus grand nombre.

En 2024, un premier état des lieux des sentiers présentant un potentiel de mise en accessibilité a été réalisé. La première étape était de lister les critères minimums auxquels devaient répondre ces sentiers (moins de 5 km, sentiers larges, présentant peu de dénivelé...). Les premiers repérages sur le terrain auront lieu en 2025.

- **L'équipement pour permettre l'accessibilité de services, infrastructures et offres touristiques**

Le projet Interreg « Ardenne Tourisme Responsable pour Tous », vise à augmenter l'offre touristique à destination des PBS et notamment l'accessibilité des lieux publics et sites naturels.

Un relevé des points de vue et des aires de pique-nique présentant un potentiel de mise en accessibilité a été initié en 2024. Il se poursuivra en 2025 avec le relevé des sites naturels (plages, observatoires, parcs/arboretum...) et la définition d'une stratégie transfrontalière dans la sélection des lieux à aménager et les équipements à privilégier.

## **Valorisation touristique du patrimoine géologique et industriel du Parc naturel**

- **Projet « Sous nos Pieds » - Interreg VI Grande région**

À l'interface entre aspects patrimoniaux et touristiques, l'objectif de ce projet est de renforcer la connaissance du patrimoine géologique et industriel de la Grande Région afin de valoriser celui-ci auprès du plus grand nombre. Concrètement, il s'agit de dresser l'inventaire de ce patrimoine spécifique, d'en assurer la préservation et la transmission, notamment par la mise en place de dispositifs touristiques innovants (intégrant des contenus numériques) et par la création d'outils pédagogiques et promotionnels communs.

Le projet est mené avec 7 autres partenaires financiers, actifs en province de Luxembourg (le Parc naturel de Gaume, chef de file ; les Parcs naturels de la Vallée de l'Attert, de la Haute-Sûre Forêt d'Anlier, des Deux Ourthes), en France (Parc naturel régional de Lorraine) et au Grand-Duché (Parc naturel de la Haute Sûre ; Natur & Geopark Mëllerdall), et avec l'aide de 14 partenaires méthodologiques (dont le Geopark Famenne-Ardenne, partenaire du Pnam). Après une phase préparatoire, il a officiellement débuté au 1<sup>er</sup> janvier 2024, pour une durée de 4 ans. Une chargée de mission « opérationnelle » (Laurence Remacle) a entamé le travail au 1<sup>er</sup> mars, et une chargée de mission « administrative » (Marie Pierard) est arrivée début novembre.

Le travail est structuré en 3 grands modules :

- identification et analyse des sites (essentiellement concentré sur 2024-2025) ;
- préservation des sites et de leur biodiversité, incluant un volet pédagogique (2025-2026) ;
- mise en tourisme des sites (2026-2027).



L'année 2024 a été consacrée à dresser un état des lieux de la situation existante : prise de connaissance de ce sujet relativement pointu (notamment via la participation à des conférences), recensement bibliographique, premières reconnaissances sur terrain et mise sur pied de la méthodologie d'inventaire commune. Cet inventaire et l'évaluation qualitative et quantitative des sites qui le complètent doivent servir de base à la définition des actions ultérieures : mises en tourisme et actions de prévention / sensibilisation. Le PNAM a également été sollicité par l'association « Patrimoine industriel Wallonie-Bruxelles », pour la rédaction d'un encart consacré au patrimoine ardoisier destiné au numéro spécial de sa revue « Des usines et des hommes ».

Pour coordonner la réalisation des multiples activités et livrables communs du projet, 5 groupes de travail ont été créés. Un marché public conjoint a été lancé pour assurer les traductions et l'interprétariat (les projets Grande Région ayant la particularité d'être bilingues français-allemand).

Une première rencontre de l'ensemble des partenaires financiers et méthodologiques a été organisée en novembre, coordonnée par le PNAM et le PNdG. En parallèle, chacun a poursuivi le travail propre à son territoire ; plusieurs acteurs locaux en lien avec la question ont ainsi été rencontrés pour évaluer les potentialités et besoins, afin de dégager des stratégies d'action.

### 3.4. Renforcer l'attractivité des itinéraires et des sites patrimoniaux d'intérêt

#### *Utiliser les lieux d'intérêt comme outils de sensibilisation*

Les sentiers thématiques précités au point 3.3 ont pour objectif de renforcer l'attractivité de certains itinéraires et sites d'intérêts du territoire.

Pour chacun des sentiers thématiques créé, le contexte historique, patrimonial et naturel du site sont exploités pour y mettre en valeur les principales richesses et atouts. Au travers des aménagements et explications données au visiteur, celui-ci est sensibilisé à l'importance et à la fragilité des différentes ressources du territoire.

### 3.5. Accompagner les Maisons du tourisme dans leur rôle de promotion touristique

#### Appui à la réalisation d'un relevé statistique de fréquentation du territoire et support de communication

Les capteurs de comptage mentionnés dans la partie 3.2 du présent rapport permettront d'obtenir des données de fréquentation sur certains sites et sentiers.

Le Parc naturel réalise chaque années plusieurs outils ou supports de communication qui valorisent les produits touristiques développés : capsules vidéo ou web, dépliants des itinéraires, carte des producteurs, calendrier de balades... Ces supports sont mis à la disposition des Maisons du tourisme qui peuvent alors en assurer la promotion vers les visiteurs.

### 3.7. Évènements, Formations & Actions par commune



#### Évènements | Animations

Le tableau ci-dessous reprend la liste des animations et évènements réalisés ou soutenus par le Parc naturel dans le cadre de *la mission Tourisme*

Type d'évènement	Thématique	Public visé	Lieu	Date	Partenaires éventuels
Évènement	Commémoration : Le Maquis de la Croix Scaille	Grand public	Sentier du Maquis de la Croix Scaille	08/09	Commune et Office du Tourisme de Gedinne
Animation	Territoire, géologie & patrimoine	Etudiants en BAC tourisme (HERS Libramont)	Rochehaut	18/10	PNVS (PNAM + PNdG)
Rencontre professionnelle	Afterwork : un exemple de diversification	Professionnels et entrepreneurs du secteur touristique	Orchimont – Bison Ranch	28/05	Maison du tourisme du Pays de Bouillon en

	touristique à la ferme				Ardenne ; ADL BHP ; ADL BV
	Afterwork : les dispositifs pour se former en langues	Professionnels et entrepreneurs du secteur touristique	Bertrix - Cellier du Baudet	17/09	Maison du tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne ; ADL BHP ; ADL BV
	« Sous nos pieds »	Partenaires du projet	Musson (musée 4MH)	21/11	Partenaires financiers & méthodologiques SNP
	Les systèmes de réservation en ligne	Professionnels et entrepreneurs du secteur touristique	Paliseul – Maison du Parc	10/12	Maison du tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne ; ADL BHP ; ADL BV

### Formations | Colloques

Ce tableau reprend la liste des formations ou colloques suivis par les chargés de mission dans le cadre de la mission *Tourisme*

Type d'évènement	Thématique	Lieu	Date	Organisateur	Chargé(e) de mission
Conférence - débat	Quel tourisme pour demain ?	Libramont	20/06	HERS	Julie-Ambre Flauder, Sophie Lerue, Laurence Remacle
Atelier	L'IA pour le secteur du tourisme	Rossignol	19/09	PNdG	L. Remacle
	Les outils d'intelligence collective	Courrière	02/12	Fédération des Parcs naturels	Julie-Ambre Flauder
Formation en ligne	Mon Musée Accessible	En ligne	4 et 11/10	Tourisme et Handicap (FR)	C. Payen
Webinaire	Création et gestion des aires de bivouac	En ligne	05/11	Fédération des Parcs naturels	Julie-Ambre Flauder
Formation - guides du territoire	Géologie et patrimoine ardoisier	Bertrix	28/11	PNVS	S. Lerue, L. Remacle
Colloque / Séminaire	L'observation de la Terre au service de la conservation environnementale et de la gestion des Parcs nationaux	Viroinval	06/06	ISSeP - Groupe de travail Observation de la Terre	Laurence Remacle

	Tourisme accessible en Wallonie, 10 ans d'évolution	Namur	10/10	CGT – Access-i	C. Payen
	Séminaire de lancement Interreg VI	Namur	28-29/11	Interreg	C. Payen
	Séminaire financier à destination des opérateurs wallons	Namur	13/12	Interreg	C. Payen
	Journée annuelle Interreg	Lille	18/12	Interreg	C. Payen

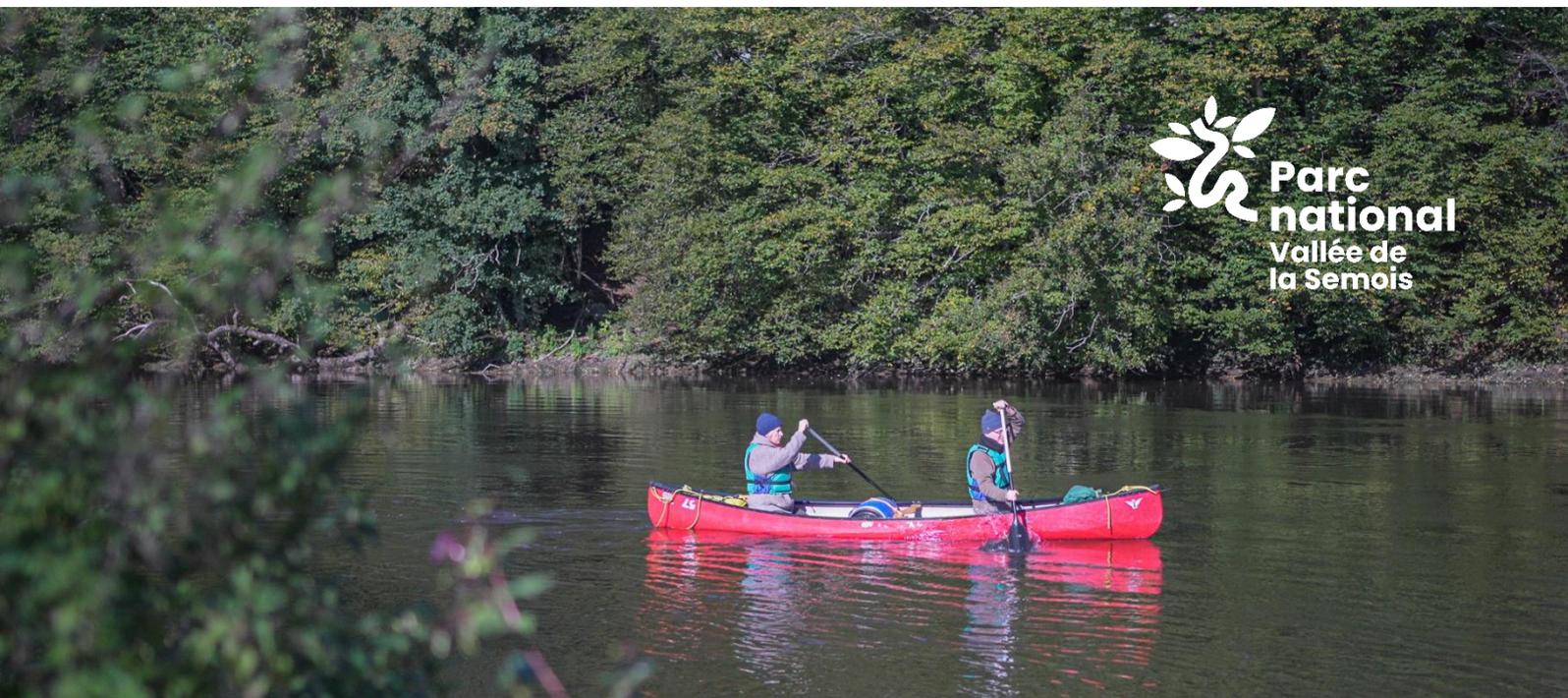


### Actions par commune

Ce tableau synthétise les actions réalisées en 2024 par commune pour *la mission Tourisme*.

BERTRIX	
Lieu	Type d'actions
Commune - Etat des lieux « Sous nos pieds »	<ul style="list-style-type: none"> <li>63 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 760 ; PNAM : 240)</li> <li>Sites recensés : 53 sites d'extraction ; 2 zones de mines et minières ; 3 sites métallurgiques ; travail du bois : scierie(s) ; 6 moulins ; transports (train/tram)</li> <li>Géotourisme : 1 site touristique souterrain : la Morépire ; itinéraire thématique « La Voie des pierres qui parlent »</li> </ul>
Cellier du Baudet	Afterwork du Tourisme (17.09.2024)
BOUILLON	
Lieu	Type d'actions
Commune - Etat des lieux « Sous nos pieds »	<ul style="list-style-type: none"> <li>33 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 760 ; PNAM : 240)</li> <li>Sites recensés : 74 sites d'extraction ; 8 zones de mines et minières ; 4 sites métallurgiques ; 2 briqueteries ; travail du bois : scierie(s) ; production textile ; 17 moulins ; brasserie(s) ; transports (train/tram)</li> </ul>
Rochehaut	Animation : territoire, géologie & patrimoine (18/10/2025)
BIÈVRE	

Lieu	Type d'actions
Commune - Etat des lieux « Sous nos pieds »	<ul style="list-style-type: none"> <li>13 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 760 ; PNAM : 240) ;</li> <li>Sites recensés : 21 sites d'extraction ; 12 moulins ; brasserie(s) ; transports (train/tram).</li> </ul>
<b>DAVERDISSE</b>	
Lieu	Type d'actions
Commune - Etat des lieux « Sous nos pieds »	<ul style="list-style-type: none"> <li>10 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 760 ; PNAM : 240)</li> <li>Sites recensés : 25 sites d'extraction ; 3 zones de mines et minières ; 2 sites métallurgiques ; travail du bois : scierie(s) ; saboterie(s) ; 10 moulins ; transports (train/tram)</li> </ul>
<b>GEDINNE</b>	
Lieu	Type d'actions
Promenade balisée n°42 - Gedinne	Aménagement de la promenade du sentier du Maquis de la Croix Scaille : élaboration du contenu – graphisme et impression de 8 panneaux FR/NL sur le thème de la Seconde Guerre mondiale, de la Résistance et du Maquis de la Croix Scaille Inauguration du sentier le 08/09/2024.
Commune - Etat des lieux « Sous nos pieds »	<ul style="list-style-type: none"> <li>15 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 760 ; PNAM : 240)</li> <li>Sites recensés : 52 sites d'extraction ; 1 site métallurgique ; moulin ; transports (train/tram) ;</li> <li>Géotourisme : itinéraire thématique « Sentier géologique &amp; pédologique »</li> </ul>
<b>HERBEUMONT</b>	
Lieu	Type d'actions
Commune - Etat des lieux « Sous nos pieds »	<ul style="list-style-type: none"> <li>36 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 760 ; PNAM : 240)</li> <li>Sites recensés : 25 sites d'extraction ; 3 sites métallurgiques ; 2 verreries ; travail du bois : scierie(s), saboterie(s) ; 4 moulins ; transports (train/tram)</li> <li>Géotourisme : itinéraire thématique « La Voie des pierres qui parlent »</li> </ul>
<b>PALISEUL</b>	
Lieu	Type d'actions
Commune - Etat des lieux « Sous nos pieds »	<ul style="list-style-type: none"> <li>17 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 760 ; PNAM : 240) ;</li> <li>Sites recensés : 30 sites d'extraction ; 2 zones de mines et minières ; travail du bois : scierie(s) ; 7 moulins ; transports (train/tram)</li> </ul>
Maison du Parc à Paliseul	Afterwork du Tourisme (10/12/2025)
<b>VRESSE-SUR-SEMOIS</b>	
Lieu	Type d'actions
Orchimont – Bison Ranch	Afterwork du tourisme (28.05.24)
Vresse-sur-Semois-Centre d'interprétation d'art	Organisation d'un module de perfectionnement en néerlandais pour les professionnels et entrepreneurs du secteur touristique (8 cours)
Commune - Etat des lieux « Sous nos pieds »	<ul style="list-style-type: none"> <li>34 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 760 ; PNAM : 240)</li> <li>Sites recensés : 23 sites d'extraction ; 1 zone de mines et minières ; 2 sites métallurgiques ; 8 moulins ; brasserie(s) ; transports (train/tram)</li> <li>Géotourisme : 1 site touristique souterrain : Ardois'Alle ; itinéraire « Au fil de l'eau – promenade géologique et botanique »</li> </ul>
<b>WELLIN</b>	
Lieu	Type d'actions
Commune - Etat des lieux « Sous nos pieds »	<ul style="list-style-type: none"> <li>31 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 760 ; PNAM : 240) ;</li> <li>Sites recensés : 21 sites d'extraction ; 5 zones de minières ; 2 sites métallurgiques ; travail du bois : scierie(s) ; 3 moulins ; transports (train/tram) ;</li> <li>Géotourisme : itinéraire thématique « Géobalade » (Geopark)</li> </ul>



Cette section reprend les activités menées par le Parc national de la Vallée de la Semois en lien avec la mission *Tourisme* du Parc naturel.

Favoriser la mobilité douce au sein du Parc, y compris pour les publics fragilisés		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<p>FA 47 : Valorisation et restauration des franchissements de la Semois</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i></p>	<p>Inventaire, valorisation et promotion des franchissements de la Semois (ponts, passerelles et passages à gué)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de l'inventaire des franchissements et identification des sites à valoriser et réflexion sur les pistes de valorisation</li> <li>• Identification et localisation des aménagements à réaliser et recensement des aménagements existants et manquants</li> <li>• Développement de supports pédagogiques et touristiques (livret A5 et dépliant touristique)</li> <li>• Mise en place d'un partenariat entre communes pour la mise en place d'une passerelle temporaire</li> <li>• Collaboration avec des acteurs locaux pour recueillir des informations dans le cadre de la conception de panneaux pédagogiques</li> </ul>

**Professionalisation et pérennisation des opérateurs touristiques par la formation en faveur d'un tourisme durable et inclusif**

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<p>FA 51 : Création d'un réseau de guides ambassadeurs du Parc national – balades nature</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i></p>	<p>Création d'une offre diversifiée, qualitative, structurée et visible de balades thématiques guidées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Constitution d'un réseau de 30 guides du territoire, incluant un noyau initial de 15 guides du PNAM, élargi à 4 guides de Gaume, 6 guides naturalistes en fin de formation CNB et à 4 guides de rando sportive ou équestre</li> <li>• Organisation de 10 sessions de formation thématiques (intro générale au PNVS, biodiversité, Semois, forêt, patrimoine gaumais, patrimoine archéologique et historique, tourisme durable et mobilité douce, patrimoine ardoisier, patrimoine lié au tabac de la Semois, premiers secours en milieu naturel)</li> <li>• Compilation et diffusion d'un calendrier de 50 balades guidées (3 balades/guide), proposant une offre riche et diversifiée, sur une large gamme de thématiques, entre avril et octobre</li> <li>• Promotion de ce calendrier sur le site web du PNVS et par le biais de 100 posters et 1.000 flyers, diffusés auprès des organismes touristiques</li> </ul>
<p>FA 52 : Création d'un réseau et formation de guides de rivière spécialisés sur la Semois</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i></p>	<p>Plus de 600 visiteurs par an sont emmenés en canoë par un réseau composé de 20 guides de rivière, d'ici 2026</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation de 13 adultes tant que « guides de rivière spécialisés sur la Semois », totalisant chacun 15 journées de formation théorique et pratique</li> <li>• Organisation de 37 échappées belles en canoë (EBC) sur la Semois, dont 26 ont pu avoir lieu, totalisant 235 participants, les 11 autres sorties étant annulées pour cause de débit trop élevé ou à défaut de participants</li> <li>• Production et distribution de 100 posters et 1000 flyers de promotion des EBC</li> <li>• Organisation de 3 réunions de coordination avec D'Une Cime à l'Autre</li> <li>• Production de 10 (+20) certificats de participation</li> </ul>
<p>FA 63 : Accompagnement des opérateurs touristiques vers une démarche plus durable</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i></p>	<p>Accompagnement et formation d'opérateurs touristiques vers des pratiques durables pour un meilleur respect de l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection d'un type d'opérateur touristique, à savoir les propriétaires/gestionnaires de campings en raison de leur forte présence sur le territoire du Parc national.</li> <li>• Réalisation d'un état des lieux et benchmark pour identifier les critères de durabilité applicables aux campings.</li> <li>• Rencontre avec des propriétaires de campings pour comprendre les attentes, les contraintes et les initiatives qu'ils ont déjà mises en place.</li> <li>• Participation au processus de labellisation « Acteurs engagés » avec le Parc national de l'Entre-Sambre-et-Meuse</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du projet d'accompagnement (via un audit d'installation) aux propriétaires de campings et recueil des candidatures</li> <li>• Préparation de l'accompagnement personnalisé</li> </ul>
--	--	---

“

**Témoignage**

La concrétisation de projets tels que la formation d'un réseau de guides ambassadeurs du territoire ou celle d'un réseau de guides de rivière spécialisés sur la Semois, amenés à être reconnus comme « acteurs du Parc », constitue une réelle source de satisfaction. D'autant que cela débouche sur une offre touristique enrichie, avec un calendrier de balades guidées et d'échappées belles en canoë sur la Semois.



**Sophie Le Rue**  
Pôle Tourisme

”



Montée en gamme et élargissement de l'offre pour une expérience d'écotourisme originale		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<p>FA 53 : Création d'observatoires / miradors de la faune</p> <p>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</p>	<p>Augmentation de la visibilité et de la connaissance de la richesse faunistique de la vallée de la Semois par la création de 4 observatoires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition du projet « observatoire » et des aménagements à prévoir.</li> <li>• Proposition et validation des sites auprès du DNF et des communes (Florenville, Herbeumont, Bouillon et Vresse-sur-Semois)</li> <li>• Réalisation du cahier des charges pour le design et la fabrication des observatoires</li> </ul>
<p>FA 55 : Equipement durable d'aires de baignade</p> <p>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement et sécurisation des aires de baignade officielles - dont certaines avec des équipements adaptés pour tous -, tout en informant les visiteurs et en les sensibilisant à la biodiversité</li> <li>• Reconnaissance et aménagement de nouvelles aires de baignade</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat des lieux des 8 aires de baignade officielles</li> <li>• Identification de nouvelles aires de baignade</li> <li>• Evaluation de l'accessibilité PMR sur trois sites potentiels</li> <li>• Co-conception d'un modèle d'aménagement de plage idéale</li> <li>• Amélioration de la signalisation via l'élaboration d'un panneau combiné</li> <li>• Rédaction d'un support pédagogique (livret)</li> <li>• Elaboration d'une charte du bon usager</li> <li>• Animation d'un atelier pédagogique avec l'école de Nafraiture (Vresse/s/Semois)</li> </ul>

<p><b>FA 56 : Harmonisation et équipement en mobilier forestier</b></p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i></p>	<p>Fourniture d'un mobilier harmonisé au PNVS et création de 4 aires de pique-nique</p>	<p>Réalisation de plusieurs actions pour développer le mobilier extérieur et la scénarisation des portes d'entrée du Parc national de la Vallée de la Semois (PNVS) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tout d'abord, une participation active à la rédaction du Marché Public (MP) pour le design du mobilier extérieur et l'aménagement des portes d'entrée du PNVS a permis de définir les exigences et orientations du projet.</li> <li>• Par ailleurs, des réunions de travail ont été organisées avec les designeuses afin d'identifier les sites appropriés pour l'implantation des aires de pique-nique. Ces échanges ont également permis de préciser les attentes du PNVS en matière de design, en veillant à intégrer harmonieusement les éléments mobiliers dans le paysage naturel.</li> <li>• Ces actions ont ainsi contribué à structurer le projet et à garantir une approche cohérente et respectueuse de l'identité du territoire pour l'aménagement du mobilier extérieur du PNVS.</li> </ul>
<p><b>FA 57 : Création d'aires de bivouac insolites</b></p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i></p>	<p>Renforcement de l'aspect immersif et de l'expérience vécue au sein du Parc national par la création de 4 aires de bivouacs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition du projet bivouac et des aménagements à prévoir</li> <li>• Participation au salon « relais des voyageurs » le 30 et 31 mars 2024 pour la présentation du projet bivouac et réalisation d'un sondage à destination du public</li> <li>• Prospection, sélection et validation des sites auprès du DNF et des Communes (Bertrix, Bouillon et Florenville).</li> <li>• Réalisation du cahier des charges pour le design et la fabrication des bivouacs</li> </ul>
<p><b>FA 58 : Aménagement d'installations artistiques multisensorielles - Sortons sous la pluie !</b></p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i></p>	<p>Augmentation de la sensibilité du public aux enjeux liés au cycle de l'eau (en lien avec les changements climatiques) par la création d'un parcours reliant différentes œuvres réagissant à l'effet de la pluie, fréquenté lorsqu'il pleut</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse des critères de localisation pour l'établissement des œuvres artistiques réagissant sous l'effet de la pluie → Proposition de choisir un seul site où seraient regroupées les œuvres</li> <li>• Prise de contact avec les centres culturels du territoire pour des retours d'expériences de projets similaires</li> <li>• Prospection de sites propices à l'installation des œuvres via des interactions avec le DNF et des collègues du PNVS</li> <li>• Visite de terrain de plusieurs sites (notamment sur la commune de Bertrix avec le DNF)</li> <li>• Analyse cartographique du territoire afin de trouver un site adapté</li> <li>• Difficulté de trouver 1 site adapté → formulation d'une nouvelle proposition : installer des œuvres aux portes d'entrée du PNVS et/ou le long du GR16</li> <li>• Évaluation de la faisabilité de cette proposition en cours</li> </ul>

<p>FA 59 : Aménagements d'une station de trail</p> <p>Opérateur en charge de la fiche : Commune de Herbeumont</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'expérience de visite des trailers/vététistes en leur proposant des sanitaires et services adaptés (ex : sanitaires et station de lavage de vélo respectueuses de l'environnement et utilisant de l'eau de pluie)</li> <li>• Augmenter le nombre de trailers/vététistes sur la commune d'Herbeumont afin de maximiser l'utilisation des parcours et pour bénéficier des retombées économiques (location, consommation sur place...)</li> <li>• Renforcer la sensibilisation pour une augmentation continue des gestes durables au sein des pratiques sportives.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Désignation de l'auteur de projet : 2A Architecture</li> <li>• Réalisation de plusieurs réunions avec les représentants d'Infrasports et du CGT pour organiser les demandes de subsides et définir les responsabilités et les pourcentages d'éligibilité. (qui prend quoi, quel pourcentage, éligibilité, etc.)</li> <li>• Concernant les subsides Infrasports, 3 étapes sont nécessaires pour introduire un dossier : 1. Recevabilité, 2. Avant-projet, 3. Projet. C'est l'étape de recevabilité qui a été réalisée, 2024</li> <li>• Préparation de plusieurs documents (plans, estimations, engagements) et présentation de ceux-ci pour approbation, à un Conseil communal de mars 2025</li> <li>• Dépôt du permis d'urbanisme : octroi potentiel pour avril 2025 selon l'architecte</li> </ul>
---	--	---



Créer des produits touristiques innovants		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<p>FA 64 : Création d'une plateforme MICE de package d'activités</p>	<p>Développement et vente d'activités PNVS</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition de la mission MICE spécifique au Parc national suite à l'identification des besoins et de l'offre</li> </ul>

Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un catalogue d'activités MICE pour 2025</li> <li>• Organisation d'une rencontre avec un partenaire stratégique du territoire</li> </ul>
<p>FA 65 : Développement de l'axe bien-être nature – sylvothérapie</p> <p>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</p>	Développement de la perception de la vallée de la Semois comme lieu de ressourcement et de bien-être	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultation de 7 praticiens (médecin, sylvothérapeutes, bains de forêt/Shinrin-Yoku, plantes sauvages comestibles, etc.)</li> <li>• Conception d'une journée de sensibilisation au bien-être nature (bain de forêt, plantes comestibles, yoga nature)</li> <li>• Conception d'une journée de reconnaissance, préparation culinaire et dégustation de plantes sauvages comestibles pour 2025</li> </ul>

### Valoriser les paysages et mettre en tourisme des lieux patrimoniaux (naturels et bâtis)

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<p>FA 54 : Mise en tourisme de réserves naturelles exceptionnelles</p> <p>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</p>	Augmentation de la visibilité de la richesse faunistique et floristique de la vallée de la Semois par l'aménagement de 4 réserves naturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition du projet « Mise en tourisme des réserves naturelles » et des aménagements à prévoir</li> <li>• Proposition et validation des sites auprès du DNF et des communes (Florenville, Paliseul, Bouillon et Vresse-sur-Semois)</li> <li>• Réalisation du cahier des charges pour l'aménagement des réserves naturelles</li> </ul>



### Sensibilisation et éducation à l'environnement

Fiches Action	<p>FA 67 : Amélioration de l'offre de parcours didactiques thématiques</p> <p>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</p>
Objectifs	Création de 4 nouveaux parcours et amélioration de 4 parcours didactiques thématiques existants. Parcours appréciés et fréquentés à destination des enfants et adultes

## Actions 2024

- Précision des localisations d'action : identification des parcours thématiques à réaménager et propositions de sites où créer de nouveaux parcours thématiques
- Association avec des partenaires pour l'amélioration et la création des parcours.
- Identification des thématiques prioritaires et choix des thématiques et méthodologie générale pour chacun des parcours
- Parcours sur le cycle de l'arbre à Bohan-Membre (Vresse) : construction du projet, rédaction et attribution d'un marché public à des sculpteurs sur arbre, visite de terrain préparatoire, et planification du chantier.
- Sentier des légendes à Vresse : recherche de prestataires pour la réfection des statues.
- Parcours sensoriel à l'arboretum de Bouillon : définition des différents arrêts et activités du parcours en collaboration avec la commune de Bouillon et All-Access (province du Luxembourg)
- Parcours « Dans la Peau des Blaireaux » au Bois du Defoy (Paliseul) : conception des étapes et activités du parcours, prise en compte des publics à besoins spécifiques via l'intervention de l'asbl Plain-Pied, rédaction d'un cahier des charges pour la réalisation des structures didactiques et attribution du marché. Précision de la conception des éléments didactiques avec le prestataire. Rédaction de textes pour les panneaux didactiques
- Visite digitale du château d'Herbeumont : construction du projet en lien avec la Commune et le Syndicat d'Initiative, prospection et rencontre de différents prestataires, rédaction du cahier des charges et attribution en cours
- Parcours sur les oiseaux des rivières au Pont Saint-Nicolas (Chiny) : construction d'un accompagnement pour une classe d'élèves du primaire, collaboration avec le centre culturel du Beau-Canton et le syndicat d'initiative de Chiny. Rédaction d'un marché public pour l'accompagnement de la classe par des conteuses et attribution du marché. Construction des animations de terrain en vue de l'initiation des élèves à l'observation des oiseaux
- Château de Jamoigne : visite de terrain et co-construction d'une proposition d'aménagement du site en collaboration avec différents collègues notamment du Contrat Rivière
- Parcours de la Roche à l'Appel et du Ravel St-Cécile Muno : conception des grandes lignes du parcours géologique suite à différentes visites de terrain en compagnie du DNF et de géologues. Définition des besoins pour l'accessibilité aux chaises roulantes sur le ravel, via l'intervention de l'asbl Plain-Pied. Prise de contact avec des didacticiens de la géologie en vue de la sous-traitance du projet
- Parcours nature à Rossignol (Tintigny) : repérage d'un itinéraire permettant d'illustrer les actions nature du PNVS





## 4. Patrimoine, Histoire, Culture

Les actions « *Patrimoine, Histoire & Culture* » sont notamment mises en œuvre grâce aux projets suivants portés par le Parc naturel :

- « *Sous nos Pieds* » - Interreg VI Grande région ;
- « *Ardenne Tourisme Responsable pour Tous* » et « *Ardenne Good Life* » – Interreg VI France Wallonie Flandre ;
- « *Patrimoine, Histoire et Nature au service du Tourisme pour une attractivité renforcée du territoire* » et « *Action sociale – Entre collaboration, sensibilisation et bien-être : des initiatives innovantes et créatrices de liens pour tous les âges* » – Programme LEADER 2024-2027.

### 4.1. Rassembler et étoffer les connaissances sur le patrimoine et l'histoire du territoire

#### *Relevé des éléments du Petit Patrimoine et du patrimoine immatériel*

Au cours de l'année 2024, une dynamique de relevé des éléments du Petit Patrimoine et du patrimoine immatériel a été lancée auprès des citoyens des communes de Bertrix et de Paliseul. Celle-ci visait à récolter des informations, des photos et des témoignages. C'est près de 200 éléments qui ont été relevés et qui permettent de garder une trace du passé de notre territoire.

Ce relevé permettra également d'identifier les éléments nécessitant de l'entretien, voire des petits actes de conservation et restauration.

En outre, des personnes ressources ont pu être identifiées pour initier l'action de valorisation du patois.

En 2025, d'autres relevés seront initiés sur le territoire du Parc naturel.

### 4.2. Faire connaître le patrimoine et l'histoire dans un objectif de sensibilisation et de préservation

#### *Rédaction d'articles sur les traditions du territoire*

Dans chaque numéro du Journal du Parc, un article « Traditions » est rédigé. Celui-ci met en valeur le folklore, les coutumes, les savoir-faire spécifiques et le patrimoine immatériel du territoire qui façonnent l'identité locale.

- JAM ! n°12 - Juillet 2024 : La lessive d'antan
- JAM ! n°13 - Décembre 2024 : Les contrebandiers de la Semois

### Mise en Tourisme du Petit Patrimoine

Grâce au relevé du Petit Patrimoine mené en 2024 sur la commune de Bertrix, une chasse aux trésors destinée au public familial va pouvoir être développée. Outre le plaisir du jeu, l'objectif sous-jacent sera bien de faire découvrir certains éléments du petit patrimoine, de sensibiliser à son rôle et l'importance de sa préservation. Cette chasse aux trésors sera ensuite dupliquée sur d'autres communes.

## 4.3. Pérenniser le patrimoine matériel

### Entretien et conservation des éléments du Petit Patrimoine

Le relevé du Petit Patrimoine mentionné au point 4.1 permet d'identifier certains éléments nécessitant de l'entretien, voire des petits actes de conservation et restauration. Ces petits actes auront pour objectif de remettre en valeur et de conserver de précieux témoins du passé. Cette intervention sera menée sur différentes communes.

## 4.4. (Re)valoriser, renforcer et faire connaître le savoir-faire local

### Savoir-faire local : des ateliers de jardinage et de récup'

Le Parc naturel accompagne et soutient depuis plusieurs années une dizaine de projets de jardins collectifs à dimension sociale et thérapeutique. Ces espaces favorisent les échanges et offrent l'opportunité à ceux qui n'ont pas de jardin chez eux de cultiver leurs propres légumes et ainsi d'avoir accès à une alimentation plus saine et de meilleure qualité.

Dans certains de ces jardins (à Bièvre (Jardin terre Happy) et à Bouillon (jardin de l'asbl La Source), le Parc naturel a organisé en 2024 des ateliers animés par ses chargés de missions ou par des intervenants externes. L'objectif de ces animations est de faire découvrir ou redécouvrir les savoir-faire relatifs à la pratique du jardinage aux participants, en les guidant dans la culture de leurs légumes et en les assistant dans l'aménagement du jardin.

### Projection cinématographique dans des lieux emblématiques

Dans le cadre du nouveau festival itinérant « *Je pédale pour mon film en Ardenne méridionale* » organisé en 2024, six projections cinématographiques en plein air ont eu lieu et ont permis non seulement de promouvoir la cohésion sociale mais aussi de valoriser des lieux emblématiques de notre territoire. Une projection a notamment eu lieu à la Maison Bleue de Petit-Fays dans lequel la plantation de tabac et la poterie sont exercées et ont fait l'objet d'une visite en marge de la projection.

### Valorisation touristique du patrimoine géologique et industriel

#### Projet « Sous nos Pieds » - Interreg VI Grande région

À l'interface entre aspects patrimoniaux et touristiques, l'objectif de ce projet est de renforcer la connaissance du patrimoine géologique et industriel de la Grande Région afin de valoriser celui-ci auprès du plus grand nombre.



Concrètement, il s'agit d'en dresser l'inventaire, d'en assurer la préservation et la transmission, notamment par la mise en place de dispositifs touristiques innovants (intégrant des contenus numériques) et par la création d'outils pédagogiques et promotionnels communs.

Voir le descriptif des actions réalisées en 2024 en page 87.

## 4.5. Évènements & Actions par commune



### Évènements | Animations

Le tableau ci-dessous reprend la liste des animations et évènements réalisés ou soutenus par le Parc naturel dans le cadre de *la mission Patrimoine, Histoire, Culture*.

Type d'évènement	Thématique	Public visé	Lieu	Date	Partenaires éventuels
Animation	Territoire, géologie & patrimoine	Etudiants en BAC tourisme (HERS Libramont)	Rochehaut	18/10/24	PNVS (PNAM + PNdG)
Rencontre professionnelle	« Sous nos pieds »	Partenaires du projet	Musson (musée 4MH)	21/11/24	Partenaires financiers & méthodologiques SNP
Évènement grand public	Je pédale pour mon Film	Tout public	La Maison Bleue (Bièvre)	09/08/24	Au Tour du cycle et la Maison Bleue

## Formations | Colloques

Ce tableau reprend la liste des formations ou colloques suivis par les chargés de mission dans le cadre de la mission Patrimoine, Histoire, Culture

Type d'évènement	Thématique	Lieu	Date	Organisateur	Chargé(e) de mission
Colloque / Séminaire	L'observation de la Terre au service de la conservation environnementale et de la gestion des parcs nationaux	Viroinval	06/06	ISSeP - Groupe de travail Observation de la Terre	Laurence Remacle
	« Singulières Ardennes »	Bastogne	24/10	Musée de la Grande Ardenne	L. Remacle
Conférence	Bouillon au temps du tram & les chemins de fer en Province de Luxembourg	Bouillon	05/08	Louis Gillieaux / House of Bouillon	L. Remacle
Colloque	« Singulières Ardennes »	Bastogne	24/10	Musée de la Grande Ardenne	L. Remacle
Formation - guides du territoire	Géologie et patrimoine ardoisier	Bertrix	28/11	PNVS	S. Lerue, L. Remacle

## Actions par commune

Ce tableau synthétise les actions réalisées en 2024 par commune pour la mission Patrimoine, Histoire, Culture.

BERTRIX	
Lieu	Type d'actions
Commune	Relevé du Petit Patrimoine et du patrimoine immatériel de la commune de Bertrix
Commune - Etat des lieux « Sous nos pieds »	<ul style="list-style-type: none"> <li>63 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 760 ; PNAM : 240)</li> <li>Sites recensés : 53 sites d'extraction ; 2 zones de mines et minières ; 3 sites métallurgiques ; travail du bois : scierie(s) ; 6 moulins ; transports (train/tram)</li> <li>Géotourisme : 1 site touristique souterrain : la Morépire ; itinéraire thématique « La Voie des pierres qui parlent »</li> </ul>
BOUILLON	
Lieu	Type d'actions
Commune - Etat des lieux « Sous nos pieds »	<ul style="list-style-type: none"> <li>33 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 760 ; PNAM : 240)</li> <li>Sites recensés : 74 sites d'extraction ; 8 zones de mines et minières ; 4 sites métallurgiques ; 2 briqueteries ; travail du bois : scierie(s) ; production textile ; 17 moulins ; brasserie(s) ; transports (train/tram)</li> </ul>
BIÈVRE	
Lieu	Type d'actions
La maison Bleue - Petit-Fays	Projection cinématographique de plein air précédée d'une visite d'un champ de tabac et d'un atelier de poterie.
Commune - Etat des lieux « Sous nos pieds »	<ul style="list-style-type: none"> <li>13 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 760 ; PNAM : 240) ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sites recensés : 21 sites d'extraction ; 12 moulins ; brasserie(s) ; transports (train/tram).</li> </ul>
<b>DAVERDISSE</b>	
<b>Lieu</b>	<b>Type d'actions</b>
Commune - Etat des lieux « Sous nos pieds »	<ul style="list-style-type: none"> <li>10 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 760 ; PNAM : 240)</li> <li>Sites recensés : 25 sites d'extraction ; 3 zones de mines et minières ; 2 sites métallurgiques ; travail du bois : scierie(s) ; saboterie(s) ; 10 moulins ; transports (train/tram)</li> </ul>
<b>GEDINNE</b>	
<b>Lieu</b>	<b>Type d'actions</b>
Commune - Etat des lieux « Sous nos pieds »	<ul style="list-style-type: none"> <li>15 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 760 ; PNAM : 240)</li> <li>Sites recensés : 52 sites d'extraction ; 1 site métallurgique ; moulin ; transports (train/tram) ;</li> <li>Géotourisme : itinéraire thématique « Sentier géologique &amp; pédologique »</li> </ul>
<b>HERBEUMONT</b>	
<b>Lieu</b>	<b>Type d'actions</b>
Commune - Etat des lieux « Sous nos pieds »	<ul style="list-style-type: none"> <li>36 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 760 ; PNAM : 240)</li> <li>Sites recensés : 25 sites d'extraction ; 3 sites métallurgiques ; 2 verreries ; travail du bois : scierie(s), saboterie(s) ; 4 moulins ; transports (train/tram)</li> <li>Géotourisme : itinéraire thématique « La Voie des pierres qui parlent »</li> </ul>
<b>PALISEUL</b>	
<b>Lieu</b>	<b>Type d'actions</b>
Commune	Relevé du Petit Patrimoine et du patrimoine immatériel de la commune de Paliseul
Commune - Etat des lieux « Sous nos pieds »	<ul style="list-style-type: none"> <li>17 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 760 ; PNAM : 240) ;</li> <li>Sites recensés : 30 sites d'extraction ; 2 zones de mines et minières ; travail du bois : scierie(s) ; 7 moulins ; transports (train/tram)</li> </ul>

“

### Témoignage

Agir pour façonner les paysages de demain, c'est aussi apprendre à déchiffrer les petits secrets de ceux d'hier... Pour cela, il faut un œil bien exercé pour détecter ici et là les traces des activités humaines du passé, souvent furtives et dissimulées sous nos pieds, parfois au beau milieu de la forêt. Finalement, c'est un tout autre regard, surprenant ou décalé, qui s'ouvre sur cette nature qui nous émerveille tant aujourd'hui !



Laurence Remacle  
Pôle Patrimoine

”



VRESSE-SUR-SEMOIS	
Lieu	Type d'actions
Commune - Etat des lieux « Sous nos pieds »	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 34 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 760 ; PNAM : 240)</li> <li>• Sites recensés : 23 sites d'extraction ; 1 zone de mines et minières ; 2 sites métallurgiques ; 8 moulins ; brasserie(s) ; transports (train/tram)</li> <li>• Géotourisme : 1 site touristique souterrain : Ardois'Alle ; itinéraire « Au fil de l'eau – promenade géologique et botanique »</li> </ul>
WELLIN	
Lieu	Type d'actions
Commune - Etat des lieux « Sous nos pieds »	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 31 références bibliographiques spécifiques (corpus total : 760 ; PNAM : 240) ;</li> <li>• Sites recensés : 21 sites d'extraction ; 5 zones de minières ; 2 sites métallurgiques ; travail du bois : scierie(s) ; 3 moulins ; transports (train/tram) ;</li> <li>• Géotourisme : itinéraire thématique « Géobalade » (Geopark)</li> </ul>



## Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois (Patrimoine, histoire, culture)



Cette section reprend les activités menées par le Parc national de la Vallée de la Semois en lien avec *la mission Patrimoine, Histoire, Culture* du Parc naturel.

Valoriser les paysages et mettre en tourisme des lieux patrimoniaux (naturels et bâtis)		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<p>FA 35 : Préservation, valorisation et entretien des sites archéologiques de la Semois</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restauration d'au moins 2 sites archéologiques</li> <li>• Valorisation de 5 sites (équipements, création de supports et/ou actions de médiation : Fées, Trînchi, Herbeumont, Vanne des moines, Ramonette)</li> <li>• Entretien de 20 sites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite du travail documentaire et des contacts techniques (entretien des sites ; appli-jeu), scientifiques &amp; institutionnels (AWaP; universités, musées...), d'associations et partenaires locaux (SAS; G. Hossey), de propriétaires privés (Trînchi).</li> <li>• Co-rédaction des cahiers des charges (campagne d'entretien et parcours ludique sur appli)</li> <li>• Valorisation : activités de médiation (visites guidées, rédaction d'articles) pour des publics diversifiés (grand public, guides, étudiants)</li> </ul>
<p>FA 37 : Restauration et valorisation du petit patrimoine populaire</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</i></p>	<p>Valorisation du petit patrimoine par la création d'un "carnet de voyage"</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compilation des inventaires et recensements existants</li> <li>• Appel à recensement des éléments du Petit Patrimoine Populaire sur les communes de Chiny, Florenville, Bertrix, Paliseul.</li> <li>• Sollicitation des élus des différentes communes</li> <li>• Rencontre avec certains opérateurs de territoires actifs dans le domaine patrimonial</li> <li>• Analyse des inventaires et recensements existants pour les autres communes</li> <li>• Repérage in situ sur chacune des 8 communes et dans tous les villages et lieux concernés</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compilation de la littérature et des sites web sur le petit patrimoine</li> <li>• Evaluation et diagnostic des éléments susceptibles de faire partie de la sélection</li> <li>• Cartographie des éléments et géolocalisation (Google Earth)</li> <li>• Elaboration d'un cahier des charges et appel d'offres pour désigner un illustrateur</li> <li>• Benchmarking conception carnets de voyages</li> <li>• Élaboration du canevas du cahier des charges pour l'impression des carnets de voyage</li> <li>• Inventaire des sujets pour les capsules numériques</li> <li>• Etude des supports numériques les mieux adaptés</li> </ul>
--	--	---

### Sauvegarder et valoriser le patrimoine immatériel

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<p><b>FA 38 : Promotion de la littérature relative à la Semois</b></p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i></p>	<p>Meilleure connaissance des ouvrages et auteurs (actuels et anciens) valorisant la Semois, autour des thématiques du PNVS (faune et flore, forêt, rivière, paysages, tourisme, contes et légendes, patrimoine bâti et immatériel)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration avec les bibliothèques du territoire et alentour afin d'organiser la mise en valeur de leurs fonds documentaire sur la Semois et l'animation conjointe d'actions de sensibilisation</li> <li>• Compilation d'une liste de 65 références bibliographiques relatives aux champs d'action du PNVS, articulée autour de 9 journées internationales, distribuée aux bibliothèques de la région</li> <li>• Sollicitation d'un devis estimatif auprès d'un fournisseur de présentoirs en bois</li> <li>• Organisation conjointe d'une balade contée sur le thème de l'eau, le 14/09, en collaboration avec la bibliothèque de Paliseul</li> </ul>
<p><b>FA 39 : Valorisation et promotion des contes et légendes autour des méandres de la Semois</b></p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Cie Les Oiseaux pas sages</i></p>	<p>Mise en lumière des légendes de la Semois auprès d'un large public par la création d'un spectacle et de veillées contées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veillées : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Spectacle interactif "Dans les méandres" : Conception, préparation, répétition et mise en scènes des veillées en 2024</li> <li>○ Collecte de légendes et récits de vie : Rencontre de 15 personnes âgées entre 40 et 85 ans) dans les villages de la vallée de la Semois</li> <li>○ Importance de la transmission orale : Recréer le lien avec les personnes âgées qui ont des histoires à raconter et des valeurs à transmettre</li> <li>○ Communes visées : Bertrix, Florenville, Bouillon, Vresse</li> <li>○ 2 veillées sur 4 réalisées en 2024 : 17 décembre à Cugnon et 21 décembre à Gros-Fays</li> </ul> </li> <li>• Spectacles itinérants : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mobilisation des 3 partenaires culturels : Bertrix, Florenville et Vresse.</li> </ul> </li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Lancement des réflexions : l'objectif est de créer une trame sur laquelle greffer le résultat des ateliers avec les citoyens qui embarqueront dans cette création.</li> <li>○ Sensibilisation : au tourisme de masse, au respect de la nature, et à l'accueil de l'étranger</li> </ul>
<p>FA 40 : La culture du tabac de la Semois</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i></p>	<p>Meilleure connaissance de la valeur patrimoniale de la culture du tabac de la Semois par les résidents et les visiteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de 5 réunions préparatoires, avec les acteurs de la filière tabac de la Semois (planteurs, fabricants et promoteurs), les 22/05, 26/06, 23/09, 1/10 et 11/10</li> <li>• Organisation d'un grand événement sur le patrimoine lié à la culture du tabac de la Semois, le 26/10 à Alle-sur-Semois, à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Joseph Pierret, pionnier de la culture du tabac dans la vallée de la Semois, ayant réuni 100 participants</li> <li>• Rédaction et soumission d'un dossier de reconnaissance des savoir-faire liés à la culture du tabac de la Semois comme élément emblématique du patrimoine culturel immatériel de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ayant abouti à cette reconnaissance le 20/12</li> </ul>





## 5. Action sociale



Les missions « Action sociale » sont mises en œuvre grâce aux projets suivants portés par le Parc naturel :

- « Action sociale | Entre collaboration, sensibilisation et bien-être : des initiatives innovantes et créatrices de liens pour tous les âges » – Programme LEADER 2024 – 2027 ;
- « Ardenne Good Life » – Interreg VI France Wallonie Flandre 2024-2027.

### 5.1. Valoriser et soutenir les associations et services du territoire

#### **Mettre en relation les associations entre elles et avec les volontaires, et développer leurs compétences**

L'objectif de cette action est de permettre aux associations du territoire de se professionnaliser au travers de formations, mais aussi en leur donnant accès à des informations via une plateforme en ligne et en renforçant leur attractivité vis-à-vis des volontaires.

En 2024, plusieurs actions ont été entreprises, elles seront poursuivies dans la suite du projet :

- Développement d'un annuaire complet du secteur associatif : un recensement des associations avec pour objectif de créer un annuaire des entreprises sociales et services publics du territoire.
- Créer une plateforme en ligne de réseautage et volontariat. Un benchmarking a été réalisé pour s'appuyer sur les initiatives existantes. Cette démarche a permis d'identifier des plateformes en ligne axées sur le volontariat et la recherche de bénévoles, d'autres offrant des informations juridiques, administratives et comptables. De plus, des calendriers des événements associatifs sont déjà présents sur le territoire. L'objectif est donc de centraliser ces informations pour les valoriser et faciliter leur accès pour les associations et les bénévoles locaux.  
Une plateforme à destination des associations du territoire a été créée pour répondre à cet objectif et mettre en avant des outils spécifiques, notamment en matière de volontariat. Elle sera mise en ligne début 2025.
- Organiser des cycles de formations ciblées pour le secteur associatif local (administratif, gestion d'asbl, finance, communication, ...).  
Deux formulaires ont été conçus et diffusés dans cette optique en 2024.  
Objectifs :
  - recueillir les coordonnées et informations des associations à intégrer dans l'annuaire, connaître leurs besoins en matière de formations et de volontaires, notamment les compétences et disponibilités recherchées ;

- récolter les noms des citoyens engagés, souhaitant partager leurs centres d'intérêt, compétences et disponibilités.
- Soutenir les fêtes associatives. La fête des associations, qui s'est tenue à Malvoisin (Gedinne) en septembre 24, a été soutenue par le Parc naturel. L'objectif de cette journée était de faire découvrir les associations de Gedinne et ses environs auprès du grand public, tout en favorisant les échanges entre elles.

### **Aider les aînés à recourir aux services existants sur le territoire au travers d'un guide**

Le PNAM travaille à la réalisation d'un guide informatif à destination des aînés et de leur famille. Ce guide reprendra toute une série de ressources et d'informations communales et surcommunales (à l'échelle du territoire de l'Ardenne méridionale), orientées autour de différentes thématiques définies avec les aînés du territoire.

En 2024, un benchmarking de guide des aînés existants a été réalisé.

Des réunions ont eu lieu avec les échevins concernés, les Plans de Cohésion sociale et les conseils consultatifs communaux des aînés afin de définir la structure et le format du guide notamment.

Des documents de travail ont été mis en place et la rédaction du guide a démarré. Cette action sera poursuivie en 2025 d'abord au travers de la rédaction du contenu, puis l'impression et la distribution qui démarrera en 2026.

## **5.2. Favoriser l'épanouissement et la formation des jeunes en valorisant les ressources du territoire**

### **Création d'un journal de classe propre au territoire**

L'objectif de cette action est de développer un journal de classe territorial proposant, en plus des contenus classiques d'un tel support, des fiches pédagogiques permettant aux enfants des classes primaires communales de découvrir les richesses du Parc, sa biodiversité, ses paysages, ses ressources, son patrimoine, etc...

En 2024, plusieurs aspects préparatifs ont été réalisés :

- benchmarking sur les initiatives similaires existantes ;
- renseignements sur les coûts et budgétisation ;
- listing des écoles primaires ;
- planning concret de l'action.

Ces éléments permettront de lancer concrètement le projet en 2025 avec les étapes suivantes : échanges et rencontres avec les communes et les directions d'écoles (participation et fonctionnement), définition de la structure du journal, des différentes rubriques et des grandes thématiques ; élaboration du cahier des charges (marché public) pour la mise en page du journal de classe et la réalisation du premier numéro.



Le souhait est de pouvoir proposer les nouveaux journaux de classe à la rentrée scolaire 2025-2026.

### 5.3. Favoriser les liens sociaux au travers d'activités culturelles

“

#### Témoignage

*Permettre aux citoyens de mieux connaître les services et les associations du territoire me semble essentiel pour favoriser l'ancrage local. De même, organiser des moments de cohésion sociale, en mettant en valeur des lieux emblématiques du territoire, est une façon concrète de renforcer les liens au sein de la population qui me plaît réellement.*



Anne-Caroline Schnepf  
Pôle Action sociale

”

#### Conserver et valoriser le patrimoine immatériel

Différents patois sont encore présents sur le territoire, porteurs d'une histoire et de traditions orales qui y sont liées. Le PNAM a pour mission de conserver ce patrimoine et de le valoriser. Il s'agit également de développer diverses activités ludiques le mettant en valeur auprès d'un public intergénérationnel.

En 2024, une étude des initiatives existantes a été réalisée ainsi qu'un relevé du patrimoine immatériel pour les communes de Bertix et Paliseul. Des personnes ressources ont pu être répertoriées et seront contactées début 2025 pour lancer concrètement cette action.

#### Réunir les citoyens et acteurs autour de diffusions cinématographiques innovantes

L'initiative « Je pédale pour mon Film » réalisée en collaboration avec l'association « Au tour du cycle » propose un cinéma itinérant à vélo qui parcourt la région et ses communes durant l'été. Les projections sont rendues possibles grâce à la participation du public, qui alimente le projecteur et les enceintes en pédalant. Ces événements, qui renforcent la cohé-

sion sociale, permettent également de mettre en valeur des lieux et des acteurs emblématiques de notre territoire.

En 2024, première année de l'initiative, six projections ont été organisées sur trois week-ends en juillet et août aux endroits suivants :

- l'association Au tour du cycle et leur atelier de réparation de vélos (Gedinne) ;
- le Mont des Vents – Herboriste (Gedinne) ;
- le Pressoir d'Hortus (Wellin) ;
- le Bouillon Blanc – Jardin d'exception et salle de spectacle (Bouillon) ;
- le Cellier du Baudet – Épicerie et gîte à la ferme (Bertrix) ;
- la Maison Bleue – Culture du tabac, poterie, permaculture (Bièvre).

Pour promouvoir cette initiative, l'identité visuelle du projet « Je pédale pour mon Film » a été réalisée en début d'année et a été utilisée pour la réalisation de différents supports de promotion. Le Parc a également fourni une partie du matériel spécifique nécessaire aux projections : remorque-vélo, batterie, etc.



## 5.4. Favoriser le contact à la nature comme vecteur de santé physique et mentale

Dans le cadre du projet Interreg « Ardenne Good Life », plusieurs actions vont être menées sur le territoire transfrontalier entre 2024 et 2027 dans le but de sensibiliser le public aux liens entre nature, bien-être et santé.

### *Crédibiliser et mettre en valeur des bienfaits de la nature sur la santé*

- **Relevé bibliographique**

Un premier objectif du projet est la crédibilisation et mise en valeurs des bienfaits de la nature sur la santé. Dans cette optique, un relevé bibliographique de la littérature scientifique et de vulgarisation consacrée aux interactions entre santé et nature a été réalisé. Plus de cent références ont pu être collectées et serviront de base à la constitution d'un fonds documentaire et à la programmation de conférences interprofessionnelles et grand public sur le territoire transfrontalier dans les années à venir.

- **Constitution d'un comité scientifique et identification des prescripteurs potentiels sur le territoire**

Les partenaires du projet AGL ont souhaité se doter d'un Comité d'experts chargé d'encadrer les travaux du projet. Neuf experts ont ainsi été identifiés et contactés. Un relevé des initiatives liées au tourisme de bien-être a également été effectué et une première liste de contacts constituée au niveau du parc naturel (guides natures, médecins, herboristes, sylvothérapeutes...), en vue des rencontres interprofessionnelles qui seront organisées par la suite.

### *Mise en œuvre de jardins thérapeutiques et inclusifs*

Fort de son expérience dans ce cadre, le Parc naturel de l'Ardenne méridionale coordonne les travaux du module « *Mise en œuvre de jardins thérapeutiques et inclusifs* ». L'objectif final est la création d'un réseau transfrontalier de jardin thérapeutiques et inclusifs sur trois territoires de Parcs : Ardenne méridionale et Viroin-Hermeton en Belgique et Parc Naturel Régional des Ardennes en France.

- **Poursuite et création des jardins thérapeutiques et inclusifs sur le territoire transfrontalier**

Une première action a été de relancer le soutien du Parc vers deux jardins thérapeutiques et inclusifs développés au sein du parc : le jardin Terre'Happy à Bièvre avec le Service de Santé mentale de Beauraing, et le jardin de l'asbl La Source, à Bouillon. La chargée de mission a pu rencontrer les équipes en place, échanger avec elles sur l'historique des projets, les accomplissements et les difficultés rencontrées. Dans un second temps, l'animation du jardin thérapeutique de Bièvre a fait l'objet d'un marché public qui a été attribué à la Scrl Le Bouillon, pour l'animation d'ateliers durant les 42 mois du projet, à dater de janvier 2025.

Le contact a également été repris avec l'Hôpital psychiatrique de Bertrix au sein duquel un troisième jardin thérapeutique devrait voir le jour dans le cadre du projet Interreg. Le rétroplanning des actions à mettre en place pour la création du jardin a été précisé.

- **Rédaction d'une fiche méthodologique**

La rédaction d'une fiche méthodologique, destinée à faciliter la reproductibilité de ce type de projet dans d'autres lieux, a également été initiée. Un texte d'une dizaine de pages a été rédigé sur base de lectures, d'échanges avec les opérateurs Interreg et de retours d'expériences des partenaires des jardins existants.



## 5.5. Évènements, Formations & Actions par commune

### Évènements | Animations

Le tableau ci-dessous reprend la liste des animations et évènements réalisés ou soutenus par le Parc naturel dans le cadre de *la mission Action sociale*.

Type d'évènement	Thématique	Public visé	Lieu	Date	Partenaires éventuels
Évènement grand public	Je pédale pour mon film	Grand public	Gedinne Ecole de la Croix Scaille - Atelier ATdC	25-07-24	Autour du Cycle, Mont des vents
			Gedinne Mont des Vents	26-07-24	Autour du Cycle, Mont des vents
			Wellin Le Pressoir d'Hortus	27-07-24	Autour du Cycle, Pressoir d'Hortus
			Bouillon Le Bouillon Blanc	02-08-24	Autour du Cycle, Bouillon Blanc
			Bertrix Le Cellier du Baudet	03-08-24	Autour du Cycle, Cellier du Baudet
			Bièvre La Maison bleue	09-08-24	Autour du Cycle, Maison Bleue
	Fête des associations	Grand public	Gedinne Salle de Malvoisin	28-09-24	Assos'Actions

### Formations | Colloques

Ce tableau reprend la liste des formations ou colloques suivis par les chargés de mission dans le cadre de *la mission Action sociale*.

Type d'évènement	Thématique	Lieu	Date	Organisateur	Chargé(e) de mission
Colloque / Séminaire	Séminaire de lancement Interreg VI	Namur	28-29/11	Interreg	C. Payen
	Séminaire financier à destination des opérateurs wallons	Namur	13/12	Interreg	C. Payen
	Journée annuelle Interreg	Lille	18/12	Interreg	C. Payen



## Actions par commune

Ce tableau synthétise les actions réalisées en 2024 par commune pour *la mission Action sociale*.

BERTRIX	
Lieu	Type d'actions
Le Cellier du Baudet	Je pédale pour mon Film : soirée de diffusion et activités
Hôpital de La Clairière	Début du partenariat pour la création d'un jardin thérapeutique
Commune	Recensement des associations pour compléter l'annuaire du territoire
Commune	Lancement de la collaboration avec la commune et le CCCA pour l'élaboration du guide des aînés
Commune	Relevé du Petit Patrimoine et du patrimoine immatériel de la commune de Bertrix
BIÈVRE	
Lieu	Type d'actions
La Maison Bleue – Petit-Fays	Je pédale pour mon Film : soirée de diffusion et activités
Centre culturel de Bièvre	Poursuite de l'accompagnement du jardin thérapeutique Terre'Happy
Commune	Recensement des associations pour compléter l'annuaire du territoire
BOUILLON	
Lieu	Type d'actions
Le Bouillon Blanc - Sensenruth	Je pédale pour mon Film : soirée de diffusion et activités
La Source à Bouillon	Poursuite de l'accompagnement du jardin naturel
Commune	Recensement des associations pour compléter l'annuaire du territoire
Commune	Lancement de la collaboration avec la commune et le CCCA pour l'élaboration du guide des aînés
DAVERDISSE	
Lieu	Type d'actions
Commune	Recensement des associations pour compléter l'annuaire du territoire
GEDINNE	
Lieu	Type d'actions
Ecole de la Croix-Scaille	Je pédale pour mon Film : soirée de diffusion et activités
Mont des Vents - Vencimont	Je pédale pour mon Film : soirée de diffusion et activités
Salle de Malvoisin	Fête des associations
Commune	Recensement des associations pour compléter l'annuaire du territoire
Commune	Lancement de la collaboration avec la commune et le CCCA pour l'élaboration du guide des aînés
HERBEUMONT	
Lieu	Type d'actions
Le Cellier du Baudet	Je pédale pour mon Film : soirée de diffusion et activités
Commune	Recensement des associations pour compléter l'annuaire du territoire
Commune	Lancement de la collaboration avec le CCCA pour l'élaboration du guide des aînés
PALISEUL	
Lieu	Type d'actions
Commune	Recensement des associations pour compléter l'annuaire du territoire
Commune	Lancement de la collaboration avec la commune et le CCCA pour l'élaboration du guide des aînés
Commune	Relevé du Petit Patrimoine et du patrimoine immatériel de la commune de Paliseul
WELLIN	
Lieu	Type d'actions
Pressoir d'Hortus - Froidlieu	Je pédale pour mon Film : soirée de diffusion et activités
Commune	Recensement des associations pour compléter l'annuaire du territoire
Commune	Lancement de la collaboration avec la commune pour l'élaboration du guide des aînés

VRESSE-SUR-SEMOIS	
Lieu	Type d'actions
Le Cellier du Baudet	Je pédale pour mon Film : soirée de diffusion et activités
Commune	Recensement des associations pour compléter l'annuaire du territoire
Commune	Lancement de la collaboration avec la commune et le CCCA pour l'élaboration du guide des aînés





**AXE TRANSVERSAL – Accueil,  
Education et Information**

Les missions transversales d'éducation, de sensibilisation et d'information du Parc naturel vers ses différents publics-cibles se sont poursuivies durant l'année 2024 au moyen de nombreux supports et activités.

## 1. Les activités grand public



Durant l'année 2024, une série d'activités liées aux différents domaines d'action ont été organisées. Celles-ci portaient tant sur des activités grand public que sur des activités pédagogiques. On y retrouve notamment des :

- ateliers d'animation pédagogiques à destination des écoles ou de groupes d'enfants (paysage, biodiversité, arbres fruitiers, milieu forestier, etc.) ;
- tenues de stands didactiques et informatifs lors de divers événements ;
- cycles de formations sur l'entretien du verger pour les citoyens du territoire, employés communaux, professionnels
- modules de formation en langues pour les opérateurs touristiques ;
- rencontres de réseautage pour les professionnels du tourisme ;
- séances d'informations pour les propriétaires forestiers ;
- inaugurations de nouveaux produits touristiques ;
- événements culturels pour le grand public ;
- salons associatifs ;
- Etc.

L'ensemble de ces activités ont été compilées dans un tableau à la fin de chaque section thématique repris ci-dessus.

## 2. Nos outils d'information et de sensibilisation



### Supports numériques

- **Le site web [www.ardenne-meridionale.be](http://www.ardenne-meridionale.be)**

Le site web du Parc naturel est très régulièrement alimenté afin d'informer les citoyens, de rendre l'outil dynamique et de stimuler sa fréquentation. Il s'agit notamment de publier du contenu attractif dans les sections suivantes :

- *Médias* avec les volets « Publications », « Le territoire en images », « Le Parc naturel dans la presse » ;
- *Actualités* : points sur l'avancement des projets et des actions en cours, retours d'évènements, annonces diverses, relais divers ;
- *Agenda* : évènements organisés par le Parc naturel ou nos partenaires ;
- *Autres sections du site* : mises à jour régulières du contenu en fonction des évolutions des projets et de la structure.

*Statistiques de suivi pour le site web :*

Chiffres au 31/12/2024	
Visites sur le site (sessions) cumulées	84.639
Visites sur le site (sessions) sur l'année 2024	25.651
Nouveaux utilisateurs cumulés	70.418
Nouveaux utilisateurs sur l'année 2024	19.941

- **Les réseaux sociaux**

- *Facebook* : la page est alimentée régulièrement (1 à 5 publications par semaine environ). Les publications portent sur l'actualité des projets, les actions réalisées, les évènements à venir, les retours d'évènements, le relai des nouvelles de nos partenaires...
- *Instagram* : le compte est régulièrement alimenté avec du contenu en lien avec nos projets. Le contenu publié sur le compte est orienté sur le côté thématique, visuel et esthétique des sujets choisis et cherche à favoriser la découverte et l'attachement au territoire.

“

### Témoignage

Concevoir des supports qui donnent à voir et à comprendre la richesse des actions menées par mes collègues est essentiel et porteur de sens. Valoriser ces projets concrets et engagés permet de souligner leurs objectifs et impacts réels. C'est aussi une manière de renforcer les liens entre les équipes, les citoyens et le territoire pour faire de ce dernier un espace vivant et partagé.



**Harmonie Jardon**  
Pôle Communication

”

Statistiques de suivi pour les réseaux sociaux :

Chiffres au 31/12/2024	
<b>Facebook</b>	
Nombre d'abonnés cumulés	4.140
Nombre d'abonnés sur l'année 2024	447
<b>Instagram</b>	
Nombre d'abonnés cumulés	784
Nombre d'abonnés sur l'année 2024	128

- **Visuels numériques**

Tout au long de l'année, divers visuels numériques ont également été conçus et diffusés sur nos canaux (réseaux sociaux, site web, écrans numériques des communes, etc.) pour promouvoir les actions/événements réalisés dans les différents projets du Parc naturel et de ses partenaires. L'ensemble de ces supports sont repris dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

### Supports matériels

- **Le Journal du Parc - (JAM !)**

Deux fois par an, le Parc naturel publie un journal informatif reprenant une ou plusieurs doubles-pages thématiques, différents articles sur les actions réalisées et les actualités des projets, des sections conseils et découverte du territoire, un agenda, une fiche pédagogique pour les enfants, une page « Traditions », etc. Ce journal est distribué gratuitement en toutes-boîtes à l'ensemble des citoyens des 9 communes du territoire, envoyé aux différents partenaires, déposé dans des lieux de passages et disponible lors des événements.

Deux numéros ont été publiés en 2024 :

- JAM! n°12 : imprimé à 21.550 exemplaires - distribué début juillet 2024 – Sujet de couverture : « Sous nos pieds, plongeons au cœur du patrimoine géologique et industriel transfrontalier ! ».
- JAM! n° 13 : imprimé à 21.620 exemplaires - distribué fin décembre 2024 – Sujet de couverture : « Comprendre et préserver la beauté de nos paysages ».

- **Supports du Parc naturel**

Tout au long de l'année, divers supports matériels sont réalisés pour promouvoir les actions/événements liés aux projets du Parc naturel ou de ses partenaires (affiches, flyers, dépliant, rapports d'activités/plans d'actions, panneaux informatifs/didactiques...). L'ensemble de ces supports sont repris dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

### La presse et les Bulletins communaux

Des communiqués de presse sont régulièrement rédigés afin de promouvoir les actions du Parc dans les différents médias locaux ou régionaux : presse écrite, radio, télévisée ou web.

10 parutions dans la presse ont été comptabilisés en 2024.



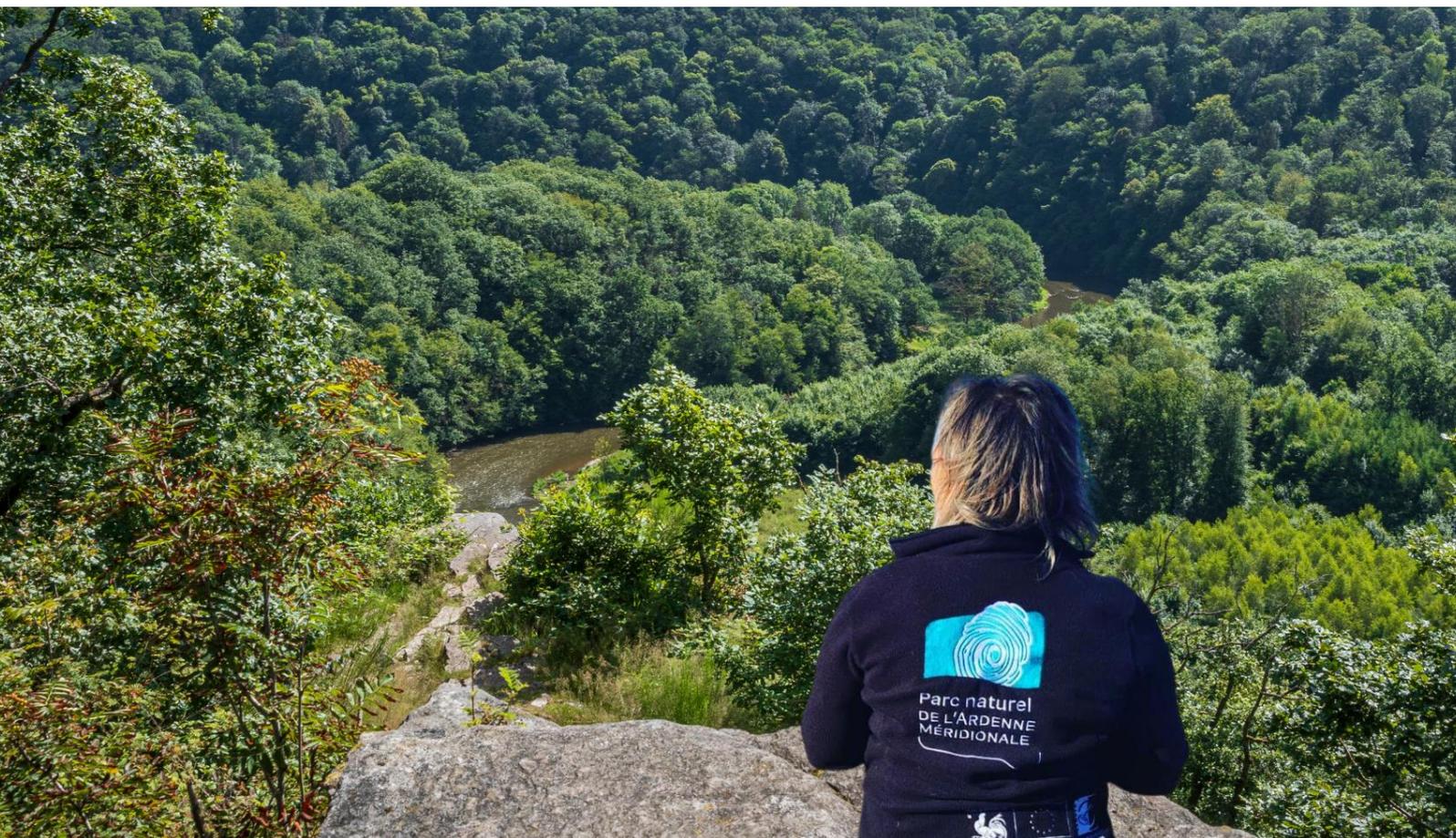
Les bulletins communaux des neuf communes, distribués en toutes boîtes sur l'ensemble du territoire et des périodicités variables sont d'excellents vecteurs d'information vers les habitants. Le Parc naturel les alimente régulièrement afin de mettre en avant les projets menés et les activités organisées. 9 parutions dans les bulletins communaux ont été comptabilisés en 2024.

### Compilation des supports

Afin d'avoir une vue d'ensemble sur les différents supports conçus/promus dans le cadre des actions du Parc naturel ainsi que les parutions dans la presse ou les bulletins communaux, ceux-ci sont compilés au sein d'un tableau (ci-dessous). Ce récapitulatif nous permet de voir que 41 actions de communication ont eu lieu en 2024.

Type de support	Projet	Thématique	Date
Visuels papier et numériques	Tourisme & Patrimoine	Appel à participation : recensement du petit patrimoine sur Bertrix et Paliseul	16-04-2024
		Cours de néerlandais pour les opérateurs touristiques	29-08-2024
	Forêt	Séance d'information - Appel à projets "Forêt résiliente"	03-05-2024
	Action sociale	Festival de cinéma itinérant à vélo (dépliant, affiche, visuels numériques...)	09-07-2024
		Salon des associations (Gedinne et alentours)	01-09-2024
Visuels numériques	Agriculture	Formations : taille des arbres fruitiers	25-01-2024
		Formations : la biodiversité au verger	10-07-2024
		Formations élagueur Diversifruits	26-09-2024
		Salon : terroir dans l'assiette	16-09-24
	Communication globale	Offres d'emplois (4 postes)	26-04-2024
		Offre d'emploi – Admin et finances	30-08-2024
		Offre d'emploi – Agriculture	19-11-2024
	Paysages et ADT	Des animations pédagogiques sur les paysages (visuel destiné aux écoles)	15-04-2024
	Tourisme	Afterwork du Tourisme : activités du Bison Ranch	28-05-2024
		Afterwork du Tourisme : se former en langues	17-09-2024
Nature	Semaine de l'arbre en Ardenne méridionale	30-10-24	
Vidéos	Communication globale	Bilan du GAL 17-23 et lancement du nouveau GAL	14-02-2024
JAM	Communication globale	JAM n°12 – Sujet de couverture : « Sous nos pieds, plongeons au cœur du patrimoine géologique et industriel transfrontalier ! »	08-07-2024
		JAM n°13 – Sujet de couverture : « Comprendre et préserver la beauté de nos paysages »	16-12-2024
Panneaux informatifs/didactiques	Tourisme & Patrimoine	Sentier du Maquis de la Croix-Scaille – 8 panneaux	31-08-2024
		Promenade Joseph Gillain (Jijé) – 10 panneaux	20-12-2024
Documents administratifs	Communication globale	Rapport d'activités 2023	11-04-2024
		Plan d'actions 2025	11-2024
Parutions dans la presse	Communication globale	12 Parcs naturels en Wallonie à explorer au printemps   Presse écrite – Flair	25-03-2024

		Les Parcs naturels en Wallonie   Magazine - Carnet des Espaces naturels	01-05-2024
		Rencontre au sommet des 13 Parcs naturels wallons   Presse en ligne et reportage TV – Vedia	12-06-2024
	Agriculture	Préserver et Valoriser nos vergers   Magazine - Carnet des Espaces naturels	01-05-2024
		Plantation de haies et de verger   Presse radio – Grandeur Nature	18-11-2024
	Forêt	Appel à projets « Forêt résiliente »   Presse en ligne – Sud Info	07-05-2024
	Action sociale	Un festival de cinéma itinérant en Ardenne méridionale (JPPMF)   Presse en ligne, écrite et radio – Vivre ici (RTBF), Vivacité, L'Avenir, la DH (4)	15 au 19-05-2024
Parutions dans les bulletins communaux	Agriculture	Formations pour les citoyens : taille des arbres fruitiers   BC Bouillon	02-2024
	Tourisme	Mobilier touristiques et sentiers Becasine   BC Gedinne	03-2024
		Equipement en mobilier et panneaux   BC Bièvre et Herbeumont (2)	06-2024
		Recensement du petit patrimoine   BC Paliseul et Bertrix (2)	06-2024
		Circuit thématique Maquis de la Croix-Scaille   BC Gedinne	11-2024
	Communication globale	Présentation du Parc naturel et des projets réalisés   BC Wellin	04-2024
	Action sociale	Fête des associations	11-2024



### 3. Relais des besoins du territoire et des politiques régionales

Le rôle du Parc naturel, en tant qu'interface entre ses communes et les instances régionales s'est poursuivi en 2024.

Il se traduit par :

- L'entretien de relations régulières entre l'équipe technique du Parc et les Collèges communaux des neuf communes, particulièrement dans le cadre du renouvellement des conseils communaux à la suite des élections d'octobre ;
- La représentation du territoire par le Parc naturel au sein de plusieurs organismes provinciaux, régionaux, nationaux ou internationaux pour faire remonter les besoins et spécificités locales ;
- Le rôle du Parc naturel en tant que courroie de transmission pour la mise en œuvre des politiques régionales au niveau local. Il est en effet également un outil au service de l'atteinte des objectifs de la Région wallonne dans les domaines de la conservation de la nature ou du développement territorial notamment.

Le Parc valorise de multiples initiatives régionales via : réponses à des appels à projets, activités en tant que points relais, conseils sur les primes et mécanismes régionaux existants (BiodiverCité, Yes We Plant, PWDR, MAEC, PWDR, ...), relais vers les organismes compétents, ...

### 4. La Maison du Parc naturel, un lieu d'accueil et de sensibilisation



La Maison du Parc naturel est le lieu de gestion administrative et de coordination du Parc mais également un lieu d'accueil, d'information et d'activités en lien avec les missions de l'association, participant au rôle d'éducation et de sensibilisation que doit jouer un Parc naturel.

Un projet d'agrandissement et de rénovation du bâtiment de l'ancienne école de Paliseul Gare est en cours.

Jusqu'à fin 2022, l'ensemble des employés du Parc naturel a été localisé au sein de l'Espace Francken au cœur de la Commune de Paliseul, un bâtiment multi-services et associatif.

Avec le développement des missions et du personnel de l'association, les bureaux sont devenus progressivement trop étroits pour accueillir l'ensemble de l'équipe et ne permettent pas le développement d'activités spécifiques menées par le Parc : conférences, animations, ateliers, ...

A partir de mi-2023, le Parc naturel a pu investir le bâtiment de l'ancienne école de Paliseul-Gare, laissé libre, pour y installer une moitié de son équipe.

Les quelques travaux nécessaires à l'installation des premiers postes de travail ont été réalisés dans l'aile gauche du bâtiment : électricité, connexions, réfection des murs et peinture, équipement mobilier, ...

Courant 2024, les échanges se sont poursuivis avec la Commune de Paliseul pour aboutir à la conclusion de l'acte de bail emphytéotique sur le bâtiment et la parcelle attenante, à destination du Parc naturel.

Ralentis par la période de prudence imposée par les élections communales, les échanges ont pu reprendre fin 2024 (présentation en Collège, travail sur les clauses avec l'administration) et aboutir à la signature de l'acte d'une durée de 50 ans début 2025.

En parallèle à cette obtention du droit réel, un projet plus global d'agrandissement et de rénovation du bâtiment a débuté début 2024 afin d'en faire la Maison du Parc naturel.

Il s'agit :

- de pouvoir accueillir tous les employés du PNAM (29 personnes - actuellement établies sur deux sites d'implantation) au sein du même bâtiment et donc de transformer les anciennes classes et préaux en bureaux et salle de réunions ;
- de créer des espaces permettant de rassembler du public lors de l'organisation des activités du Parc.

Le bâtiment a également pour vocation d'être une des portes d'entrée du Parc national de la Vallée de la Semois. Dans ce cadre, un espace d'accueil didactique sur le Parc national et sa biodiversité est projeté.



L'année 2024 a permis d'avancer dans les démarches nécessaires :

- désignation via marché public de l'architecte, auteur de projet, chargé de réaliser les plans, métrés et cahiers de charges de travaux ;
- établissement des premiers plans et budgets estimatifs ;
- présentation et validation des avant-projets en OA du Parc ;
- scénarisation de l'espace d'accueil didactique du Parc national ;
- compilation des documents nécessaires aux dossiers de demandes de subventions : *subvention relative aux investissements immobiliers pour la Maison du Parc (SPW ARNE - demande d'inscription*

budgétaire pour 2025), subvention relative à la réalisation de l'espace d'accueil didactique (CGT – via AGW Parc national).

Les cahiers des charges seront réalisés début 2025 ainsi que la demande de permis d'urbanisme dans l'objectif de débiter les travaux fin 2025.

## 5. Formations | Colloques

Ce tableau reprend la liste des formations ou colloques suivis par le chargé de mission dans le cadre de *la mission Communication*.

Type d'évènement	Thématique	Lieu	Date	Organisateur	Chargé(e) de mission
Formation	L'intelligence artificielle appliquée aux métiers de la communication	Jambes	04-11-2024	Fédération des Parcs naturels de Wallonie	Harmonie Jardon et Quentin Deuxant
Atelier	Communiquer de manière cohérente et avec les bons outils sur la raison d'être des Parcs naturels	Courrière	02-12-2024	Fédération des Parcs naturels de Wallonie	Harmonie Jardon et Quentin Deuxant



#### 4. Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois (Accueil, éducation et info.)



Cette section reprend les activités qui seront menées par le Parc national de la Vallée de la Semois en lien avec l'axe transversal Accueil, Education et Information.

Canalisation et gestion des flux de visiteurs		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<p>FA 45 : Équipement de portes d'entrée stratégiques pour l'accueil des visiteurs</p> <p><i>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement d'un espace « porte d'entrée » sur chacune des communes du Parc national, en vue de matérialiser le territoire et de le rendre visible ainsi que d'informer et d'accueillir les citoyens/touristes</li> <li>• Formation du personnel d'accueil touristique aux spécificités du Parc national et aux aménagements installés dans les portes d'entrée afin d'offrir une expérience de qualité sur le territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition de l'emplacement des 8 portes d'entrée : échanges avec les communes et les partenaires, visites de lieux potentiels, validation des emplacements et délimitation précise des espaces concernés</li> <li>• Scénarisation des lieux des portes d'entrée   première partie : définition des éléments constitutifs des lieux d'accueil, lancement de la scénographie avec un prestataire externe</li> </ul>

Amélioration de l'offre d'accueil et d'hébergement		
Fiches Action	Objectifs	Actions 2025
<b>FA 60 : Equipement des Maisons des Parcs naturels en lieux d'accueil didactiques</b>  <i>Opérateur en charge de la fiche : Parcs naturels de l'Ardenne méridionale et de Gaume</i>	Aménagement de la Maison du Parc naturel de l'Ardenne méridionale (PNAM)	Projet de Maison du Parc comprenant la création de l'espace didactique du PNVS et nécessitant des travaux d'agrandissement en cours de création. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Auteur de projet désigné mi-2024</li> <li>• Plans et budget estimatifs réalisés et validés fin 2024</li> <li>• Scénarisation de l'espace comprenant les différents équipements pédagogiques en cours</li> <li>• Cahier de charges et permis seront réalisés début 2025</li> </ul>
	Aménagement de la Maison du Parc naturel de Gaume (PNdG)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation de supports pédagogiques dans la salle polyvalente</li> <li>• Equipements numériques dans différents espaces</li> <li>• Equipement et installation des CM PNVS au sein de la Maison du Parc</li> <li>• Aménagement d'un espace "récréatif" en extérieur</li> </ul>



Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<b>FA 62 : Immersion dans les Epioux – Réhabilitation d'un centre d'hébergement pour classes vertes</b>	Transformation de la Maison du garde du site des Epioux en centre d'hébergement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation du projet de transformation en classe de forêt, divisé en 3 lots :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Lot 1 : Démolition, infrastructure, gros œuvre, etc. (917.387,29 € HTVA).</li> </ul> </li> </ul>

<p>Opérateur en charge de la fiche : CPAS de Mons</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Lot 2 : Techniques spéciales (101.951,00 € HTVA)</li> <li>Délai d'exécution global : 240 jours calendrier.</li> <li>Critères de sélection qualitative et niveaux d'exigences minimales définis</li> <li>• Lancement de la procédure d'appel d'offres</li> <li>Dates importantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Ouverture des offres : 19/12/2024</li> <li>○ Validité des offres : 150 jours</li> <li>○ Réception du Rapport d'Analyse des Offres : 06/02/2025</li> <li>○ Fin de validité des offres : 18/05/2025</li> </ul> </li> </ul>
---	--	--

### Stimulation de la participation citoyenne

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<p>FA 70 : Animation d'un Comité citoyen</p> <p>FA 73 : Développement d'actions de parrainage</p> <p>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</p>	<p>Relais de l'information entre les citoyens et les instances du Parc, consultance et intégration sur des projets spécifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification de prestataires potentiels pour la co-construction du Comité citoyen et élaboration du cahier des charges</li> <li>• Lancement du marché public (PNSPP)</li> <li>• Analyse et négociation de l'offre unique reçue – Planification des interventions de La Fabrique éco-citoyenne</li> </ul>
<p>FA 71 : Création de la charte du bon usager</p> <p>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</p>	<p>Amélioration du comportement des usagers par la sensibilisation à la préservation de la nature et l'encouragement d'un comportement responsable sur le territoire du Parc national</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réflexion, élaboration et structuration d'une Charte du bon usager</li> <li>• Réalisation d'un benchmark comparatif</li> <li>• Réunion et collaboration avec un partenaire extérieur</li> <li>• Déclinaison de la Charte en pôles thématiques</li> <li>• Rédaction d'une proposition de contenu de la charte générale</li> </ul>

### Sensibilisation et éducation à l'environnement

Fiches Action	Objectifs	Actions 2024
<p>FA 66 : Création d'un outil d'animation immersif, numérique et itinérant sur les évolutions du climat et de la biodiversité de la vallée de la Semois</p> <p>Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de Gaume</p>	<p>Équipement des 8 portes d'entrée d'un espace VR et création d'animations immersives sur les évolutions du climat et de la biodiversité de la vallée de la Semois au moyen de casques VR</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réflexion sur l'outil immersif et prospection</li> <li>• Définition précise de l'outil immersif et orientation vers l'utilisation de casques VR</li> <li>• Sélection des 8 lieux d'implantation en concertation avec la FA45</li> <li>• Réalisation du cahier des charges pour la création d'animations immersives sur les évolutions climatiques et la biodiversité dans le Parc national de la Vallée de la Semois au moyen de casques VR</li> </ul>
<p>FA 69 : Développement de la mission pédagogique du Parc national : dossiers, éduc'tour, accompagnements</p>	<p>Co-construction des cycles d'animations avec les classes pilotes impliquées et autonomisation des enseignants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conception et animation de 2 grands cycles thématiques de 6 séances (rivière, paysage) avec 7 écoles pilotes du territoire</li> </ul>

Opérateur en charge de la fiche : Parc naturel de l'Ardenne méridionale		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réflexion en cours avec deux classes partenaires autour de la réappropriation en autonomie des dossiers pédagogiques</li> <li>• Construction d'une journée « Parc national » destinée aux adolescents durant les vacances solaires 2025 en partenariat avec l'AJ de Bouillon et le Centre sportif Paliseul-Bièvre</li> <li>• Participation à 4 événements « Grand public »</li> </ul>
---	--	--

**Développement de l'identité et de l'image du Parc national**

<b>Fiches Action</b>	FA 74 : Stratégie de communication et promotion touristique digitale du Parc national Opérateur en charge de la fiche : Parcs naturels de l'Ardenne méridionale et de Gaume	
----------------------	--	--

<b>Objectifs</b>	Développement d'une identité propre au Parc national de la Vallée de la Semois, d'une visibilité importante pour la structure et ses actions et création d'outils de communication	
------------------	--	--

<b>Actions 2024</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement du travail sur le nouveau site web du PNVS</li> <li>• Conclusion du travail sur la nouvelle identité graphique du Parc national</li> <li>• Modifications de nos différents canaux et supports en accord avec la nouvelle charte graphique du Parc national</li> <li>• Production de matériel pour nos différents événements, aux nouvelles couleurs du Parc national</li> <li>• Lancement d'un marché public pour la création de vêtements personnalisés aux nouvelles couleurs du PNVS</li> <li>• Lancement du travail sur la création d'une vidéo d'animation expliquant la différence entre Parcs naturels et Parc national</li> <li>• Production d'une vidéo de présentation générale du Parc national (version courte et version longue)</li> <li>• Création et impression du rapport d'activité 2023 et du plan d'actions 2024</li> <li>• Participation à une série d'événements pour présenter le Parc national : Relais des voyageurs (Namur), Rencontre du tourisme (Marche-en-Famenne), Foire de Libramont et Demo Forest (Bertrix), Marché des producteurs luxembourgeois (Bruxelles), Festival de Chassepierre, Festival International Nature Namur, Fête de la patate (Florenville)</li> <li>• Organisation d'un concours photo dans le cadre du Festival international Nature Namur</li> <li>• Support en communication par rapport aux différents projets/événements des chargés de mission</li> <li>• Alimentation de la communication générale sur le site web, les réseaux sociaux, les newsletters</li> <li>• Poursuite de la série vidéo (réalisée en interne) « Les Visages du Parc » visant à présenter les chargés de mission du Parc national</li> </ul>	
---------------------	---	--

“

**Témoignage**

*Le travail réalisé par les chargés de mission du Parc national est fondamental pour préserver les importantes richesses naturelles et patrimoniales de notre région. Ma mission est de faire connaître ces actions au plus grand nombre, afin que le public prenne conscience de la qualité du travail mené au bénéfice de son environnement direct. Si cette tâche demande de relever un certain nombre de défis au quotidien, elle est aussi particulièrement gratifiante.*



**Quentin Deuxant**  
Pôle Communication

”





**AXE TRANSVERSAL -  
Partenariat et coopération**



De nombreux partenaires sont associés à des degrés divers aux projets du Parc naturel. Au-delà de la Commission de gestion qui regroupe 68 membres au sein de l'association, représentant les communes et les principales forces vives du territoire, d'autres acteurs privés et publics, ainsi que différentes structures supra-locales sont partenaires du Parc.

Courant 2024, de nombreuses collaborations sont poursuivies ou développées :

### Partenaires locaux

- Les 9 communes : Bertrix, Bièvre, Bouillon, Daverdisse, Gedinne, Herbeumont, Paliseul, Vresse-sur-Semois et Wellin
- Les Offices du tourisme, Centres touristiques et Syndicats d'initiative du territoire
- Les Centres culturels de Bertrix, Bièvre, le Comité culturel Paul Verlaine, la Cellule culturelle de la MCFA en Haute-Lesse, le Centre culturel et touristique de Vresse-sur-Semois
- Les CPAS, ALE, PCS et bibliothèques des communes
- Les éco-conseillers et coordinateur POLLEC des communes
- Les services et entreprises d'insertion socio-professionnelle : La Source, L'association de Chapitre XII Défits, la Fourmilière, la Renardière
- Le Centre YWCA Les Fauvettes
- La SRL Paysages et Saveurs
- Les guides touristiques impliqués dans la Maison des guides
- Le Cellier du Baudet
- La scierie Pochet
- L'asbl Autour du Cycle

### Partenaires trans-communaux

- Les Directions et Cantonnements DNF du territoire, agents Natura 2000
- Les Maisons du Tourisme : Pays de Bouillon-en-Ardenne et Forêt de Saint-Hubert
- Les Massifs forestiers de la Semois et de la Houille et de la Grande Forêt de Saint-Hubert
- Le Comice agricole de la Semois ardennaise
- Les ADL : Bertrix-Herbeumont-Paliseul et Bièvre-Vresse-sur-Semois
- Les Provinces de Luxembourg et de Namur
- L'asbl Natagora et ses locales : Semois ardennaise, Lesse et Houille, Famenne
- Les Contrats de Rivière : Semois-Chiers, Haute-Meuse et Lesse
- Les Maisons de l'Urbanisme Lorraine-Ardenne et Famenne-Ardenne
- Les cercles et groupements naturalistes du territoire

### Partenaires régionaux

- La Fédération des Parcs naturels de Wallonie et les autres Parcs naturels wallons
  - Collaboration avec le Parc naturel de Gaume dans le cadre du Parc national de la Vallée de la Semois
  - Collaboration avec les PN Haute Sûre Forêt d'Anlier, Deux Ourthes, Gaume et Attert sur les projets INTERREG VI en Grande Région « Horizon Climatic » et « Sous nos pieds »
  - Collaboration avec le PN Viroin-Hermeton sur les projets INTERREG VI en France-Wallonie-Flandre « Ardenne Good Life », « Ardenne Tourisme Responsable pour Tous » et « Ardenne Tourisme Itinérance Mobilité Infrastructure »
- Les Groupes d'Action Locale wallons
  - Collaborations avec le GAL Nov'Ardenne, le GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier dans le cadre du projet de coopération LEADER « Sapins de Noël en gestion différenciée »

- La Fondation Rurale de Wallonie, équipe Semois-Ardenne
- Le DEMNA
- Le Réseau wallon PAC
- Filière Bois Wallonie et la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée
- Diversifruits ASBL
- L'Union Ardennaise des Pépiniéristes
- Natagriwal
- Le CRA-W
- Le Centre de Michamps
- La CODEF
- Le FOREM
- L'Institut du Patrimoine Wallon
- La Société royale forestière de Belgique
- Les sentiers de Grande Randonnée
- Forêt Nature

### **Collaborations internationales**

- Réseau européen des Parcs naturels – Europarc Fédération
- Réseau européen des GAL – European Network for Rural Development
- Collaborations avec les PNR de France / PN du Luxembourg dans le cadre des projets Interreg VI - FWW et GR

### **Partenariats spécifiques dans le cadre du Parc national de la Vallée de la Semois**

Dans le cadre du Parc national de la Vallée de la Semois, une Fondation d'utilité publique distributive a été créée, co-fondée par le Parc naturel de l'Ardenne méridionale. Le PNAM y joue le rôle d'administrateur délégué à la gestion journalière et fait partie du Comité exécutif du Parc national.

La Fondation du PNVS est composée d'une Coalition territoriale rassemblant cinquante acteurs (membres publics, DNF, propriétaires, Secteurs de la nature, du tourisme et du patrimoine, du développement économique). Dans le cadre de la mise en œuvre des missions du Parc national de la Vallée de la Semois, le Parc naturel collabore avec des acteurs supplémentaires, membres de la Coalition territoriale. Parmi eux :

- Le CPAS de Mons
- Les Communes de Tintigny, Florenville, Chiny
- La Maison du Tourisme de Gaume
- L'Athénée Royale d'Izel
- L'Association pour la sauvegarde des monuments et sites archéologiques de la Semois
- Ardenne et Gaume ASBL
- Les Cercles des naturalistes de Belgique
- Association pour la découverte de la Nature ASBL
- La Confédération belge du bois
- Les Conseils cynégétiques : de la Semois, de Gaume et de l'Our
- Défense et promotion de la Semois ASBL
- Les centres culturels de Rossignol-Tintigny et du Beau canton
- SMAHF ASBL
- L'ASBL D'une cime à l'autre
- La Compagnie Les oiseaux pas sages
- La Fédération de l'HORECA du Luxembourg belge
- Les ADL de Tintigny et Florenville
- La société de pêche Les amis de la Semois
- La Société Royale forestière de Belgique

### *Partenariat privilégié avec le WWF*

Un protocole d'accord (Memory of Understanding) a été signé le 12/07/2022 entre le Parc naturel de l'Ardenne méridionale, le Parc naturel de Gaume et le WWF-Belgique pour la mise en œuvre de plans d'actions favorables au lynx et à la loutre de 2023 à 2027 par le biais du Parc national de la Vallée de la Semois. Le WWF est donc un partenaire privilégié du Parc naturel dans ce cadre.

## 4. Organisation générale et ressources humaines

---



La mise en œuvre des multiples actions menées par le Parc naturel et son approche multi-fonds nécessitent une bonne gouvernance, une gestion administrative pointilleuse et un suivi financier complexe et rigoureux.

## 4.1. Activités des organes de gestion du Parc naturel

En termes de gouvernance, conformément au décret, le Parc naturel est géré par un **Pouvoir organisateur** (l'Association de projet Ardenne méridionale) et une **Commission de gestion** (ASBL composée d'une AG, d'un OA et d'un Bureau), chargée de la mise en œuvre du Plan de gestion.

Dans ce cadre, une équipe technique est constituée, composée d'une direction, d'un personnel administratif et de chargés de mission aux spécialisations multiples : environnement, aménagement du territoire, tourisme, agriculture, forêt, communication...

À ces organes de gestion sont liées des démarches administratives et de bonne gouvernance réalisées en 2024.

### *Le Pouvoir organisateur – Association de projet Ardenne méridionale*

L'Association de projet représente les 9 Communes associées et se compose de représentants désignés par les Conseils communaux sur base de la Clé d'Hondt.

- Gestion administrative et comptable : réalisation des Comptes et Bilan 2023
- Démarches légales pour 2023 à transmettre à la Tutelle : registre institutionnel, rapport d'activités, déclaration de mandat, rapport de rémunération ;
- Réunions du **Comité de gestion** : les membres ont été réunis au sein de l'Assemblée générale ordinaire de la Commission de gestion le 27/06/2024 afin de valider le Rapport d'activités du Parc ainsi que lors de consultations électroniques

### **Elections communale en 2024 et renouvellement du Comité de gestion**

Les élections communales d'octobre ont nécessité le renouvellement de la composition de l'Association de projet, afin d'assurer une juste représentativité des conseils communaux. La composition du Comité de gestion est régie par la Clé d'Hondt.

Les déclarations d'appartenance de chaque élus ont donc été récoltés fin 2024 afin de procéder au calcul et à la nouvelle répartition des sièges début 2025.

### *La Commission de gestion du Parc naturel*

Organisée en ASBL, elle se compose de 68 membres : 27 membres représentants des 9 communes du territoire et du Pouvoir organisateur et 40 membres issus des forces vives locales (associations de conservation de la nature, opérateurs touristiques, acteurs culturels, Contrats de rivières, Maisons de l'Urbanisme, membres privés, etc.).

En 2024, la Commission de gestion s'est réunie à 8 reprises :

- En **Organe d'administration** les 19/02/24, 08/04/24, 22/04/24, 17/06/24, 29/07/24, 16/09/24, 18/11/24
- En **Assemblée générale** le 27/06/24
- Un **Bureau** est également constitué pour faciliter la gestion journalière de l'ASBL. Il s'est réuni à plusieurs reprises en 2024 et a également été consulté par mail.

### **Evolution de la composition de la Commission de gestion**

Au-delà de l'actualisation annuelle du registre des membres (à la suite de remplacements ou départs au sein des représentants des partenaires publics-privés), l'année 2024 a vu la composition de l'AG évoluer à deux niveaux :

- En juin lors de l'accueil de cinq nouveaux membres privés, notamment partenaires des nouvelles missions développées dans le cadre de la programmation LEADER 24-27 :

- le Cellier du Baudet, domaine agro-touristique à Bertrix ;
  - l'ASBL DEFITS, association Chapitre XII active sur Wellin et Daverdisse ;
  - la Scierie Pochet à Bouillon ;
  - la Maison de la Culture Famenne-Ardenne (dont la Cellule Haute-Lesse est active à Daverdisse et Wellin) ;
  - le Syndicat d'Initiative de Bertrix.
- Fin 2024, à la suite des élections communales et du renouvellement des représentants publics des 9 communes. Les nouvelles compositions des conseils ont été demandées ainsi que la désignation des représentants à l'AG (3 par communes – 2 de la majorité, 1 de la minorité) et à l'OA (1 par commune).

Le renouvellement des instances sera acté lors d'une AG exceptionnelle organisée début 2025, une fois les désignations des 9 communes réalisées. Suivront la publication au Moniteur et l'actualisation du registre UBO de l'ASBL.

### La présidence du Parc naturel

L'année 2024 marque un changement important à la tête des instances du Parc avec le départ de Michel Hardy, en tant que Président. Fondateur de l'Association de projet et de l'ASBL du GAL puis du Parc, Michel Hardy, Bourgmestre et ensuite Echevin de la Commune de Bertrix assurait la Présidence des deux organes depuis leur création respective en 2013 et 2016, ayant été ensuite renouvelé dans son mandat en 2019.

Se retirant de la vie politique et n'étant plus candidat aux élections d'octobre, il cède donc sa place à une nouvelle présidence fin 2024.

L'AG de début 2025 a permis de remercier Michel Hardy pour son implication et son rôle fédérateur durant plus de 10 ans au service du développement territorial de l'Ardenne méridionale.

Elle a ensuite procédé à la nomination des nouveaux administrateurs de l'OA qui ont ensuite désigné les membres du Bureau pour les 6 prochaines années :

- ✓ Présidente : Catherine Mathelin (Bourgmestre de Herbeumont)
- ✓ Vice-Président : Thierry de Lannois (SPRL Paysages et Saveurs – Guide Ardenne'Evason)
- ✓ Trésorier : Maxime Léonet (Echevin de Daverdisse)
- ✓ Secrétaire : Vincent Massinon (Echevin de Gedinne)
- ✓ Déléguée à la gestion journalière : Hélène Poncin (Directrice)



## 4.2. Démarches administratives, financières et de reporting

De nombreuses démarches administratives sont réalisées pour le bon fonctionnement de l'ASBL, chaque financement imposant ses propres règles en matière de justifications financière ou administrative.

“

### Témoignage

*Etant très sensible à mon environnement et ma région, les actions axées sur la préservation de la nature suscitent en moi un vif intérêt. Évoluer au sein d'une équipe engagée et passionnée donne une réelle valeur au travail administratif quotidien, en le plaçant au service d'une cause qui me tient à cœur.*



**Yolande Fulster**  
Pôle Administratif

”

Chaque année, l'asbl réalise de plusieurs documents :

- Rapport d'activité annuel global de l'ASBL N-1 ;
- Plan d'actions annuel global de l'ASBL N+1 ;
- Rapports d'activités spécifiques à chaque projet LEADER – Semestriels ;
- Rapports d'activités spécifiques à chaque projet INTERREG – Trimestriels ;
- Contribution aux Rapport d'activité et Plan d'actions annuels du Parc national de la Vallée de la Semois ;
- Compte-rendu régulier (tous les deux mois) de l'évolution des projets pour l'Organe d'administration ;
- Tableau de bord régulier de suivi des indicateurs régionaux et/ou européens des projets.

Ces documents permettent de rendre compte de la bonne mise en œuvre des projets auprès des instances du Parc, des Communes, et des différents pouvoirs subsidiant de l'association, notamment lors des Comités d'accompagnement des projets.

La direction et l'équipe administrative assure également la gestion quotidienne de l'asbl et les démarches classiques en lien avec la gestion des instances, du personnel, les démarches léga-

les, le secrétariat social, l'expert-comptable et d'autres services externes (centrales de marchés, conseils juridiques...).

### Une comptabilité analytique

L'ASBL est bénéficiaire de plusieurs sources de financement en 2024 : financement organique dédié au Parc naturel, projets européens dans le cadre de LEADER et INTERREG, dotations des Communes et Provinces partenaires, mise en œuvre du Plan opérationnel du Parc national de la Vallée de la Semois.

Afin de garantir contre tout risque de double subventionnement, l'association tient une comptabilité analytique et quotidienne, permettant d'affecter chaque recette et dépense au projet auquel elles sont dédiée. L'ensemble des pièces comptables est enregistré dans le logiciel comptable WINBOOKS utilisé afin d'établir les comptes et bilan annuels à travers les journaux d'achats, de ventes, financiers et d'opérations diverses.

### Suivi et monitoring financier

De nombreux dossiers justificatifs des dépenses sont réalisés chaque année afin d'obtenir les avances ou remboursements sur les subsides promis via arrêtés ministériels.

- Le budget annuel de l'ASBL qui est présenté et validé en Assemblée Générale durant l'année N-1.
- Les comptes et bilans annuels présentés et validés en AG dans le premier semestre de l'année N+1.
- Les dossiers de déclaration de créances sont transmis suivant les règles aux différents pouvoirs subsidiant, trimestriellement (LEADER, INTERREG) ou annuellement (dossiers fonctionnement du PN,

dossier Province), en fonction des modalités des différents Arrêtés ministériels octroyant les subventions.

- Plusieurs tableaux financiers de suivi des dépenses sont réalisés et complétés afin de suivre l'état de consommation de chaque projet, par poste budgétaire et en lien avec les déclarations de créances.
- Les co-financements de plusieurs parts locales sont assurés par les Communes du territoire. Des prévisions budgétaires et déclarations de créances leur sont transmises annuellement.

Quelques chiffres indicateurs du travail réalisé en 2024 :

Secteur	Chiffres 2024
<b>Gouvernance</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions de l'Assemblée générale ordinaire</li> <li>• Réunions de l'Organe d'administration</li> </ul>	<p>1 7</p>
<b>Ressources humaines</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions d'équipe mensuelles</li> <li>• Recrutement de nouveaux membres du personnel</li> <li>• Administration du personnel : contrats, assurances, prestations, ...</li> </ul>	<p>12 4 -</p>
<b>Administration, budget et comptabilité</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports d'activités LEADER semestriels par projet</li> <li>• Rapports d'activités INTERREG trimestriels ou semestriels par projet</li> <li>• Rapport d'activités 2023 du Parc naturel</li> <li>• Dossiers de déclarations de créances LEADER trimestrielles</li> <li>• Dossiers de déclarations de créances INTERREG trimestrielles ou semestrielles</li> <li>• Dossiers justificatifs des dépenses 2023 Parc naturel – Territoire - Biodiversité</li> <li>• Dossier d'ouverture des financements 2024 Parc naturel – Territoire - Biodiversité</li> <li>• Plan d'actions et budget 2025</li> <li>• Comptes et Bilan 2023</li> <li>• Comités d'accompagnement et évaluation du Parc (SPW ARNE &amp; Territoire)</li> <li>• Comités d'accompagnement des projets LEADER</li> <li>• Comités de lancement et d'accompagnement des projets Interreg</li> <li>• Obligations comptables et fiscales, traitement des factures, salaires, trésorerie, ...</li> <li>• Démarches administratives : registre UBO, marchés publics, publications légales ...</li> </ul>	<p>12 16 1 24 16 3 3 1 1 2 12 5 - -</p>
<b>Réseautage et liens</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administrateur-délégué de la Fondation du Parc national de la vallée de la Semois – OA et Coalition territoriale (nbr réunions)</li> <li>• Comité exécutif du PNVS (nbr réunions)</li> <li>• Membre de l'AG et du OA de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie</li> <li>• Membre des AG du Contrat de Rivière Haute-Meuse, Semois-Chiers et Lesse, de la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon-en-Ardenne</li> <li>• Participations aux réunions de direction des PN et de coordination des GAL, groupes de travail des chargés de mission</li> </ul>	<p>3 1x/semaine 2 4 8</p>



## Gestion du personnel

La mise en œuvre opérationnelle des projets et des décisions prises par l'ASBL est du ressort de l'équipe technique.

Pour assurer une bonne coordination des projets et une bonne communication entre les membres de l'équipe, des réunions d'équipe ont été organisées tous les mois durant l'année.

Des réunions bilatérales, entre la direction et les chargés de mission ont également lieu de manière ponctuelle pour faire le point sur l'avancée des projets, les éventuelles difficultés, etc.

- **Établissement d'outils de gestion interne du personnel**

Durant cette année 2024, les employés ont rempli quotidiennement des Time Sheets suivant le modèle transmis par la Région wallonne permettant de quantifier de manière précise le temps de travail consacré à chaque projet et de préciser les tâches réalisées. En plus de ces fichiers communs, le PNAM a développé des outils de gestion interne pour le calcul des frais de déplacement, le suivi des jours de congés légaux et complémentaires de chacun ou le calendrier des présences.

- **Gestion et partage des données**

Pour faciliter le travail, améliorer la communication et renforcer la transversalité, l'association s'est dotée d'une plateforme informatique commune et d'outils partagés, dont l'évolution s'est poursuivie en 2024 :

- migration des données vers un serveur de documents NAS interne et Cloud externe avec système de session permettant de retrouver le même environnement de travail au bureau ou en télétravail ;
- abonnement Office 365 pour tout le système informatique permettant des agendas partagés entre tous les membres de l'équipe, la planification de réunions, les visios en TEAMS, les conversations par équipes... ;
- SharePoint dédié au stockage et partage des données relatives aux projets du Parc national de la Vallée de la Semois avec les différentes organisations partenaires.

- **Bien-être au travail**

Conformément aux exigences du Code du bien-être au travail et étant donné l'augmentation du nombre d'employé (plus de 20) , l'ASBL a nommé un Conseiller en Prévention – niveau 3 – en 2024. Afin d'obtenir la certification pour exercer ses missions, la formation obligatoire auprès du service externe pour la prévention et la protection au travail (Mensura), a été suivie.

Les principales missions effectuées durant l'année :

- l'identification et l'évaluation des risques liés à la santé et à la sécurité des travailleurs ;
- la mise en place de mesures de prévention pour réduire ou éliminer ces risques via le plan d'actions annuel et le plan global de prévention (sur 5 ans) ;
- l'information et la sensibilisation du personnel sur les bonnes pratiques en matière de sécurité et de bien-être au travail.

L'ASBL renforce ainsi son engagement en faveur du bien-être de ses employés et de la prévention des risques professionnels.

## Evolution de l'équipe technique en 2024

Au cours de l'année 2024, l'équipe est passé de 25 à 28 collaborateurs.

On note deux départs : Didier Ketels, coordinateur des projets du Parc national (en août 24) et Marc Laurant, chargé de mission Agriculture (en décembre24).

Cinq recrutements ont été réalisés : Tanguy Vangansbek, Zoric Simoens, Carole Payen, Marie Pierard et Quentin Poncelet.

Pour chaque recrutement réalisé, une procédure transparente est organisée : diffusion d'une offre d'emploi précisant les qualifications et compétences requises, sélection sur base des CV et lettres de motivations, organisation d'épreuves de sélection écrites et/ou organisation d'entretiens oraux. Un jury, composé de la direction et, soit de membres de l'OA et/ou d'experts externes, est réuni pour les entretiens oraux et la sélection du candidat final.

La majeure partie des recrutements en 2024 concerne des postes relatifs aux projets Interreg et Parc national portés par le Parc naturel.

Fin 2024, le poste de chargé de mission Agriculture est en cours de recrutement.

## L'équipe

### Direction et Administration



**Hélène Poncin**  
Directrice | TP  
PNAM / PNVS



**Estelle Bodelet**  
Admin./Finances | 0,8 ETP  
PNAM



**Yolande Fulster**  
Secrétariat | 0,8 ETP  
PNAM / PNVS



**Marie Piérard**  
Admin./Finances | 0,5 ETP  
PNAM



**Quentin Poncelet**  
Adjoint de direction | TP  
PNVS



**Céline Rézette**  
Droit/Admin. | TP  
PNVS



**Harmonie Jardon**  
Communication | TP  
PNAM / PNVS



**Quentin Deuxant**  
Communication | TP  
PNVS

### Communication

### Patrimoine naturel



**Baptiste Goguillon**  
Nature | TP  
PNAM / PNVS



**Antonio Ramirez**  
Nature | TP  
PNAM / PNVS



**Marie Weisse**  
Agriculture/Nature | TP  
PNAM / PNVS



**Corentin Dekeyser**  
Nature | TP  
PNVS

## Paysages et Aménagement du territoire



**Cécile Lesire**  
Nature | TP  
PNVS



**Charlotte Tinel**  
Nature | TP  
PNVS



**Louise Delecluse**  
Paysages et ADT | 0,5 ETP  
PNAM



**Mélanie Georges**  
Paysages et ADT | TP  
PNAM / PNVS

## Agriculture



**Tanguy Vangansbek**  
Paysages / Nature | 0,7 ETP  
PNAM



**Sylvie Laurant**  
Agriculture | 0,75 ETP  
PNAM



**Pierre Martin**  
Forêt/Chasse | 0,8 ETP  
PNAM / PNVS



**Romain Candaele**  
Forêt | TP  
PNVS

## Forêt & filière bois



**François Engel**  
Forêt | 0,8 ETP  
PNVS



**Julie-Ambre Flauder**  
Tourisme | 0,8 ETP  
PNAM



**Sophie Le Rue**  
Tourisme | 0,75 ETP  
PNVS



**Laurence Remacle**  
Patrimoine | 0,75 ETP  
PNAM / PNVS

## Tourisme



**Carole Payen**  
Tourisme social | 0,5 ETP  
PNAM



**Zoric Simoens**  
Mobilité | TP  
PNVS



**Anne-Caroline Schnepf**  
Action sociale | 0,5 ETP  
PNAM



**Marlène Trufflandier**  
Pédagogie | TP  
PNVS

## Mobilité

## Action sociale

## Pédagogie

Entretien



**Stéphanie Pisselet**  
Entretien | 0,15 ETP  
PNAM

**Parc naturel de l'Ardenne méridionale**

Rue de la Station 1C – 6850 Paliseul

info@ardenne-meridionale.be – 061/ 46 03 44

Retrouvez les coordonnées de chaque membre de l'équipe sur

[www.ardenne-meridionale.be/parc-naturel/equipe/](http://www.ardenne-meridionale.be/parc-naturel/equipe/)

**Crédits photos :** A. Bratz, A. Delaunoy, A. Depienne, E. Dropsy, M. Gillet, T. Meunier, A. Rézer, V. Clpt, J-B. Tonnelle, A. Theis, FTLB, Mark'Ad, WBT





Parc naturel  
DE L'ARDENNE  
MÉRIDIONALE



[www.ardenne-meridionale.be](http://www.ardenne-meridionale.be)



VISIT  
Wallonia  
be



Interreg  
Grande Région | Großregion



Interreg  
France - Wallonie - Vlaanderen



VR-sur  
es  
semo  
ois

